



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 137 • NUMÉRO 157 • 1^{re} SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le vendredi 15 mars 2002

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 15 mars 2002

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

•(1000)

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le Président: Conformément au paragraphe 81(14) du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre la motion qu'elle abordera lundi lors de la prise en considération des travaux des crédits:

[Français]

Que cette Chambre reconnaisse l'existence d'un déséquilibre fiscal qui met en péril le maintien de la qualité des programmes sociaux au Québec et dans les autres provinces, notamment en ce qui a trait aux systèmes de soins de santé et d'éducation.

Cette motion, inscrite au nom de l'honorable député de Saint-Hyacinthe—Bagot, fera l'objet d'un vote. Des copies de la motion sont disponibles au Bureau.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

•(1005)

[Traduction]

LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2001

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 13 mars, de la motion: Que le projet de loi C-49, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 10 décembre 2001, soit lu pour la troisième fois et adopté.

M. Scott Brison (Kings—Hants, PC/RD): Monsieur le Président, je vais poursuivre le discours que j'ai entrepris il y a deux jours dans cette enceinte.

Nous avons été extrêmement déçus de la façon dont le gouvernement a traité la question de la sécurité du transport aérien dans le budget. Il est clair que tous les Canadiens se préoccupent de cette question. Aucun député dans cette enceinte ni aucun Canadien ne niera son importance.

Le gouvernement impose une taxe de 2,2 milliards de dollars à l'industrie la plus vulnérable du Canada, l'industrie du transport aérien. Cette industrie a connu un regroupement remarquable au cours des deux dernières années, la disparition de pratiquement tous les concurrents d'Air Canada, la réduction du niveau des services et une augmentation proportionnelle du prix que les Canadiens doivent payer pour ces services réduits.

Nous avons vu ce qui est arrivé à CanJet, à Canada 3000 et à Royal. Alors que certaines de ces entreprises essaient de financer leur retour sur le marché du transport aérien, le gouvernement impose à l'industrie une taxe de 2,2 milliards de dollars et force les

compagnies aériennes et leurs passagers à supporter tout le fardeau financier de la sécurité aérienne. Comme de nombreux députés l'ont signalé dans cette enceinte et au comité, la société en général profite de la sûreté du transport aérien. Cela représente un avantage collectif. C'est pourquoi aux États-Unis, on n'applique qu'un droit de 2,50 \$ par vol comparativement aux 12 \$ par vol que le gouvernement canadien prévoit.

Du point de vue fiscal, nos entreprises et les Canadiens se trouvent dans une position désavantageuse par rapport aux Américains. La tendance à long terme du gouvernement en ce qui concerne sa gestion du dollar canadien peut faire en sorte dire qu'à un moment donné 2,50 \$US équivaldront à 12 \$ CAN environ, mais nous ne devrions pas attendre une telle forme d'égalisation.

Le fait est que les États-Unis ont reconnu cet avantage collectif et que, bien que des frais et des droits d'usager devraient couvrir une partie des coûts, ils ne devraient pas les couvrir tous, surtout en une période d'agitation économique qui touche peut-être l'industrie du transport aérien plus que toute autre industrie actuellement.

Il est déjà assez grave que le gouvernement veuille imposer des frais aux voyageurs aériens canadiens pour couvrir tous les coûts des mesures de sécurité aérienne, mais il fait pire. Il entend imposer 1 milliard de dollars de plus, sur les cinq prochaines années, que le montant nécessaire pour couvrir les coûts de base des mesures de sécurité.

Les autorités du ministère des Finances ont présenté leur méthode de calcul du droit de 24 \$ imposé sur un voyage aller-retour. Cette méthode repose sur des données très spéculatives, qui tiennent compte d'un nombre de voyageurs aériens que l'on estime être de loin inférieur au nombre de voyageurs au cours des prochaines années. Elles se sont fondées sur un nombre de voyageurs qui a été calculé presque immédiatement après les attentats du 11 septembre et ont fait un peu d'extrapolation sur la réduction du nombre de voyageurs qui s'est produite après le 11 septembre, mais cette méthode ne reflète certes pas ce que la plupart des observateurs et des analystes de l'industrie du transport aérien estiment être une évaluation plus réaliste du nombre de voyageurs aériens au Canada, au cours des prochaines années.

Le gouvernement semble exploiter les craintes suscitées par les attentats du 11 septembre pour effectuer une ponction fiscale de 1 milliard de dollars, afin de gonfler les chiffres en vue d'accroître les recettes générales dans d'autres secteurs. Non seulement il s'agit d'une mauvaise politique gouvernementale, mais il est moralement répréhensible que le gouvernement se serve d'une tragédie aussi horrible comme autre moyen d'arracher un excédent accru aux Canadiens. C'est clairement répréhensible.

Initiatives ministérielles

●(1010)

C'est comme l'excédent au titre de l'assurance-emploi; à l'origine, il devait s'agir de mesures de sécurité du revenu ou d'un programme visant à améliorer la souplesse du marché du travail et à aider les Canadiens sans emploi en leur fournissant un coussin pendant les moments difficiles. Le gouvernement s'est servi de ce régime pour bonifier ses recettes générales. Maintenant, il se sert du problème de la sécurité aérienne qui est ressorti à la suite d'une tragédie épouvantable et il prend prétexte de cette situation pour soutirer aux Canadiens davantage de recettes fiscales qui sont versées dans les recettes générales et utilisées pour les dépenses des libéraux dans d'autres secteurs.

Lorsqu'on pense aux dépenses des libéraux dans d'autres secteurs, personne à la Chambre ne trouverait à redire sur une augmentation des dépenses dans le domaine de la santé ou des transferts aux provinces au titre des soins de santé et de l'éducation. Sous le gouvernement actuel, nous avons été témoins d'une réduction spectaculaire des transferts au titre des soins de santé et des transferts aux provinces. En réalité, pour le gouvernement actuel, les compressions budgétaires signifient que les provinces doivent se serrer la ceinture à cause des réductions des paiements de transfert. Cela signifie rarement que le gouvernement fédéral doit lui-même se serrer la ceinture et restreindre ses dépenses de programmes.

Ces réductions au titre des transferts sont à l'origine d'une crise dans les secteurs de la santé et de l'éducation de chaque province du Canada et d'un fossé qui s'élargit entre les provinces nanties et pauvres. Évidemment, certaines provinces plus riches, comme l'Alberta, ont l'assiette fiscale nécessaire pour, dans certains cas, encaisser le coup lorsque le gouvernement fédéral fait des compressions aussi draconiennes.

Dans une province comme la miennne, la Nouvelle-Écosse, ou comme la Colombie-Britannique qui est aux prises avec des difficultés d'ordre budgétaire, il n'y a tout simplement pas l'assiette fiscale nécessaire pour encaisser le coup lorsque le gouvernement fédéral fait unilatéralement des compressions aussi draconiennes.

Voilà pourquoi toute la question du déséquilibre fiscal entre les provinces et le gouvernement fédéral prend de plus en plus d'importance et pourquoi les premiers ministres de toutes les provinces canadiennes s'entendent pour dire qu'il faut régler ce problème.

Le déséquilibre financier s'accroît au Canada. Il appartient aux gouvernements provinciaux d'assurer les soins de santé et l'éducation. Or, le gouvernement fédéral a réduit son financement dans ces domaines de sorte que les gouvernements provinciaux doivent accomplir ce que l'on pourrait appeler une tâche ingrate. Ils ont toutes les responsabilités, mais aucune autorité. Les provinces disposent de moins en moins des leviers fiscaux requis pour recueillir les recettes qu'il leur faudrait pour couvrir les coûts croissants de l'éducation et des soins de santé.

Le gouvernement fédéral, en réduisant son financement, a créé une situation qui lui permet de présenter des programmes nationaux comme le programme des bourses d'étude du millénaire, la Fondation canadienne pour l'innovation et d'autres programmes du genre et de se donner l'image d'un héros. Il distribue des chèques arborant la feuille d'érable et s'accorde tout le mérite alors qu'il remet à la petite cuillère une partie des sommes qu'il avait prélevées à la pelle.

Ce genre de fédéralisme destructeur est vexant; il est désolant de voir le gouvernement fédéral tenir ainsi les provinces sur la corde raide en jouant sur les compétences. Le gouvernement a tendance à

vouloir s'arroger bon nombre des compétences traditionnellement provinciales en privant les provinces des recettes nécessaires à la prestation des services et en réapparaissant ensuite sous forme de super héros financier avec des chèques fédéraux gigantesques.

Cette façon de faire est politiquement mauvaise pour un pays qui dépend d'un fédéralisme constructif et durable. C'est aussi une politique gouvernementale déplorable car finalement, dans bien des cas, puisqu'elles sont plus près des gens à servir, les provinces et les municipalités sont mieux placées pour évaluer les besoins des particuliers et des électeurs et pour offrir les services.

●(1015)

Le régime d'assurance-maladie est né d'une expérience menée par la province de la Saskatchewan. Un premier ministre provincial visionnaire a voulu donner un caractère plus égalitaire et plus universel aux soins de santé, auxquels les Canadiens ont fini par s'identifier. Au fil du temps, avec les efforts du gouvernement fédéral et le soutien du Parlement, le programme d'assurance-maladie a acquis une envergure nationale. À certains égards, les provinces constituent les laboratoires les plus propices à l'expérimentation et au développement de politiques sociales dont peuvent par la suite bénéficier les autres provinces et l'ensemble du pays.

Lorsqu'une province se voit contrainte de trouver des moyens créatifs pour maintenir le niveau des services qu'elle dispense à sa population en dépit de compressions budgétaires fédérales importantes, le gouvernement fédéral, lui, adopte ses politiques en se fondant sur des sondages. Au lieu de collaborer avec la province pour s'assurer que les principes et valeurs chers aux Canadiens soient préservés au moyen de solutions nouvelles, créatives et rentables, le gouvernement lutte contre la province en se livrant aux pires acrobaties constitutionnelles.

Le gouvernement aurait dû s'attarder à de nombreux autres domaines dans son budget. Ces derniers jours, nous avons pu lire des déclarations dans lesquelles le vice-premier ministre reprochait aux entreprises canadiennes de ne pas être suffisamment concurrentielles. Lorsqu'il était ministre de l'Industrie, il avait dit que des impôts élevés étaient une bonne chose pour les entreprises parce que cela les obligeait à travailler un peu plus fort. La seule autre personne qui, selon moi, incarne aussi bien la bouffonnerie économique que le vice-premier ministre, c'est le premier ministre lui-même. C'est peut-être ce qui explique que l'un et l'autre s'entendent si bien ces temps-ci.

Au lieu de reprocher au secteur privé de ne pas en faire assez, le gouvernement devrait peut-être reconnaître qu'il a pour rôle d'aider l'entreprise privée à mieux performer. On me permettra, à cet égard, de suggérer certaines initiatives modestes que le gouvernement pourrait prendre à cette fin.

Il pourrait supprimer l'impôt sur le capital au Canada. Nous sommes l'un des rares pays industrialisés où les entreprises doivent payer des impôts non pas parce qu'elles font des profits mais parce qu'elles ont des capitaux. Imposer le capital, c'est matraquer l'investissement et, par voie de conséquence, l'initiative et la productivité. Voilà un modeste exemple mais une proposition constructive de ce que le gouvernement devrait faire.

Initiatives ministérielles

Une autre mesure consisterait à éliminer l'impôt sur les gains en capital. Cet impôt n'existe au Canada que depuis 1971. Aucun autre impôt n'a d'effet plus pernicieux sur la croissance du capital du particulier ou de la famille. Cette croissance est nécessaire à l'accumulation d'épargne et à la croissance de l'investissement dont ont besoin les particuliers et les familles, mais aussi les entrepreneurs qui, souvent, ont immobilisé tout leur avoir dans une entreprise. Il serait tout à fait sensé d'abaisser davantage cet impôt, l'objectif ultime étant de l'éliminer complètement.

Le gouvernement a prétendu que notre impôt sur les gains en capital était plus bas que celui des États-Unis. C'est une erreur flagrante. En réalité, le taux d'inclusion et l'impôt réel sur les gains en capital, en fin de compte, sont nettement plus élevés que chez nos voisins. Il s'agit là d'un champ d'imposition où nous pouvons nous permettre de prendre des mesures. Nous pourrions non seulement ramener notre taux d'imposition au même niveau que celui des États-Unis, mais aussi, pour une fois, prendre les devants sur les États-Unis, pour peu que le gouvernement opte pour l'élimination totale de l'impôt sur les gains en capital des particuliers.

Je présume que cet impôt rapporte des recettes minimales, vu les bouleversements qui ont secoué les marchés financiers depuis un an. Même avec les marchés haussiers de l'année qui a précédé, l'impôt sur les gains en capital n'a rapporté qu'environ 3 milliards de dollars.

Le gouvernement se permet d'envoyer des chèques totalisant 500 millions de dollars à des personnes décédées, à des riches, à des prisonniers et à des étudiants qui ne se chauffent pas au mazout. S'il peut flamber 500 millions de dollars en dépenses pré-électorales qui visaient non à aider les consommateurs à se chauffer, mais à améliorer les chances des libéraux aux élections, j'estime qu'il pourrait aller un peu plus loin. Il pourrait donner aux investisseurs, aux familles, aux particuliers et aux entrepreneurs canadiens un avantage par rapport aux États-Unis en éliminant l'impôt sur les gains en capital.

● (1020)

Il existe une autre statistique sans doute inconnue de la majorité des députés. Plus de 60 p. 100 de l'impôt sur les gains en capital des particuliers au Canada est versé par des personnes gagnant moins de 50 000 \$ par année. La participation aux marchés financiers par des Canadiens de divers paliers de revenus et secteurs socioéconomiques n'a jamais été aussi grande. C'est notamment attribuable aux fonds commun de placement, véhicules servant à assurer la diversification grâce à un apport de capital relativement faible. Toutefois, la tendance à long terme, c'est que plus de Canadiens que jamais appartenant à un plus grand nombre de paliers de revenus font des investissements. Les Canadiens effectuent ces types d'investissements. Il serait fort judicieux d'aider un peu plus les Canadiens. Une nouvelle réduction de l'impôt sur les gains en capital aurait beaucoup de sens.

Lorsqu'il est question de productivité, il n'y a manifestement pas que des leviers financiers et une réforme fiscale qui s'imposent. Une réduction des impôts ne suffit pas. À mon avis, il faut au Canada une vaste et importante réforme fiscale axée sur la productivité. Une réforme de la réglementation s'impose également. Nous devons collaborer avec toutes les provinces à l'établissement d'un programme national abordant les questions de productivité dans le contexte de notre régime fiscal et de notre système de réglementation.

Au-delà de tout cela, nous devons aborder la question des dépenses du gouvernement. De toute évidence, lorsque l'argent des contribuables est affecté à des postes qui ne reflètent pas

nécessairement les valeurs, les besoins ou les intérêts supérieurs à long terme des Canadiens, l'argent ainsi gaspillé peut avoir aussi l'effet pervers de réduire la productivité. Il encourage des particuliers à se livrer à des activités qui, en plus de ne peut-être pas servir leurs intérêts supérieurs, peuvent en fait nuire à la productivité.

J'ai parlé plus tôt du déséquilibre financier. Nous devons revenir sur la question de la péréquation au Canada. La péréquation constitue un programme social très important. C'est le seul programme social consacré dans la Constitution au Canada. À l'heure actuelle, notre système de péréquation est en panne.

En 1958, les objectifs initiaux du programme de péréquation étaient d'offrir des niveaux d'imposition et de services à peu près égaux à l'échelle du pays. De toute évidence, avec la disparité croissante entre les provinces sur les plans des services et de l'impôt, il faut se pencher sur cette question. Nous devrions l'aborder en remettant aussi en question notre stratégie de développement économique. Nous devrions mettre au point des leviers fiscaux plus efficaces comme ceux qu'ont utilisés d'autres pays pour élaborer des stratégies de développement économique plus efficaces permettant en bout de piste de résoudre certains des problèmes de déséquilibre financier.

J'ai essayé d'aborder un assez vaste éventail de problèmes, ceux dont le gouvernement s'est mal occupé, ainsi que ceux dont il ne s'est pas occupé alors qu'il aurait dû le faire. J'espère que, pendant la période des questions et commentaires, les députés poseront des questions qui nous permettront de discuter d'autres problèmes susceptibles de présenter un intérêt commun mais difficiles à couvrir en si peu de temps.

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): Monsieur le Président, mon collègue et moi sommes probablement tout aussi préoccupés l'un que l'autre du niveau d'efficacité du travail du comité dans le dossier du projet de loi C-49. J'aimerais que le député nous fasse part de sa position à ce sujet.

Le comité a pris la peine de convoquer à grands frais un certain nombre de témoins, à la fois au cours des consultations prébudgétaires et dans le cadre des travaux portant précisément sur le projet de loi C-49.

Au cours des consultations prébudgétaires, bon nombre de témoins ont affirmé que les sommes versées à des organismes de charité privés devraient donner droit aux mêmes avantages fiscaux que celles versées aux organismes publics. Les témoins étaient unanimes à ce sujet. Le Comité l'a recommandé au ministre des Finances, mais on ne retrouve rien à cet effet dans la loi d'exécution du budget.

Au cours des discussions sur le projet de loi C-49, les témoins ont unanimement déclaré que la façon dont la nouvelle taxe à la sécurité doit s'appliquer aura des répercussions désastreuses pour les petits transporteurs. Là encore, le comité a choisi de ne pas en tenir compte, et ce avec l'assentiment du cabinet du premier ministre. D'autres mesures de coercition ont également été utilisées.

J'aimerais que le député nous fasse part de ses observations à ce sujet. J'espère qu'il en est aussi fâché que je le suis.

● (1025)

M. Scott Brison: Monsieur le Président, je remercie mon jeune collègue courroucé d'Elk Island de son intervention. Nous avons tous notre façon de faire face à la colère et je serai heureux de lui donner des conseils à ce sujet s'il le désire.

Initiatives ministérielles

Le député apporte une très importante contribution au Comité des finances de la Chambre des communes. Il est aussi préoccupé que moi du fait que les travaux du comité sont de moins en moins fonctionnels au fur et à mesure que l'exécutif et le cabinet du premier ministre accroissent leur contrôle. J'inclurais bien aussi le Cabinet, mais je crois que même le Cabinet n'a plus grand-chose à dire sur la façon dont les choses se font de ce côté-là de la Chambre. À mon avis, le cabinet du premier ministre exerce de plus en plus de contrôle sur les députés ministériels. Il tente également d'exercer un plus grand contrôle sur les comités qui sont de nature beaucoup plus efficaces et fonctionnels lorsqu'ils peuvent fonctionner en collaborant de façon non partisane.

Je suis très déçu qu'on n'ait pas tenu compte des préoccupations concernant la taxe pour la sécurité aérienne qu'ont exprimées tous les témoins qui ont comparu devant le comité. Ce n'est pas le comité qui n'en a pas tenu compte. Certains députés libéraux, dont le député de Hillsborough, ont exprimé leurs préoccupations.

En fait, le député de Hillsborough a dit au comité qu'il ne voterait pas en faveur de la taxe pour la sécurité aérienne si elle n'était pas modifiée. Il appuyait une motion de l'opposition proposant de la réduire de 50 p. 100. Bien entendu, la présidente, sachant que si un vote avait lieu à ce moment-là, la taxe pour la sécurité aérienne serait réduite de 50 p. 100 par le comité, a brièvement suspendu la séance et, comme par miracle, 30 minutes plus tard, quand la séance a repris, le député de Hillsborough n'était pas là. Il avait disparu. J'ai proposé au comité que nous lui envoyions une carte lui souhaitant un prompt rétablissement.

Le député est revenu 20 minutes plus tard; on aurait dit qu'il avait perdu son chiot; il avait l'air hagard de quelqu'un qui sortait de la salle de torture du whip. Il a dit qu'il avait changé d'avis, que maintenant il comprenait le point de vue du gouvernement. Il a ajouté qu'il avait reçu l'assurance du ministre des Finances que la question serait réétudiée à l'automne et que le ministre réduirait la taxe si elle rapportait plus que ce qui était nécessaire.

Je ne suis pas né de la dernière pluie. Le ministre des Finances avait promis d'éliminer la TPS, il ne l'a pas fait. Le ministre des Finances a accumulé un surplus dans la caisse de l'assurance-emploi aux dépens des travailleurs et des petites entreprises. Devons-nous le prendre au sérieux quand il dit qu'il réduira la taxe pour la sécurité aérienne si elle rapporte trop? Le ministre des Finances est accro des impôts. Nous ne nous attendons pas à ce que le gouvernement ou le ministre des Finances respectent leur engagement.

Il est malheureux que le whip libéral, agissant sur les ordres du cabinet du premier ministre, contrôle de plus en plus les comités, les rendant dysfonctionnels. Pour que le Parlement soit efficace, il faut que les comités soient efficaces.

Je sais que le député d'Elk Island et moi-même continuerons à assister à ces réunions et que nous continuerons à faire de notre mieux pour que les comités soient fonctionnels et efficaces, mais c'est parfois très frustrant. Je sais que certains députés libéraux sont tout aussi frustrés que nous.

• (1030)

M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le député de l'autre côté a fait ressortir une foule de points, mais il en a oublié.

Permettez-moi de signaler que nous sommes le seul pays du G-7 qui réalise l'équilibre budgétaire. Cette année, nous remboursons la dette nationale. Au cours des quatre dernières années, nous avons consacré 36 milliards de dollars au remboursement de la dette nationale. Nous avons présenté cinq budgets équilibrés d'affilée.

Nous avons un train de mesures économiques et de mesures fiscales qui dépasse le plan américain, compte tenu de la taille de notre économie, et elles sont concentrées en début de période. Nous avons mis fin à une période de 28 ans de déficit. Voilà les points que le député a omis de mentionner.

Je dirai en outre qu'en vertu de nos initiatives stratégiques de financement, soit 9 milliards de dollars cette année, 11 milliards l'an prochain et 7,7 milliards sur cinq ans, nous nous appliquerons à améliorer la sécurité économique des particuliers. Nous consacrerons 2 milliards de dollars à des projets d'infrastructure stratégique et 1,1 milliard sur trois ans à des mesures visant à appuyer l'acquisition de compétences et l'apprentissage.

Permettez-moi de souligner aussi que l'impôt sur le revenu des particuliers est à la baisse. Je suis certain que mon collègue n'a pas délibérément omis ces faits mais qu'il a simplement oublié de les mentionner.

Il me semble que le député de l'autre côté n'a pas toujours une grande qualité d'écoute alors que nous avons écouté attentivement ce qu'il avait à dire.

Le député a peut-être des commentaires à formuler sur le fait que notre parti a un bilan économique bien meilleur que ne l'était celui de son parti quand il était au pouvoir. Il a peut-être des commentaires à formuler sur la situation financière dont nous avons hérité et sur la manière dont nous l'avons améliorée depuis 1993.

M. Scott Brison: Monsieur le Président, cela ne servira à rien, mais je remercie le député pour sa question.

En ce qui concerne le déficit, selon les normes comptables allemandes, américaines et britanniques, le Canada est actuellement dans une situation déficitaire. Selon les normes canadiennes, nous nous dirigeons progressivement vers un déficit. Pour éviter de se retrouver de justesse avec un déficit, le gouvernement a dû différer à l'an prochain l'impôt sur les sociétés. C'était le seul moyen. Il a dû non pas alléger les impôts, mais les différer. Don Drummond, économiste en chef de la Banque TD, a qualifié cela de comptabilité artificieuse.

M. Rick Borotsik: Arhtur Andersen et le gouvernement canadien.

M. Scott Brison: Effectivement, le gouvernement emploie des méthodes comptables du style Enron.

Pour ce qui est des impôts, le député a tort. Le fait est qu'au Canada, l'impôt sur le revenu des particuliers est plus élevé qu'aux États-Unis et que, après la réduction des impôts, l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur les gains en capital continueront d'être substantiellement plus élevés que chez nos voisins. C'est l'une des raisons pour lesquelles les États-Unis continuent d'attirer des capitaux et que le Canada, sous ce gouvernement, continue de les repousser.

Au sein du G-7, le Canada est un des pays où l'impôt sur le revenu est le plus élevé, et au sein de l'OCDE, il est au deuxième rang des pays où l'impôt sur les sociétés est le plus élevé. Il n'y a pas de quoi être fier.

Initiatives ministérielles

Je suis content que le député ait parlé du bilan du gouvernement qui a précédé. En 1984, le gouvernement a hérité d'un déficit de 39 milliards de dollars, ce qui représente 9 p. 100 du PIB. En neuf ans, il a réduit le déficit presque de moitié, le ramenant de 9 p. 100 à 4 p. 100 du PIB. En même temps, il a eu le courage de proposer une politique de libre-échange et d'user de ses garanties politiques pour devancer le public canadien et prendre le risque de déclencher des élections en 1988 afin de mettre en place une politique de libre-échange. Il a pris le risque politique d'éliminer la taxe sur les ventes des fabricants qui nuisait aux investissements et à la productivité, et de la remplacer par la TPS, une taxe beaucoup plus rationnelle et plus sensée sur le plan économique. Politiquement, cette taxe n'était pas très appréciée, mais c'était la chose à faire.

Quelle était la position du parti du député sur toutes ces questions? Son parti s'opposait farouchement à toutes les initiatives du gouvernement, depuis la réduction du pourcentage du déficit par rapport au PIB jusqu'à la mise en oeuvre de politiques du type de celles qui ont permis au Canada de traverser les années 1990 grâce à une plus grande prospérité et à de meilleures chances de réussite pour tous les Canadiens. Ce gouvernement-là a semé les graines pour ce gouvernement-ci, qui n'a eu qu'à récolter les fruits de ces initiatives.

• (1035)

M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je pense que certaines des fleurs qu'ils ont ramassées étaient de toute évidence déjà fanées. Quoiqu'il en soit, c'est avec plaisir que j'interviens au sujet du projet de loi C-49 sur l'exécution du budget.

Cette mesure législative vise à mettre en oeuvre plusieurs mesures prévues dans le budget 2001. Comme les députés s'en rappellent sans doute, le budget 2001 a été présenté au lendemain des événements tragiques du 11 septembre survenus aux États-Unis.

Le budget est destiné non seulement à renforcer la situation économique et la sécurité du Canada, tel qu'énoncé dans le plan à long terme du gouvernement, mais il vise aussi à régler les problèmes immédiats des Canadiens sur les plans de l'économie et de la sécurité suite à cette tragédie.

Le gouvernement a réagi dès le début et je le précise, avec diligence, aux événements du 11 septembre, en prenant des mesures législatives pour contrer le terrorisme et renforcer la capacité du Canada d'identifier, de poursuivre et de punir les terroristes. Il a en outre pris des mesures pour couper les sources de financement des terroristes.

Le budget 2001 est axé sur ces initiatives et comprend un ensemble de mesures de sécurité destinées à assurer la sécurité des Canadiens, à empêcher les terroristes d'entrer au Canada et à maintenir nos frontières ouvertes. Le budget prévoit 7,7 milliards de dollars pour les cinq prochaines années afin d'améliorer la sécurité des Canadiens, de resserrer la sécurité à nos frontières tout en les maintenant ouvertes et efficaces.

Ce montant comprend un financement de 2,2 milliards de dollars au titre de la sécurité du transport aérien et de la création de l'Administration canadienne de la sécurité du transport aérien, qui offrira des services de sécurité améliorés aux aéroports et à bord des avions, conformément aux nouvelles normes nationales rigoureuses établies par Transports Canada.

Établie en vertu du projet de loi C-49, la nouvelle administration sera responsable de la certification des agents de contrôle, du contrôle efficace des personnes et des biens avant l'embarquement et de l'affectation d'agents armés à bord des aéronefs ainsi que de

l'acquisition et de l'utilisation du matériel de contrôle, y compris pour la détection des explosifs.

Le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien qui doit entrer en vigueur le 1^{er} avril 2002 servira à financer ces nouvelles dépenses. Ce droit sera payé par les voyageurs du transport aérien, en l'occurrence les premiers bénéficiaires de ces mesures de sécurité améliorées, et sera perçu par les transporteurs aériens ou par leurs agents au moment de l'achat des billets d'avion.

Pour les voyages au Canada, ce droit s'appliquera aux vols assurant la liaison avec les aéroports où l'Administration canadienne de la sécurité du transport aérien assurera le contrôle des passagers. Le droit perçu pour les voyages intérieurs sera de 12 \$ pour un aller simple et de 24 \$ pour un aller-retour.

La taxe sur un billet d'avion pour un vol hors du Canada pour une destination à l'intérieur de la zone continentale des États-Unis sera également de 12 \$ et de 24 \$.

Toutes les recettes de cette taxe serviront à financer l'amélioration du système de sécurité du transport aérien, et si les recettes finissent par excéder les coûts, le montant de la taxe sera réduit. Le gouvernement, comme le ministre l'a dit à maintes reprises à la Chambre, réexaminera la taxe à l'automne.

Le système amélioré de sécurité assurera aux voyageurs que le système canadien de transport aérien demeure l'un des plus sûrs et des plus sécuritaires dans le monde.

En plus de répondre aux préoccupations immédiates des Canadiens en matière de sécurité, le budget 2001 répond également à des besoins immédiats au moyen d'investissements ciblés destinés à stimuler la confiance dans l'économie d'une façon économiquement abordable.

En investissant dans l'infrastructure stratégique, les compétences, l'apprentissage, la recherche, la santé, les enfants autochtones, l'environnement et l'aide internationale, le budget 2001 traduit le plan à long terme du gouvernement tout en assurant maintenant un soutien important à l'économie.

Le budget permettra de le faire grâce notamment au Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, dont le projet de loi C-49 prévoit la création.

L'économie moderne du XXI^e siècle requiert une ossature formée d'une infrastructure financière solide pour soutenir la croissance du pays et notre qualité de vie.

Les budgets précédents ont alloué des fonds destinés à l'amélioration des infrastructures provinciales et municipales. Le budget 2000, par exemple, a institué le programme Infrastructures Canada et le Programme stratégique d'infrastructures routières.

Le gouvernement reconnaît le besoin de soutien additionnel pour les grands travaux d'infrastructure stratégique qui peuvent apporter des avantages économiques et sociaux durables tout en fournissant un stimulant et des avantages sur le plan de la productivité à long terme. Pour répondre à ce besoin et mettre en oeuvre d'autres initiatives fédérales en matière d'infrastructures, le gouvernement crée le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique qu'il dote d'une contribution fédérale minimale de 2 milliards de dollars.

En collaboration avec les gouvernements provinciaux, les administrations et municipales et le secteur privé, le Fonds contribuera au financement de grands travaux d'infrastructure dans des domaines comme les routes et le rail, le transport en commun, le tourisme, le développement urbain ainsi que le traitement de l'eau et l'épuration des eaux usées.

Initiatives ministérielles

•(1040)

Il y a quelques instants, j'ai dit que l'aide internationale constituait un des investissements stratégiques prévus dans le budget 2001. Les Canadiens n'ont pas perdu de vue leur obligation d'aider les pays moins bien nantis du monde. Au sommet du G-8 tenu à Gênes en juillet dernier, les dirigeants africains ont présenté leur proposition de nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, et les dirigeants du G-8 se sont engagés à appuyer leur initiative.

Depuis lors, le premier ministre a réitéré son engagement selon lequel le développement en Afrique sera un des principaux thèmes du sommet du G-8 dont le Canada sera l'hôte à Kananaskis. Donnant suite à son engagement, le gouvernement a annoncé, dans le budget 2001, l'injection de 500 millions de dollars sur trois ans dans le développement en Afrique.

Le nouveau fonds du Canada pour l'Afrique, dont la création est prévue dans le projet de loi C-49, permettra l'établissement d'un programme gouvernemental servant à financer des activités susceptibles de contribuer à la réduction de la pauvreté, à fournir de l'enseignement primaire et à placer durablement l'Afrique sur la voie menant à un avenir meilleur.

Le gouvernement est déterminé à donner à tous les Canadiens la possibilité d'accroître leurs connaissances. Qu'il s'agisse de formation dans le système d'éducation, les universités ou d'autres centres de recherche avancé ou de formation en cours d'emploi, le gouvernement reconnaît depuis longtemps l'importance d'investir dans les gens.

C'est pourquoi nous avons créé la Stratégie canadienne pour l'égalité des chances dans le budget 1998. Le budget 2001 favorise aussi l'acquisition de connaissances et l'apprentissage.

Par exemple, le projet de loi C-49 fournit de l'aide fiscale pour aider les apprentis mécaniciens de voiture inscrits dans un programme provincial à faire face aux coûts très élevés des outils. À partir de 2002, ils pourront déduire de l'impôt le coût de leurs nouveaux outils excédant le plus élevé des montants suivants: 1 000 \$ ou 5 p. 100 de son revenu d'apprenti.

Une autre mesure prévoit un allègement d'impôt pour les étudiants adultes qui reçoivent de l'aide gouvernementale pour de l'éducation de base au niveau primaire ou secondaire. Le projet de loi C-49 exempte d'impôt toute aide consentie pour le paiement de frais de scolarité engagés pour un programme d'éducation des adultes fourni dans le cadre de certains programmes gouvernementaux, y compris l'assurance-emploi.

Le projet de loi aide également certains étudiants à suivre des programmes d'éducation permanente en accordant le crédit d'impôt pour études à ceux qui reçoivent de l'aide imposable pour des études postsecondaires dans le cadre de certains programmes gouvernementaux, y compris l'assurance-emploi.

Les députés savent que la qualité de vie des Canadiens est étroitement liée à la préservation et à l'amélioration de notre environnement naturel. Le budget 2001 prévoit de nouvelles dépenses et des mesures fiscales qui visent à garantir l'assainissement constant de notre environnement.

Une telle mesure est incluse dans le projet de loi C-49 et concerne les propriétaires de boisés commerciaux qui sont peut-être assujettis aujourd'hui à l'impôt sur le revenu quand ils transfèrent ces terres à leurs enfants. Il faut parfois couper prématurément ces boisés afin de produire les recettes nécessaires pour acquitter l'impôt sur le transfert, ce qui nuit à la saine gestion de la ressource.

Le projet de loi permettrait d'étendre le report d'impôt en cas de transferts entre générations de biens agricoles aux transferts entre générations de boisés commerciaux qui constituent des entreprises agricoles et qui sont gérés conformément au plan de gestion forestière.

Je devrais aussi mentionner que les initiatives budgétaires ayant trait à l'énergie renouvelable et à l'efficacité énergétique seraient mises en application, grâce aux modifications qui seraient apportées au Règlement de l'impôt sur le revenu et dont l'ébauche a déjà été rendue publique.

Le budget 2001 renferme d'autres mesures fiscales qui ont toutes pour objet d'améliorer l'équité du régime fiscal. Le projet de loi rend permanente la mesure budgétaire de 1997, octroyant une aide fiscale spéciale pour le don de certains titres à des organismes de bienfaisance publics, ainsi que la mesure budgétaire de 2000, réduisant l'impôt sur les prestations d'emploi pour le don de certains titres acquis au moyen de régimes d'options d'achat d'actions.

Une autre mesure vise à améliorer le régime des crédits pour TPS. À compter de juillet 2002, le droit au crédit pour TPS pour un trimestre sera fondé sur les circonstances familiales à la fin du trimestre précédent, et non à la fin de l'année civile précédente.

•(1045)

Pour que les petites entreprises bénéficient de liquidités, les acomptes provisionnels d'impôt des sociétés pour janvier, février et mars 2002 seront reportés d'au moins six mois sans pénalité. Afin de permettre aux investisseurs étrangers d'avoir recours plus facilement à des partenariats limités pour constituer des placements de capital de risque, le projet de loi C-49 ferait en sorte que les partenaires non résidents ne seraient plus considérés comme faisant des affaires au Canada du seul fait que la gestion des investissements ou les services administratifs sont assurés par des résidents canadiens. Enfin, une autre mesure fiscale permettra de déduire pleinement le coût des repas fournis aux employés des campements de travailleurs de la construction qui ne peuvent retourner chez eux chaque jour.

Une autre mesure concerne l'amélioration des prestations parentales dans le cadre du programme d'assurance-emploi. Actuellement, la durée limite de 50 semaines des prestations combinées de maladie, de maternité et des prestations parentales dans le cadre du programme d'assurance-emploi fait en sorte qu'une femme qui tombe malade n'a pas droit au plein montant des prestations complémentaires. Afin de permettre aux mères de famille de recevoir le plein montant des prestations spéciales, à compter du 3 mars 2002 la période de prestations sera accrue d'une semaine pour chaque semaine de prestations de maladie qu'une femme reçoit pendant sa grossesse ou pendant qu'elle touche des prestations parentales. Une seconde mesure touchant l'assurance-emploi accroît les prestations parentales que des parents peuvent demander après la naissance ou l'adoption d'un enfant. Les parents disposeront d'un délai de deux ans pour faire leur demande de prestations.

J'ai effectué un rapide survol des principales mesures contenues dans le projet de loi C-49. Je rappelle à la Chambre que les événements du 11 septembre n'ont en rien modifié la détermination du gouvernement relativement à sa politique financière.

Initiatives ministérielles

Comme je le disais au début de mon discours, le budget de 2001 poursuit le plan à long terme du gouvernement, qui vise à renforcer notre économie et la sécurité de notre société. Ce budget répond également aux attentes à court terme des Canadiens. Nous entendons continuer d'investir dans les ressources humaines, de réduire les impôts, d'alléger la dette et de renforcer notre économie. Mais surtout, nous poursuivrons l'application de notre plan d'investissement à long terme dans l'avenir sans renouer avec les déficits.

Je terminerai en citant le ministre des Finances qui disait que le budget de 2001 nous permet de gérer le présent pour mieux maîtriser l'avenir. Les mesures contenues dans le projet de loi C-49 nous y aideront. J'invite les députés à adopter le projet de loi C-49.

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je savais d'avance tout ce que le député allait dire ou presque, car je l'ai entendu maintes et maintes fois dire par les députés d'en face. Je vais poser une première question et, si aucun autre député ne prend la parole, j'en poserai une autre.

Les libéraux semblent être passés maîtres dans l'art d'exploiter au maximum, au plan politique, l'annonce de mesures qui ont peu d'effet ou qui, dans bien des cas, n'en ont pas. Une de ces mesures est l'allègement d'impôt pour l'achat d'outils accordé aux mécaniciens. Depuis que je siége ici, soit depuis plus de huit ans, nous avons reçu des instances de mécaniciens qui sont tenus, dans certains cas, d'investir jusqu'à 40 000 \$ ou 50 000 \$ dans des outils qui leur sont nécessaires pour faire leur travail. D'autres personnes qui doivent investir dans du matériel pour gagner leur vie peuvent réclamer des déductions. Les médecins, les avocats et les dentistes, notamment.

Une voix: Les libéraux aussi.

M. Ken Epp: Les libéraux aussi. Toutefois, ce n'est pas le cas pour les mécaniciens. Le gouvernement prétend réagir à cela avec un nouvel allègement fiscal qui permettra aux mécaniciens de déduire le coût de leurs outils. Et pourtant, si on lit bien, on se rend compte que cela ne s'applique que l'année de leur apprentissage. Ce n'est pas réaliste. D'abord, au cours de leurs années de formation et d'apprentissage, les mécaniciens touchent un très faible revenu qui ne leur permet pas d'acheter les outils dont ils ont besoin.

Ensuite, si on y regarde de près, on se rend compte que l'allègement ne vaut que pour 1 000 \$ d'outils tout au plus. Ce serait là la déduction maximale pour un mécanicien qui gagne plus de 20 000 \$. Un mécanicien qui gagne moins de 20 000 \$ ne peut réclamer que 5 p. 100 de son revenu.

Le coût des outils des mécaniciens débutants n'est pas fonction de leur revenu. Ils ont besoin d'argent. C'est un mystère pour moi que le gouvernement ne veuille pas leur accorder au moins 1 000 \$ de déduction, quel que soit leur revenu. Il veut exploiter au maximum une annonce qui ne donne pas grand-chose aux principaux intéressés.

Le député peut-il justifier la décision du gouvernement d'accorder un allègement fiscal aussi médiocre, insuffisant et inepte? Je serai heureux que sa réponse figure au compte rendu, parce que je vais en faire des photocopies pour l'envoyer aux gens qui m'ont sollicité à ce sujet.

• (1050)

M. Bryon Wilfert: Monsieur le Président, mon collègue d'en face sait que l'Association canadienne des constructeurs d'automobiles a envoyé une lettre d'appui à la suite de cette annonce.

Je ne nie pas que les outils des mécaniciens coûtent cher. J'espère ne pas être en conflit d'intérêts, mais mon neveu est mécanicien. J'ai

donc de l'information de première main quant au fait que les outils des mécaniciens coûtent extrêmement cher. Cela ne fait aucun doute.

Comme mon collègue le sait, les mesures annoncées sont celles que le gouvernement entend prendre pour l'instant. Ce sont des mesures positives. Je crois que la majorité des députés vont les appuyer. Mais cela n'exclut pas l'adoption d'autres mesures dans l'avenir. On a aussi fait mention d'autres métiers qui seraient intéressés à profiter d'avantages similaires.

Il est certain que les outils d'un mécanicien peuvent coûter 30 000 \$ ou même 40 000 \$. La raison, comme nous le diront bon nombre des personnes qui font ce métier, est qu'ils disparaissent facilement. Il appartient aux mécaniciens d'acheter leurs propres outils. Ils ne les achètent pas tous à la fois, comme mon collègue le sait sûrement. Ils garnissent leur coffre à outils avec le temps parce que ces choses sont très coûteuses. Le coût d'un seul outil peut être exorbitant. Je crois donc que les mesures annoncées représentent un bon pas en avant.

Pour mettre les choses en contexte, nous voulons nous assurer d'agir de manière responsable et de respecter notre budget. Nous reconnaissons, comme tous les députés, j'en suis sûr, que ces mesures visent à aider les apprentis. On a entendu des observations à cet effet. Certaines donnaient à penser que nous devrions faire une étude plus approfondie de la question. Avec l'appui de mon collègue au sein du Comité des finances, je suis convaincu que nous pourrions nous pencher sur cette question au cours de la prochaine année.

M. Ken Epp: Monsieur le Président, j'espère sincèrement que les téléspectateurs qui suivent nos travaux n'ont pas l'impression que je suis le seul député de l'opposition ici. Il y en a de nombreux autres, mais je pense qu'ils ne sont pas prêts à s'engager dans un débat avec le député.

J'ai une deuxième question concernant ce sujet. C'est une excellente idée d'établir des règles fondées sur certains principes, car le gouvernement libéral semble rédiger énormément de projets de loi à objets multiples. Lorsqu'un problème survient, il élabore une règle. Il n'a aucun principe directeur. Le principe devrait être le suivant: il devrait y avoir un avantage fiscal, une déduction pour amortissement ou une mesure du genre.

S'il existe un principe selon lequel on accorde une déduction aux mécaniciens pendant leur formation, pourquoi ne pas faire de même pour les dentistes? Pourquoi ne pas dire que les dentistes peuvent déduire toutes les dépenses qu'ils engagent pendant leur formation pour l'achat de matériel destiné à leur cabinet, mais que cette déduction prendra fin une fois la formation terminée.

Il devrait y avoir un principe directeur en ce qui concerne les avantages fiscaux et les déductions pour amortissement: les dispositions devraient s'appliquer également à tous les Canadiens, indépendamment de la façon dont ils gagnent leur vie. Le député a vraisemblablement suscité des espoirs pour l'avenir en disant que le gouvernement adopterait la mesure et pourrait même l'étendre à d'autres secteurs. Je dois avouer que mes attentes ne sont pas aussi élevées. Nous continuerons toutefois de tenter d'améliorer la mesure et de faire pression afin qu'elle soit adoptée.

Article 31 du Règlement

Ma question suivante concerne la taxe à la sécurité aérienne. Le député ne s'y est pas attardé, mais il a néanmoins soutenu que cette taxe, destinée à assurer la sécurité des usagers des transports aériens, doit permettre de répondre à un besoin important. Je voudrais lui soumettre une situation hypothétique. À une certaine époque, je m'occupais moi-même des réparations mécaniques à faire sur ma voiture. Quand je travaillais sur la transmission, ou sur une autre partie du véhicule, il m'arrivait souvent de me demander si le tout n'allait pas me tomber dessus, m'écraser et m'empêcher de respirer sauf s'il se trouvait quelqu'un à proximité pour me tirer rapidement de ce mauvais pas. J'ai toujours veillé à utiliser des béquilles et autres accessoires pour éviter pareil incident tandis que je me trouvais sous le véhicule. J'étais un mécanicien du dimanche et j'étais loin de posséder tous les outils sophistiqués qu'on trouve aujourd'hui chez beaucoup de gens.

Or le gouvernement se propose, pour ainsi dire, de laisser tomber la transmission sur la poitrine des transporteurs aériens, et de revenir le lendemain pour voir s'ils ne respirent plus, auquel cas il soulèvera cette transmission. Je ne trouve pas la solution adéquate pour régler le problème.

Nous avons, au ministère des Finances, des économistes qui devraient pouvoir évaluer les effets futurs des différentes dispositions à prendre. Nous avons appris, au Comité des finances, que cela n'a pas été fait dans le cas de cette taxe. Aucune étude n'a été faite des effets de la taxe à la sécurité aérienne.

Je crains que, quand le ministre des Finances examinera cette taxe l'automne prochain pour vérifier si les recettes qu'elle rapporte sont trop importantes, il ne nous réponde qu'elles ne le sont pas, car, d'ici là, de nombreuses petites entreprises de transport aérien à qui on aura fait payer cette taxe auront déclaré forfait et disparu du marché. Les recettes diminueront de ce seul fait, et l'on ne réduira pas la taxe, puisqu'il y aura moins de voyageurs pour la payer. Entre-temps, beaucoup de services utiles auront disparu.

Pourquoi le gouvernement n'entreprend-il pas une étude avant d'imposer une taxe aussi dévastatrice?

●(1055)

M. Bryon Wilfert: Monsieur le Président, en ce qui concerne les outils qu'utilisent les mécaniciens et les dentistes, il faut dire que les dentistes sont des travailleurs autonomes. Comme ils courent de plus grands risques, ils bénéficient de la déduction pour amortissement en raison d'une dépréciation de leur matériel, par opposition aux mécaniciens, surtout ceux qui sont employés par des sociétés, qui engagent de lourdes dépenses, comme nous l'avons souligné plus tôt. La nouvelle mesure proposée dans le budget s'appliquerait à ces apprentis. Nous tentons d'examiner la situation d'un travailleur indépendant qui court des risques et celle d'un employé d'une société.

Pour ce qui est de la taxe aéroportuaire, j'ignore s'il serait possible de mener une étude définitive des premières conséquences dévastatrices des attentats du 11 septembre. Nous avons vu des changements dans le marché depuis les attentats. Nous avons vu Air Canada réembaucher du personnel. Nous avons vu WestJet acheter de nouveaux avions et obtenir de nouvelles liaisons. Tout cela s'est produit depuis l'annonce de la présentation du budget, en décembre. Les sociétés aériennes savaient en décembre que la taxe sur la sécurité aéroportuaire serait imposée et, pourtant, elles recrutent du personnel, disposent de nouveaux appareils et assurent de nouvelles liaisons. De toute évidence, le marché récupère mieux que prévu. Nous en sommes ravis.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

TAÏWAN

M. John Finlay (Oxford, Lib.): Monsieur le Président, cette semaine le corps de cornemuses Ingersoll Pipe Band et le préfet Dave Oliphant du comté d'Oxford sont à Taïwan à l'occasion des célébrations marquant le 130^e anniversaire de la mission fondée par le révérend George Leslie MacKay, dans la ville de Tamsui.

Le révérend MacKay, missionnaire presbytérien bien connu, originaire du canton de Zorra dans ma circonscription d'Oxford, a rendu des services exceptionnels à la population du nord de Taïwan, de 1872 jusqu'à sa mort en 1901. Il est maintenant considéré héros national.

Le corps de cornemuses Ingersoll Pipe Band et le préfet Oliphant, sont présentement à Tamsui, à l'invitation de l'Église presbytérienne de Taïwan, pour marquer le jumelage officiel entre le comté d'Oxford et le canton de Tamsui. Notre corps de cornemuses et notre préfet participeront à la consécration d'un parc aménagé en hommage à George William MacKay qui a continué l'oeuvre de son père là-bas.

J'offre mes meilleurs voeux à l'Ingersoll Pipe Band et au préfet Oliphant qui représentent les habitants du comté d'Oxford et le Canada pendant toute cette semaine de célébrations à Taïwan.

* * *

●(1100)

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Betty Hinton (Kamloops, Thompson and Highland Valleys, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le vieil adage qui dit que rien n'est certain sauf la mort et les impôts s'appliquent également à tous les Canadiens. Aujourd'hui, néanmoins, il faut ajouter une exception: sauf aux autochtones.

Encore une fois, les tribunaux divisent les autochtones et les non-autochtones du Canada en rendant des jugements discutables. La récente décision de la Cour fédérale d'exempter un groupe de citoyens de tout impôt, à tous les niveaux, risque fort d'être contestée par les autres Canadiens. Une exemption pour les autochtones visés par le Traité n° 8 ne fera que les aliéner davantage de la majorité de la société et de les marginaliser.

Les Canadiens lucides se rendent compte que des niveaux d'impôt raisonnables sont nécessaires pour offrir des services à tous les citoyens. Comment se fait-il que le gouvernement ne comprenne pas qu'il est impossible d'instaurer l'égalité en divisant les gens?

* * *

LES JEUX PARALYMPIQUES D'HIVER DE 2002

M. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de rendre hommage aujourd'hui à trois grands athlètes canadiens qui ont remporté des médailles hier ou se sont classés dans les huit premiers aux Jeux paralympiques de Salt Lake City.

[Français]

Je parle, bien sûr, de Karolina Wisniewka, de Calgary, Alberta, qui a remporté la médaille d'argent dans l'épreuve de slalom géant chez les femmes. Le succès de Karolina est formidable à ces Jeux. Elle a déjà gagné deux médailles de bronze et, hier, une médaille d'argent.

Article 31 du Règlement

[Traduction]

Lauren Woolstencroft, de Calgary en Alberta, a remporté la médaille de bronze au slalom géant femmes. À 20 ans, Lauren s'est avérée une excellente sportive. Après avoir remporté à ces mêmes jeux d'hiver une médaille d'or dans une autre discipline, elle n'a eu aucun problème à décrocher cette seconde médaille.

[Français]

Chris Williamson, d'Edmonton, Alberta, avec son guide, Bill Harriot, de Windsor, Ontario, a terminé 5^e dans l'épreuve de descente chez les hommes. Chris a débuté le ski de compétition pour les personnes handicapées en janvier 1998, et a été sélectionné au sein de l'équipe canadienne l'automne suivant.

[Traduction]

Je félicite les athlètes pour leurs grandes victoires. Nous sommes fiers d'eux et je les remercie.

* * *

LES PROGRAMMES SOCIAUX

Mme Sophia Leung (Vancouver Kingsway, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai eu le plaisir d'annoncer l'investissement de 170 000 \$ au titre du financement du Planned Lifetime Advocacy Network Institute for Citizenship and Disability, à Vancouver.

PLAN est un programme exceptionnel dont la vocation est de trouver des façons nouvelles d'aider les personnes handicapées à améliorer leur bien-être et leur sécurité. Il met l'accent, pour atteindre ses objectifs, sur les organisations communautaires autonomes et les familles capables de subvenir à leurs propres besoins.

Nous devons poursuivre nos efforts en vue de faire de cette nation un pays inclusif offrant à tous les Canadiens la possibilité d'exploiter leur potentiel au maximum et d'avoir un bon niveau de vie. Il s'agit d'un processus d'autoperfectionnement et l'appui du gouvernement du Canada à ce programme est important.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Lynn Myers (Waterloo—Wellington, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une annonce sensationnelle à faire aujourd'hui: on a envahi Halifax. Des responsables du ministère de la Défense nationale m'ont informée du fait que l'armée révolutionnaire du Granovikstan, comptait capturer le port de Halifax et pénétrer dans les terres. C'est un acte d'agression honteux qui ne saurait être toléré.

On peut comprendre que l'armée révolutionnaire du Granovikstan veuille envahir Halifax, berceau de nombreuses icônes de la culture canadienne. Qu'on en juge: la bière Alexander Keith, Rita McNeil, Thomas the Tugboat et enfin *This Hour Has 22 Minutes*.

Sous la direction du lieutenant-colonel Jon Vance, le deuxième bataillon du Royal Canadian Regiment s'est vu confier la mission de défendre nos frères et soeurs à Halifax. La victoire lui est assurée.

Sérieusement, les exercices menés par les Forces canadiennes, y compris l'exercice Royal Guard en cours actuellement dans les Maritimes, servent à rappeler à tous les Canadiens le professionnalisme, le courage et l'engagement de nos militaires, hommes et femmes.

Je les remercie de se dévouer à la protection de notre grand pays.

● (1105)

[Français]

LA MAISON LE BALUCHON

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, j'ai assisté récemment à une fête marquant le 10^e anniversaire de La Maison Le Baluchon, de Saint-Hyacinthe. Cet organisme offre des services de soutien aux jeunes qui vivent des difficultés sur le plan personnel, familial, social ou scolaire.

Mais c'est surtout un lieu d'appartenance où des adolescents qui traversent des moments difficiles peuvent retrouver des gens accueillants, dynamiques et professionnels qui les soutiennent dans leur démarche personnelle.

En fréquentant La Maison Le Baluchon au cours des dix dernières années, bien des jeunes ont retrouvé le goût de vivre, le goût de se prendre en main, le goût de bâtir. L'apport de cette ressource au sein de la communauté maskoutaine est inestimable.

Je tiens à remercier le frère Lamoureux, initiateur du projet, qui m'a fait connaître Le Baluchon, dont la survie a été mon premier cheval de bataille comme député en 1993.

J'aimerais également féliciter le président du conseil d'administration, M. Claude Rainville, la coordonnatrice et son adjointe, Mmes Brigitte Sansoucy et Lucie Bilodeau, de même que l'ensemble des bénévoles qui font un travail admirable pour le bénéfice de nos jeunes et pour celui de toute la communauté.

Longue vie à La Maison Le Baluchon!

* * *

[Traduction]

LES SUBVENTIONS ET LES CONTRIBUTIONS

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, la pratique consistant à octroyer des contrats lucratifs à des amis politiques n'est pas nouvelle au sein du gouvernement, mais je pense que les Canadiens s'entendent pour dire que le fiasco de Groupaction dépasse les bornes.

Nous avons enfin trouvé le mystérieux document. Le véritable mystère n'était pas de savoir où était ce document. Le véritable mystère est de savoir pourquoi nous avons dépensé 550 000 \$ pour un tas disparate de fiches de renseignements aléatoires, présentées dans une seule langue, indiquant au gouvernement le calendrier sportif et culturel.

Groupaction a obtenu un autre contrat de 575 000 \$ pour effectuer deux études alors qu'une seule a été livrée. L'année dernière, enfin, toujours sous le règne d'Alfonso Gagliano, l'entreprise a obtenu un contrat de 615 000 \$ pour l'évaluation de la qualité de son travail en tant que consultant gouvernemental.

Des contributions électorales de l'ordre de 70 000 \$ ont rapporté à cette entreprise près de 2 millions de dollars en ce qui semble être des projets pour occuper ses employés. Il ne s'agit pas d'attribution de contrat mais bien de récompenses partisans.

*Article 31 du Règlement***LE MOYEN-ORIENT**

M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais profiter de l'occasion pour déplorer le décès d'un journaliste italien, qui a été tué par les troupes israéliennes durant des combats à Ramallah, en Cisjordanie, mercredi.

Le photographe pigiste Raffaele Ciriello a été atteint à l'abdomen par un tir provenant d'un char d'assaut israélien alors qu'il faisait, en compagnie d'un cameraman de la télévision italienne, un reportage sur des tireurs palestiniens.

Ce décès compte malheureusement parmi les incidents où des journalistes ont essayé des tirs lors d'affrontements au Moyen-Orient et nous rappelle que les journalistes mettent leur vie en danger en informant le public du monde entier sur des conflits tragiques comme celui que se livrent actuellement les Israéliens et les Palestiniens.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PC/RD): Monsieur le Président, jusqu'à tout récemment, le silence du premier ministre relativement au différend concernant le bois d'oeuvre a été assourdissant.

Au nom de toutes les familles canadiennes vivant de la production de bois d'oeuvre, de l'abattage à la vente de bois d'oeuvre en passant par la transformation, j'ai demandé au premier ministre le 2 novembre 2001 de se rendre sur-le-champ à Washington pour régler la question. Il semble que, pour le premier ministre, sur-le-champ veut dire dans quatre mois et demi ou 130 jours.

Néanmoins, je voudrais féliciter le premier ministre d'avoir enfin engagé résolument la discussion avec le président sur cette importante question. Puisque nous sommes à moins d'une semaine du 21 mars, j'espère que ce ne sera pas trop peu trop tard.

Cela me rappelle une autre question capitale menaçant l'avenir des forêts et de l'économie de la Colombie-Britannique, à savoir la crise du dendroctone du pin ponderosa. J'ai demandé au ministre des Ressources naturelles qu'il nous dise s'il a obtenu du ministre des Finances l'assurance que le gouvernement versera 600 millions de dollars sur dix ans, somme représentant la part du gouvernement fédéral des fonds requis pour la lutte contre cette épidémie.

* * *

LA SÉCURITÉ DANS LES AÉROPORTS

M. Jim Gouk (Kootenay—Boundary—Okanagan, Alliance canadienne): Monsieur le Président, certains disent que l'imposition d'une taxe ne rebute jamais le gouvernement libéral. L'idée d'empocher sous peu la plus grosse taxe déguisée de la décennie doit le ravir. Je fais allusion au nouveau droit de 24 \$ pour la sécurité dans les aéroports, qui entrera en vigueur dans 15 jours.

Est-ce une bonne taxe? Non, cela n'existe pas. Est-ce une taxe nécessaire? Encore une fois, non. Le montant dépasse nettement celui que les spécialistes de l'industrie jugent nécessaire. Il est nettement supérieur à celui qu'imposent les États-Unis où, selon le ministre des Transports, la sécurité dans les aéroports était bien inférieure à la nôtre, avant le 11 septembre.

Il y a bien des initiatives que le gouvernement pourrait et doit prendre avant de s'engager dans des dépenses extravagantes. Il n'a ni plan de dépenses, ni budget, ni étude d'impact sur les petits ou

nouveaux transporteurs aériens; il n'a même aucun plan de mise en application de sa taxe déguisée.

Le gouvernement devrait reporter l'entrée en vigueur de cette taxe tant qu'il n'aura pas réalisé des études, dressé des budgets et élaboré et mis en oeuvre d'autres solutions. Le sens des responsabilités l'exige. Agir autrement serait typique des libéraux.

* * *

● (1110)

[Français]

LEO YOUNG

Mme Raymonde Folco (Laval-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, voilà quelques jours, nous perdions une figure marquante de la communauté lavalloise. Après de longues années à aider les personnes qui en ont le plus besoin, M. Leo Young est décédé à l'âge de 85 ans.

Cofondateur, avec son épouse, M^{me} Cliffelene Horne, de l'organisme à but non lucratif Agape, M. Young a consacré temps et énergie à aider les moins fortunés.

Depuis 1976, Agape, qui signifie en hébreu et en grec «amour et partage dans une communauté», travaille avec les familles démunies des communautés anglophone et multiculturelle de Laval.

Par son travail et son dévouement, M. Young a su mettre en place un organisme qui n'a cessé de grandir avec les années et a su vraiment mettre en évidence la vraie signification du mot «agape».

Au nom des citoyens et citoyennes de Laval, je désire offrir mes plus sincères condoléances aux membres de sa famille, ainsi qu'à ses proches et à ses collaborateurs.

* * *

LA FÊTE DES IRLANDAIS

Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ): Monsieur le Président, au Québec, peu nombreux sont ceux qui ne connaissent personne d'origine irlandaise. En fait, chez nous, c'est tout près de 5 p. 100 de la population québécoise qui se réclament avec fierté de racines de la verte Eire.

Déjà, avant même la grande famine, on en recensait plus de 50 000, entre 1825 et 1829. Travailleurs courageux, mais malheureusement exploités, ils ont contribué à la réalisation des grands chantiers du XIX^e siècle, notamment celui du canal Lachine. Si, d'aventure, vos pas vous mènent au pied du pont Victoria, à Montréal, vous pourrez y voir un monument érigé à leur mémoire.

Dimanche, sur le coup de midi, pour la 178^e fois, s'ébranlera le défilé traditionnel montréalais de la Saint-Patrick. C'est avec fierté que nous nous joindrons à la communauté irlandaise pour célébrer avec elle ses racines. Sa différence a enrichi le peuple québécois et je suis heureuse, au nom du Bloc québécois, de dire à la communauté irlandaise: merci et bonne fête.

* * *

[Traduction]

WALLACE SHUTE

M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais rendre hommage à un bon ami et électeur, le docteur Wallace Shute. Ce dernier était un Canadien exemplaire dont les contributions médicale et littéraire sont reconnues dans le monde entier.

Questions orales

Le docteur Shute avait commencé sa longue et distinguée carrière médicale en gynécologie comme médecin des forces armées. Sa réalisation la plus remarquable a été la conception et la mise au point d'un forceps parallèle. Conçu afin de faire beaucoup moins de mal à la mère et à l'enfant, le forceps Shute a été le premier forceps vraiment remanié en plus de quatre siècles. Mis à part ses succès scientifiques, le docteur Shute était véritablement un homme de la Renaissance en tant qu'auteur et poète publié et peintre. Il avait été précédé dans la mort par sa femme Betty.

J'offre mes sincères condoléances à son fils Christopher, sa fille Joan et ses petites-filles Megan et Seonaid.

* * *

LA FISCALITÉ

M. Gurmant Grewal (Surrey-Centre, Alliance canadienne): Monsieur le Président, hier, en réponse à une question portant sur la nouvelle taxe imposée par le gouvernement sur les disques compacts vierges et les lecteurs MP3, la ministre du Patrimoine canadien a déclaré que les libéraux appuyaient les droits d'auteur.

Sa mémoire doit lui faire défaut. Sa mémoire à court terme l'a trahie puisqu'elle a oublié comment l'ancien ministre de la Santé avait complètement passé outre au brevet de la société Bayer relativement au Cipro pour aider Apotex, une entreprise dont il avait été le conseiller juridique. Sa mémoire à moyen terme l'a trahie aussi puisqu'elle a oublié à quel point elle avait échoué dans le dossier du MMT en 1998, ce qui avait conduit à une poursuite de 13 millions de dollars par le titulaire du brevet de ce produit, la société Ethyl, aux termes du chapitre 11 de l'ALENA. Sa mémoire à long terme ne doit pas l'abandonner toutefois puisqu'elle a fait volte-face sur la TPS, qu'elle est bien connue pour gaspiller les deniers publics et qu'elle essaie maintenant de percevoir des recettes accrues grâce à une nouvelle taxe sur les disques compacts et les lecteurs MP3.

C'est toute une députée. Elle se fiche de savoir que la propriété intellectuelle ne s'applique qu'aux idées originales.

* * *

L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN

Mme Val Meredith (South Surrey—White Rock—Langley, PC/RD): Monsieur le Président, le gouvernement libéral a toujours prélevé des impôts élevés afin d'accumuler des surplus lui permettant de bien paraître.

Il l'a d'abord fait avec la caisse d'assurance-emploi et maintenant, c'est le droit pour la sécurité du transport aérien. Le gouvernement commence à percevoir cette taxe extrême le 1^{er} avril, même s'il n'a pas encore engagé de personnel ou acheté du matériel et qu'il n'en fera rien avant de nombreux mois.

Sauf erreur, au cours des cinq prochaines années, cette taxe va permettre de percevoir au minimum un milliard de dollars de plus que ce dont on a besoin. Comment l'industrie canadienne du transport aérien peut-elle survivre à cette taxe déraisonnable?

Le ministre des Finances va-t-il reconsidérer immédiatement cette taxe malavisée avant qu'elle ne détruise complètement l'industrie canadienne du transport aérien?

* * *

• (1115)

LES ARTS ET LA CULTURE

Mme Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse d'intervenir aujourd'hui pour féliciter les

lauréats et lauréates des Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques. Ces prix ont été créés par le Conseil des arts du Canada en 1999.

Ces sept personnes de talent seront honorées lors d'une cérémonie qui se déroulera mercredi prochain à Rideau Hall. Elles excellent toutes dans les arts, à partir de la peinture jusqu'à la photographie en passant par la vidéo. Les lauréats et lauréates de cette année sont: l'artiste AA Bronson; le peintre, photographe et cinéaste Charles Gagnon; l'artiste autochtone Edward Poitras; l'artiste des nouveaux médias David Rokeby; l'artiste vidéo et photographe Barbara Steinman; l'artiste, graveuse d'art et artiste en architecture Irene Whittome, ainsi que la conservatrice et philanthrope Ydessa Hendeles.

Je demande à la Chambre de se joindre à moi pour reconnaître l'oeuvre de toute une vie de ces créateurs des arts médiatiques et des arts visuels et pour féliciter chacun d'eux.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

M. John Reynolds (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la dissension au sein du Cabinet au sujet de la faiblesse du dollar ne cesse de s'accroître. Hier, le vice-premier ministre a encore une fois attribué notre manque de compétitivité à des investissements insuffisants de la part des entreprises canadiennes, mais le ministre des Finances a dit que les entreprises canadiennes pouvaient être concurrentielles même si la valeur de notre dollar augmentait.

Ma question s'adresse au vice-premier ministre. Croit-il que les entreprises canadiennes pourraient être concurrentielles à l'échelle internationale si le dollar remontait à 76 cents, niveau où il était avant que les libéraux ne soient élus et ne commencent à le faire chuter?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, la politique de notre gouvernement n'est pas et n'a jamais été de faire chuter la valeur du dollar.

Le fait que les entreprises canadiennes sont capables de soutenir la concurrence non seulement aux États-Unis mais aussi sur les marchés mondiaux témoigne de leur compétitivité. Évidemment, si la valeur du dollar augmentait, elles devraient alors être encore plus concurrentielles, et je crois vraiment qu'elles font les efforts nécessaires pour en arriver là.

M. John Reynolds (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le vice-premier ministre ne croit pas que son gouvernement a fait chuter le dollar, mais il n'a qu'à regarder comment notre dollar s'est comporté depuis l'accession au pouvoir des libéraux jusqu'à maintenant. Qui l'a fait chuter? La population canadienne?

Si le vice-premier ministre croit maintenant que les entreprises peuvent être concurrentielles même avec un dollar plus fort, pourquoi alors les libéraux ne prennent-ils pas des mesures pour renforcer le dollar en réduisant les impôts, la dette et les dépenses inutiles?

Questions orales

Est-ce que ce sont les entreprises canadiennes qui ne sont pas concurrentielles ou est-ce que c'est le gouvernement libéral, qui s'est paresseusement appuyé sur la faiblesse du dollar au lieu de prendre des mesures pour accroître notre productivité et notre compétitivité?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, le parti du député s'est opposé à toutes les mesures que nous avons prises au cours des années, y compris la création de la Fondation canadienne pour l'innovation, l'augmentation des dépenses au titre de la recherche et du développement, l'aide accordée aux universités pour la R et D et les investissements dans les sciences et la technologie.

Ce sont là les choses que les gouvernements doivent faire, sans oublier les investissements dans l'éducation, l'aide à l'enseignement postsecondaire et l'aide à la formation et au perfectionnement. Ce sont là les mesures que les gouvernements doivent prendre. De la même façon, les entreprises, comme nous le savons, doivent faire des investissements dans la technologie, l'équipement, la formation et l'innovation, investissements qui sont nécessaires.

M. John Reynolds (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, c'est étonnant. Les députés d'en face mettent sur le dos des conservateurs tout ce qui est arrivé avant qu'ils ne soient élus, et ils nous mettent tout sur le dos depuis leur accession au pouvoir, mais c'est le gouvernement qui a fait augmenter la dette de 34 milliards de dollars et non pas les partis de l'opposition.

En 1991, il y avait ce que le premier ministre, qui était alors ministre des Finances, appelait sa politique du dollar faible, et je vais le citer. Il a dit qu'il s'était servi de cet instrument «pour replacer le Canada dans une position compétitive». Le premier ministre croit dans un dollar faible. Lui et le ministre des Finances imposent cette politique aux Canadiens depuis neuf ans, et nous ne trouvons pas que ce soit très bon pour la compétitivité.

Le vice-premier ministre admet-il que la politique du dollar faible du premier ministre et du ministre des Finances a été un échec qui a miné la compétitivité du Canada?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement n'a pas adopté la politique du dollar faible, mais bien celle d'une économie forte. Nous avons vu le chômage diminuer. Nous avons vu l'élimination du déficit et la création d'excédents. Nous avons vu la réduction des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés. Nous avons vu une amélioration dans tous les secteurs de l'économie canadienne au cours des huit dernières années.

Le parti d'en face aurait bien aimé avoir les idées qui nous ont permis d'avoir tant de succès sur le plan de l'économie.

• (1120)

M. Charlie Penson (Peace River, Alliance canadienne): Monsieur le Président, si le gouvernement appelle cela un succès, je préfère ne pas savoir ce qu'il appelle un échec.

Mercredi, le vice-premier ministre a prétendu que l'industrie canadienne était responsable de la baisse de productivité dont est affligé le Canada depuis 30 ans, mais voici les faits. Le gouvernement a présidé à des décennies d'augmentation des dépenses de programmes financée par l'augmentation des impôts et du déficit. Depuis des décennies, les investissements étrangers au Canada sont en baisse et la dette du gouvernement fédéral augmente, entraînant le déclin du dollar canadien.

Comment se fait-il que le gouvernement libéral ne se rende pas compte que sa politique malavisée alliant impôts élevés et dette publique élevée est la raison principale du déclin du dollar?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, à l'heure actuelle, le rapport entre les dépenses du gouvernement et le PIB est à son plus bas niveau, depuis au moins 50 ou 60 ans. Les changements que nous avons effectués, y compris la réduction des dépenses du gouvernement, particulièrement après les élections de 1993, ont été spectaculaires, puisque nous avons procédé à la réduction la plus importante des dépenses de programmes depuis la démobilisation après la Seconde Guerre mondiale.

D'où sortent-ils, ces gens? Les réalisations des huit dernières années ne sont pas un accident. La chute du taux de chômage, le fait que nous ayons remplacé les déficits par des surplus, la diminution des taux d'intérêts et l'essor de l'industrie de la construction ne sont pas dus au hasard.

M. Charlie Penson (Peace River, Alliance canadienne): Monsieur le Président, même les alcooliques savent que la première étape de la guérison est d'admettre qu'ils ont un problème.

Au lieu de blâmer les autres, le gouvernement libéral doit assumer la responsabilité de l'échec de ses politiques de ces 30 dernières années. Par exemple, j'aimerais citer ce célèbre économiste, notre premier ministre. «J'ai dit plusieurs fois que le dollar canadien doit flotter à la baisse», a-t-il dit en février 1978. En 1984, il a dit que, personnellement, il pouvait vivre avec un dollar plus faible. Et maintenant, le vice-premier ministre essaie de rejeter la responsabilité de l'échec des politiques du gouvernement libéral sur les entreprises canadiennes.

Pourquoi le gouvernement ne peut-il pas franchir la première étape de la guérison et admettre que les politiques du premier ministre sont une erreur monumentale?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, il aimerait bien que nos politiques économiques soient un échec. Il pense qu'en répétant qu'elles le sont, cela finira par arriver. Ça ne marche pas comme ça.

Par ailleurs, je réfute la manière dont il a présenté mes propos. En fait, ce que j'ai dit c'est que si le dollar canadien monte, les entreprises canadiennes devront investir pour rester concurrentielles. Cela va de pair avec une stratégie d'innovation et une monnaie plus forte.

* * *

[Français]

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX
CANADA**

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Travaux publics s'est dit soulagé par la production d'un document incomplet et reconstitué en catastrophe que lui a remis hier la firme Groupaction. Ces bouts de rapport ne prouvent rien quant aux services supposément fournis au ministère pour plus d'un demi-million de dollars. Ce rapport n'est qu'un ramassis d'évidences.

Questions orales

Le gouvernement va-t-il reconnaître que ce document laisse croire que le contrat confié à Groupaction n'aura été qu'une courroie de transmission pour acheminer un demi-million de dollars à des amis, en échange de leur contribution de 70 000 \$ au Parti libéral du Canada?

[Traduction]

M. Paul Szabo (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, la députée a raison. Groupaction a retrouvé des portions substantielles du rapport en question et a transmis ces documents à Communication Canada. Ces documents ont également été communiqués aux porte-parole de l'opposition pour qu'ils en prennent connaissance.

Je tiens à assurer à la Chambre que le ministre continue d'affirmer qu'il est inacceptable que le rapport n'ait pas été disponible et il a toujours l'intention de faire preuve de coopération afin de fournir tous les documents à tous les députés.

[Français]

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, contrairement à ce que dit le secrétaire parlementaire, Groupaction fait état de trois copies qui ont été remises au ministère. Or, ce n'est pas seulement une copie qui aurait été égarée, pas deux, mais trois copies. Perdre une copie c'est inquiétant, en perdre deux c'est irresponsable, mais en perdre une troisième, on nage dans le pathétique.

Est-ce que le gouvernement pense sérieusement nous avoir convaincus de sa bonne foi avec ce scénario digne d'un film de série «B» ?

[Traduction]

M. Paul Szabo (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je le répète, le ministre a déclaré à la Chambre qu'il est inacceptable que ce rapport soit introuvable dans les dossiers. Il s'est engagé à fournir à tous les députés des copies du rapport, dans les deux langues officielles, aussitôt que possible.

[Français]

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, Groupaction a reçu le mandat de faire l'analyse d'opportunités reliées au programme de visibilité pour le gouvernement du Canada, et ce pour 550 000 \$. Les documents rendus publics hier par Groupaction sont plutôt minces à cet effet. Ce qui a été déposé hier, c'est principalement un inventaire d'événements.

Comment le gouvernement peut-il encore défendre le choix de confier ce mandat à une firme externe, comme par hasard des amis du régime, plutôt qu'à des fonctionnaires dont c'est le travail?

• (1125)

[Traduction]

M. Paul Szabo (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, c'est au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux qu'il incombe de passer de tels contrats de services pour le compte de tous les ministères du gouvernement du Canada. Neuf entreprises avaient été présélectionnées en conformité avec les lignes directrices du Conseil du Trésor. En l'occurrence, le contrat a été accordé, sur la base d'un appel d'offres concurrentiel, à Groupaction pour un montant juste et raisonnable.

[Français]

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, est-il vraiment nécessaire de payer jusqu'à 225 \$ de l'heure pour se faire confirmer que le spectacle *Notre-Dame-de-Paris* était un spectacle très attendu, jouissant d'une bonne presse, alors que 150 000 CD du spectacle avaient déjà été vendus?

[Traduction]

M. Paul Szabo (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, on a parlé du contrat en question mardi dernier au Comité permanent des transports et des opérations gouvernementales. Au cours de la réunion, il a été révélé à tous les députés que le contrat portait sur l'examen de quelque 1 300 projets entrepris d'un bout à l'autre du pays, dans toutes les provinces du Canada. Cet examen a nécessité environ 3 300 heures de travail.

Les détails du rapport sont maintenant mis à la disposition des députés. Nous continuerons de les fournir et de coopérer avec les députés pour veiller à ce qu'ils reçoivent toute l'information dont ils ont besoin concernant ce rapport.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Environnement. Selon le *Globe and Mail* d'aujourd'hui, le gouvernement a en main un rapport qui expose les coûts réels de la ratification du protocole de Kyoto, plutôt que ceux qui sont allégués par l'industrie pétrolière, par exemple.

Le ministre de l'Environnement pourrait-il nous dire quand ce rapport sera disponible, de façon que les partisans du protocole puissent en communiquer les renseignements à leurs électeurs et à d'autres personnes?

Par la même occasion, le ministre pourrait aussi dissiper la confusion qui semble régner entre les positions du ministre de l'Environnement, du ministre des Ressources naturelles et du premier ministre. Il semble y avoir trois messages différents qui nous viennent du gouvernement...

Le Président: Le ministre de l'Environnement a la parole.

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, pour répondre à la première question, un certain nombre d'études internationales sont du domaine public et elles le sont depuis quelques années. La liste en a été dressée. Dès que le rapport en question sera traduit, je pourrai le communiquer au député et aux autres députés intéressés la semaine prochaine.

Quant à la deuxième question, il n'existe aucune contradiction. La position du gouvernement est claire. Nous entendons consulter à fond les provinces, les Canadiens intéressés et l'industrie avant de prendre une décision sur la ratification et, bien entendu, avant d'adopter un plan qui fera en sorte...

Le Président: Le député de Winnipeg—Transcona a la parole.

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Excusez-moi, monsieur le Président, mais j'ai l'impression que le gouvernement est en train de faire marche arrière. Le ministre parle maintenant de consultations à mener avant de décider de ratifier le protocole. Il me semble avoir entendu des porte-parole du gouvernement dire que nous allons ratifier le protocole d'ici juin ou d'ici la fin de l'année. Voici qu'on nous dit maintenant qu'il faut faire des études avant de ratifier le protocole.

Questions orales

Le gouvernement va-t-il ratifier le protocole de Kyoto et fournir les renseignements, les études canadiennes qui seraient utiles aux députés de ce côté-ci de la Chambre qui veulent aider le gouvernement à faire ratifier le protocole? Quand le gouvernement va-t-il ratifier le protocole et s'engager à le faire?

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, nous remercions le député de l'aide qu'il nous propose, et nous nous en prévaudrons certainement. Nous avons l'intention de ratifier le protocole. C'est ce que nous voulons faire. Cependant, la décision dépendra des consultations menées auprès des provinces, des territoires, de l'industrie et du grand public. C'est une condition à remplir. Deuxièmement, nous devons avoir un plan qui évitera d'imposer une charge injuste ou inégale aux diverses régions.

Telle est notre intention, et la décision sera prise après les consultations en question, et après l'élaboration d'un plan.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Scott Brison (Kings—Hants, PC/RD): Monsieur le Président, l'écart de productivité entre le Canada et les États-Unis continue de s'élargir. Le vice-premier ministre a déjà démontré qu'il n'était pas économiste en affirmant que les taxes élevées favorisent la productivité.

Vu que son gouvernement a fait baisser la valeur du dollar de 20 p. 100 par rapport au dollar américain et de 15 p. 100 par rapport à la livre sterling, pourquoi peut-il affirmer avec autant d'optimisme que le dollar canadien va atteindre 80 cents américains?

Que fait son gouvernement pour que le dollar atteigne cette valeur? Croit-il qu'il peut, mieux que le ministre des Finances, instaurer des politiques qui renforceront le dollar canadien?

• (1130)

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, le bilan du gouvernement en dit assez long sur ses réalisations dans le domaine économique, des réalisations qui se reflètent dans les facteurs fondamentaux de notre économie.

Le ministre des Finances, le premier ministre et le gouverneur de la Banque du Canada ont tous dit que notre dollar se raffermirait avec le temps et les facteurs fondamentaux requis pour atteindre cet objectif sont en place.

M. Scott Brison (Kings—Hants, PC/RD): Monsieur le Président, un de ces facteurs est un dollar canadien qui a perdu 20 p. 100 de sa valeur sous l'administration du présent gouvernement. Ce n'est pas que le gouvernement veut un dollar faible. C'est la faiblesse du gouvernement qui cause la faiblesse du dollar.

Le vice-premier ministre a déclaré que les entreprises canadiennes n'étaient pas concurrentielles alors que le ministre des Finances a dit qu'elles l'étaient. Le gouvernement ne voit-il pas que les discordes publiques entre ministres et adversaires dans la course à la direction du parti libéral au sujet de la compétitivité canadienne ne servent qu'à faire baisser davantage la valeur du dollar canadien?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Monsieur le Président, ce dont la population se souvient, c'est que les taux d'intérêt étaient tellement élevés lorsque le parti du député était au pouvoir que le dollar canadien valait effectivement plus. Les emplois disparaissaient. Les gens n'avaient pas de travail et le taux de chômage dépassait les 11 p. 100.

Voilà le bilan du gouvernement de ce parti. Je crois que la plupart des Canadiens préfèrent notre bilan quant à la gestion de l'économie.

* * *

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Randy White (Langley—Abbotsford, Alliance canadienne): Monsieur le Président, nous avons réclamé toute la semaine que le gouvernement rembourse aux chômeurs les sommes qu'ils ont payées en trop aux termes du paragraphe 19(3) de la Loi sur l'assurance-emploi. Et chaque fois, la ministre a soutenu que ces malheureux travailleurs avaient délibérément fraudé le système.

Le vice-premier ministre peut-il au moins admettre aujourd'hui que des millions de dollars ont été soutirés à des travailleurs à temps partiel, à des travailleurs occasionnels et à des travailleurs licenciés, et s'engager devant nous à enquêter sur tous ces cas?

[Français]

Mme Raymonde Folco (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, le député d'en face nous met dans la bouche des paroles que nous n'avons jamais, mais jamais prononcées.

La ministre a été très claire. Nous avons toujours parlé de gens qui ont travaillé pendant une période de prestations et qui n'ont pas déclaré leurs rémunérations, comme l'exige la loi.

Durant cette semaine, nous avons aussi déclaré très clairement que, seulement dans des cas de fraudes prouvées, nous demandons que des frais additionnels soient ajoutés au remboursement.

[Traduction]

M. Randy White (Langley—Abbotsford, Alliance canadienne): Monsieur le Président, ce n'est certainement pas le cas. Ces gens ne sont pas tous des fraudeurs. La semaine prochaine, nous communiquerons au gouvernement tous les cas qui témoignent du contraire.

Que le vice-premier ministre me permette de lui citer les collaborateurs de la ministre: «Nous créons des trop-payés qui sont injustes et trop élevés. Mes effectifs sont au bord de la révolte. Plusieurs services ont refusé d'appliquer la politique nationale.» L'opposition, tous partis confondus, et les fonctionnaires se trompent-ils tous?

[Français]

Mme Raymonde Folco (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais, encore une fois, reprendre les paroles qu'a prononcées la ministre cette semaine sur le fait que, sauf en de très rares exceptions, les personnes qui ont commis des erreurs de bonne foi ne sont pas tenues de rembourser un montant supérieur à celui de la rémunération non déclarée.

J'ajoute qu'on n'impose pas de pénalités administratives aux prestataires qui ont commis une erreur de bonne foi en déclarant leurs rémunérations.

*Questions orales***LES JEUX DE LA FRANCOPHONIE**

Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ): Monsieur le Président, les IV^{es} Jeux de la Francophonie d'Ottawa-Hull ont soulevé plusieurs interrogations quant à la rémunération du directeur général de l'époque, M. Rhéal Leroux. En effet, en plus de recevoir son salaire de directeur général, sa compagnie touchait jusqu'à 15 p. 100 de commission sur les commandites qu'il sollicitait lui-même.

Aujourd'hui, nous apprenons que les vérificateurs des comptes du Comité international des Jeux n'ont pu avoir accès à tous les livres et à toutes les pièces requises pour pouvoir se prononcer adéquatement sur la conformité des états financiers de l'exercice.

Est-ce que le vice-premier ministre peut nous dire si...

• (1135)

Le Président: L'honorable secrétaire d'État a la parole.

L'hon. Paul DeVillers (secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, Patrimoine canadien et le gouvernement du Canada s'assurent tout le temps que la tenue des Jeux de la Francophonie ait été faite de façon comptable.

La députée soulève une question qui est mentionnée dans les journaux d'aujourd'hui. Nous avons l'intention de faire un suivi, de faire enquête pour savoir si les Jeux ont en effet été tenus en conformité des règlements de Patrimoine Canada.

Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement n'est pas sans savoir que ce genre de situation ne peut que ternir la réputation internationale du Canada.

Est-ce que le vice-premier ministre peut s'engager formellement à ce que tous les documents soient disponibles aux vérificateurs, pour que la lumière sur ces Jeux soit faite lors de la vérification de mai prochain?

L'hon. Paul DeVillers (secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit précédemment, nous sommes en train de faire enquête, et nous sommes convaincus que nous pourrions répondre à toutes ces questions.

* * *

[Traduction]

LE BOIS D'OEUVRE

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le président Bush a laissé entendre hier qu'un accord sur le bois d'oeuvre pourrait être conclu d'ici le 21 mars. Le premier ministre a dit qu'ils travaillaient à la préparation d'un accord de principe.

Tous les partis représentés à la Chambre ont appuyé hier la motion déposée par l'Alliance canadienne qui demandait un accès libre au marché américain pour le bois d'oeuvre canadien et des mécanismes de règlement des différends pouvant prévaloir sur les mesures commerciales nationales.

Le ministre est-il prêt à garantir aux Canadiens que toute entente de principe conclue tiendra compte des termes de la motion acceptée hier?

M. Pat O'Brien (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord souhaiter à l'avance aux Canadiens une bonne journée de la Saint-Patrick dimanche. Le gouvernement n'a eu aucun mal à appuyer la motion d'hier. Nous en félicitons même le parrain. Nous

sommes heureux de pouvoir finalement le compter parmi nous avec cette motion qui reflète bien la politique du gouvernement et les efforts qu'il a déployés dans ce sens depuis deux ans.

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, ni le ministre, ni le secrétaire parlementaire n'ont répondu à ma question. La Chambre des communes s'est prononcée à l'unanimité hier et nos négociateurs ont un mandat clair.

Il y a des provinces et des intervenants du secteur qui aimeraient bien qu'on leur assure que le département américain du Commerce annoncera sa position finale sur les droits compensateurs le 21 mars prochain. Cela force la main aux Américains. Cela nous permettrait au moins de connaître l'importance des droits qu'ils veulent imposer en mai, tout en nous permettant de garder ouvertes toutes les options de règlement possibles dans le cadre de l'OMC et de l'ALENA.

Le ministre est-il prêt à garantir aux Canadiens que tout accord de principe contiendra un mécanisme de règlement des différends équivalent à celui qui nous est actuellement offert par l'OMC ou même meilleur?

M. Pat O'Brien (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre a de nouveau eu la chance hier de discuter du dossier de cet important différend commercial avec le président des États-Unis, comme il l'a fait régulièrement depuis un an.

Le ministre et le premier ministre ont été très clairs. Aucun accord à long terme ne pourra être accepté par les Canadiens à moins de garantir un accès libre et sans entraves au marché américain du bois d'oeuvre résineux.

* * *

[Français]

LA FISCALITÉ

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, hier, le ministre des Finances s'est montré ouvert à la possibilité d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion des ministres des Finances l'importante question du déséquilibre fiscal entre Ottawa, le Québec et les provinces.

Est-ce que le gouvernement peut nous donner l'assurance qu'il engagera les discussions à ce sujet avec ouverture et franchise, afin de solutionner ce problème qui hypothèque grandement le système de santé et le secteur de l'éducation?

L'hon. John McCallum (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Monsieur le Président, comme l'a dit le ministre hier, le gouvernement est toujours ouvert pour discuter avec les homologues du ministre sur ce dont ils veulent discuter.

En ce qui concerne le déséquilibre fiscal, ce n'est pas seulement que ces projections sur 20 ans sont hypothétiques, c'est pire que cela. Les projections sur deux ans sont difficiles, celles sur cinq ans sont presque impossibles et celles sur 20 ans sont ridicules.

• (1140)

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, c'est pour cela que le secrétaire d'État n'en fait plus depuis longtemps. C'est une réponse cynique et insipide.

Je demande au vice-premier ministre de répondre au nom de son gouvernement et de nous donner l'assurance que la question du déséquilibre fiscal sera abordée de façon sérieuse et franche par le gouvernement fédéral, et qu'il s'efforcera, avec les ministres des Finances des provinces, de trouver une solution satisfaisante.

Questions orales

L'hon. John McCallum (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Monsieur le Président, comme je viens de le dire, le ministre des Finances est ouvert à discuter de ces choses.

Toutefois, comme on l'a dit à plusieurs reprises, la conclusion à l'effet qu'il y a un déséquilibre fiscal n'est pas du tout vraie pour les quatre ou cinq premières années parce que le surplus fédéral sera inférieur au fonds de contingence. Ensuite, les projections sur 20 ans ne comptent pour rien.

* * *

[Traduction]

LES ANCIENS COMBATTANTS

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne): Monsieur le Président, depuis près de 30 ans, le gouvernement sait et a été prévenu qu'il pourrait être tenu responsable parce qu'il n'a pas payé d'intérêts sur l'argent détenu en fiducie qui appartient à des anciens combattants atteints d'incapacité physique et mentale.

Cette semaine, les juges de la Cour d'appel de l'Ontario ont, à l'unanimité, ordonné au gouvernement de payer. À quoi sert de continuer à priver de cet argent ceux qui ont risqué leur vie pour le Canada?

M. Carmen Provenzano (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, le député de Souris—Moose Mountain sait bien que la cour d'appel vient de rendre sa décision mercredi.

Le gouvernement tiendra compte des conseils de ses avocats et prendra une décision en temps opportun. Pour l'instant, il est prématuré de dire quelles mesures le gouvernement prendra.

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne): Monsieur le Président, nous tous, soit vous, moi et tous les autres, devons rembourser nos dettes.

Cette obligation vise également le gouvernement. Chaque semaine qui s'écoule sans qu'il honore cette obligation coûte 2 millions de dollars en frais d'intérêt. Ma question est simple: le gouvernement pense-t-il pouvoir faire fi de la décision de la cour?

M. Carmen Provenzano (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, il n'est pas question de faire fi de la décision de la cour. Cette décision est très importante pour le gouvernement.

Je peux assurer aux députés que ce n'est pas une question d'intérêts. Le gouvernement paie les intérêts depuis 1990. Il s'agit plutôt de la façon dont le gouvernement administre ses affaires. La cause a des conséquences pour le gouvernement, et il prendra une décision en temps opportun, sur les conseils de ses avocats.

* * *

L'ACCÈS À L'INFORMATION

M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la présidente du Conseil du Trésor. La ministre a souvent parlé de l'importance de l'accès à l'information et de l'équilibre entre cet accès et le droit à la protection de la vie privée de chacun.

La ministre pourrait-elle expliquer à la Chambre quelles sont les obligations des ministres lorsqu'il est question des renseignements sur leurs dépenses et de la divulgation de ces renseignements?

L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement est d'avis que

l'information sur les dépenses gouvernementales devrait être publique.

Tout en respectant la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels, le premier ministre a demandé à tous ses ministres et à leur personnel politique de divulguer l'information concernant leurs dépenses.

* * *

LA FISCALITÉ

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, la dernière fois que j'ai demandé au ministre des Finances pourquoi il modifiait rétroactivement la Loi sur la TPS afin de soustraire 70 millions de dollars supplémentaires à nos écoles, il s'est excusé en disant que la loi n'avait jamais visé à soustraire les conseils scolaires à l'application de la totalité de la TPS sur le coût du transport. C'est peut-être là l'interprétation du ministre, mais ce n'est pas celle des tribunaux. De la façon dont la loi est libellée, ces fonds n'appartiennent pas au ministre, mais à nos écoles.

Les tribunaux ont déterminé que le ministre ne respectait pas la loi. Le ministre se conformera-t-il à ce que les tribunaux estiment être la teneur de la loi et remettra-t-il aux écoles les sommes auxquelles elles ont droit au lieu de légiférer une ponction fiscale rétroactive?

● (1145)

L'hon. John McCallum (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Monsieur le Président, la députée devrait savoir qu'une remise de 70 p. 100 a toujours été prévue dans la loi. On a tenté de trouver une échappatoire. Le gouvernement se doit de protéger son assiette fiscale dans l'intérêt de tous les contribuables, et les conseils scolaires continueront de bénéficier de la remise de 70 p. 100, comme cela a toujours été notre intention.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, le processus de consultation au sujet de la gouvernance des premières nations est un échec depuis le début. Les dirigeants de l'Assemblée des Premières nations ont boycotté le processus, et presque personne ne s'est présenté aux premières audiences. On apprend maintenant que, dans un souci d'attirer des gens, on a offert de l'argent à des particuliers pour les inciter à participer à ces audiences. Pire encore, on a menacé des groupes de les priver de financement s'ils refusent de collaborer.

Combien d'argent le gouvernement a-t-il consacré à ce simulacre de processus de consultation, et est-il vrai que l'on verse des pots-de-vin à des particuliers et à des groupes et/ou que l'on soumet ceux-ci à des mesures de chantage pour les inciter à participer aux consultations?

M. John Finlay (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, comme mon collègue était présent à la réunion du comité hier, il sait que nous nous sommes occupés du dossier concernant deux groupes de femmes autochtones ayant comparu devant nous et ayant souligné l'existence de problèmes dans les réserves.

À mon avis, le député ferait bien d'analyser certains d'entre eux plutôt que tenir des propos dénigrants.

*Questions orales***LES SUBVENTIONS ET LES CONTRIBUTIONS**

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC/RD): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada a payé près d'un demi-million de dollars pour une moitié de rapport. Et devenez ce qui est arrivé? Il a perdu le rapport. Il fait des pieds et des mains depuis une semaine pour tenter de trouver une justification à son incompétence qui coûte cher. Il a finalement produit un rapport de 300 pages retrouvé sur le disque rigide de la société Groupaction. Si le prix payé est un demi-million de dollars, cela représente environ 1 800 \$ la page. Quelle aubaine!

Le gouvernement peut-il nous dire en quoi cela est rentable pour les Canadiens? Qu'ont-ils vraiment obtenu pour leur argent? Le rapport n'était-il pas assez important pour qu'on le conserve, ou ne s'agissait-il que d'un tour de passe-passe pour faire passer encore plus d'argent dans les poches d'un donateur libéral?

M. Paul Szabo (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, il est malheureux que le député fasse une semblable allégation à la Chambre. Il sait qu'un pot-de-vin politique est un acte criminel, et je le prie de revenir sur ses propos.

En ce qui concerne le rapport, il a été remis aux députés. Il a exigé l'évaluation de quelque 1 300 accords de soutien financier. Il a fallu environ 3 300 heures de travail. Nous poursuivons notre travail dans ce dossier et nous collaborons avec le...

Le Président: Le député de Pictou—Antigonish—Guysborough a la parole.

* * *

LES PÊCHES

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC/RD): Monsieur le Président, si le gouvernement ne peut pas trouver le rapport ou une réponse, il peut peut-être se trouver une conscience.

Hier, le ministre des Pêches a refusé d'accorder à Canso les quotas requis pour que l'usine Seafreez puisse continuer ses activités. Sans cette usine, la municipalité peut fort bien s'effondrer. La décision du ministre a fait l'effet d'une bombe dans l'un des plus vieux ports de pêche au Canada. Dans sa lettre, le ministre dit que l'accès au sébaste « serait contraire à la position internationale du Canada, qui soutient qu'il y a surpêche de cette espèce ». Pourtant, il y a encore des tonnes de sébaste dans l'océan.

Comment le ministre de la Nouvelle-Écosse et son gouvernement peuvent-ils refuser l'accès à une ressource qui assurerait la survie d'une municipalité alors qu'ils ferment les yeux sur la surpêche massive qui se fait à bord de bateaux étrangers dans les stocks de poissons canadiens?

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, le ministre et le gouvernement sont très conscients des problèmes extrêmement difficiles que vivent actuellement les habitants de Canso. Cela dit, nous ne pouvons revenir aux politiques des conservateurs et détruire les ressources, comme ce fut le cas des stocks de morue sur la côte est, simplement pour des raisons politiques.

Le député devrait avoir honte d'insinuer que nous devrions ignorer le risque d'épuisement des stocks simplement en vue de satisfaire les objectifs politiques à court terme que son parti et son gouvernement, et le député les a d'ailleurs appuyés, ont poursuivis de façon constante et qui ont entraîné l'affaiblissement de l'économie de la plupart...

Le Président: Le député de Calgary-Sud-Est a la parole.

* * *

LA SÉCURITÉ DANS LES AÉROPORTS

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la nouvelle taxe de sécurité pour le transport aérien de 24 \$ est une catastrophe en puissance. Le gouvernement a concocté cette mesure au verso d'une serviette cocktail. Par exemple, les voyageurs qui prendront plusieurs vols de compagnies aériennes différentes pour se rendre à destination devront payer la taxe de 24 \$ plus d'une fois.

Comment le gouvernement peut-il justifier de percevoir 48 \$ ou 72 \$ pour un seul voyage entre un point A et un point B? Pourquoi ne prévoit-il pas rembourser les contribuables qu'il impose ainsi injustement?

• (1150)

L'hon. John McCallum (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Monsieur le Président, comme l'a maintes fois fait remarquer le gouvernement, nous croyons juste que les usagers assument 2,5 des 7,7 milliards de dollars que coûtera le resserrement des contrôles de sécurité. Comme nous l'avons aussi fait remarquer maintes fois, la taxe sera...

Des voix: Oh, oh!

L'hon. John McCallum: ...ou le droit sera réévalué à l'automne. S'il apparaît alors que les recettes projetées excèdent les dépenses, le droit sera réduit.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je félicite le député. Il a commis deux erreurs. Il a reconnu que c'est une taxe et il n'a pas répondu à la question. Ma question n'avait rien à voir avec la possibilité que le gouvernement réduise le montant. Elle concernait les gens qui doivent le payer plus d'une fois. Quelqu'un qui va de Thunder Bay à Vancouver avec trois compagnies aériennes différentes devra payer 72 \$ pour un seul contrôle de sécurité.

Le ministre pourra peut-être répondre plutôt à la question suivante: pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas prévu un plan pour rembourser les gens qui doivent payer la taxe de 24 \$ plusieurs fois parce qu'ils doivent prendre plusieurs vols avec plusieurs compagnies aériennes? Établira-t-il un plan pour rembourser cet argent comme le veut l'Association du transport aérien du Canada?

L'hon. John McCallum (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Monsieur le Président, je comprends que le député parle d'un droit plutôt que d'une taxe, mais je vais me renseigner. Je crois savoir, toutefois, qu'une personne qui ira d'un point A à un point B en prenant trois vols ne paiera le droit qu'une seule fois. Je vérifierai.

* * *

[Français]

LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, la représentation des personnes handicapées a diminué dans 19 des 40 ministères fédéraux, et seulement quatre de ces ministères satisfont au repère de 6,5 p. 100 de la population active.

Malgré ces faits troublants, la Commission de la fonction publique a décidé d'abolir son Centre de ressources adaptées le 31 mars prochain.

Questions orales

Comment la présidente du Conseil du Trésor peut-elle justifier une telle décision, alors que nous sommes en plein processus de révision de la Loi sur l'équité en matière d'emploi?

L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement est vraiment engagé envers l'équité en matière d'emploi dans la fonction publique fédérale, et de façon particulière aussi pour les personnes handicapées.

Depuis plusieurs années, des efforts ont été faits; des mesures positives ont été mises sur pied justement pour encourager les ministères à avoir l'équité en emploi dans la fonction publique fédérale.

Un centre avait été mis sur pied pour donner des avis aux ministères, pour créer un momentum, afin que cela devienne vraiment une pratique généralisée. Nous sommes rendus à cette étape, et il est certain que nous poursuivrons le même objectif.

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, elle n'a pas compris. On est en train de fermer ce centre, et ce, en date du 31 mars.

La décision du gouvernement libéral constitue un véritable outrage aux travaux du Comité permanent du développement des ressources humaines.

Est-ce que la présidente du Conseil du Trésor est en train de dire aux témoins, qui se sont déplacés de partout au Canada, et aux membres du comité, que les dés sont pipés et que leurs travaux ne valent pas plus que le papier sur lequel ils seront rédigés?

L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, mettons les choses en perspective.

Quand nous avons créé ce centre, c'était pour une période de temps limitée, pour donner des avis et des conseils aux ministères. Maintenant, les ministères auront la responsabilité et seront guidés par une politique.

Regardons les résultats: année par année, il y a eu une progression pour les femmes, pour les autochtones, pour les personnes handicapées. Nous avons encore de la difficulté pour les minorités visibles, mais nous avons un plan d'action pour atteindre nos objectifs.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la tuberculose sévit à l'état endémique dans la population de cerfs et d'élan d'Amérique qui vit dans le parc national de Riding Mountain. À plusieurs reprises dans le passé, ces animaux ont transmis la tuberculose aux troupeaux de bovins vivant près du parc. Si on relevait un nouveau cas de tuberculose bovine d'ici avril 2005, le Canada pourrait perdre son statut de territoire libre de la tuberculose. Or, la ministre du Patrimoine, qui est responsable des parcs nationaux, ne fait rien pour prévenir l'apparition de la maladie.

Pourquoi la ministre du Patrimoine refuse-t-elle de signer l'accord de lutte contre les maladies proposé par la province du Manitoba et la Manitoba Cattle Producers Association?

• (1155)

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes fiers des résultats que nous avons obtenus et du fait que le Canada soit libre

de la tuberculose. Nous surveillons la situation en permanence et faisons tout ce que nous pouvons pour conserver ce statut.

Nous collaborons avec Patrimoine canadien, de même qu'avec tous les secteurs de l'industrie bovine canadienne pour assurer l'application d'un plan et des mesures de surveillance nécessaires, afin de conserver notre statut actuel.

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, Alliance canadienne): Monsieur le Président, cette réponse ne reflète pas la gravité de la situation. Le ministre de l'Agriculture ferait bien de se préoccuper de la situation économique des agriculteurs et de l'agriculture au Canada. Le ministre oublie que l'agriculture et l'élevage injectent plus de 10 milliards de dollars par année dans l'économie canadienne.

Le président de la Canadian Cattlemen's Association a parlé de cette question et de l'idée d'établir des zones de confinement des maladies. Le ministre de l'Agriculture dispose de l'ACIA et a pleine autorité en ce qui concerne la question de la délimitation. Pourquoi n'a-t-il rien fait?

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je rappelle au député que lorsque j'ai comparu devant le comité permanent il y a quelques semaines, j'ai expliqué très clairement que c'était l'une des approches que nous adoptions dans le cadre de la politique agricole que nous sommes en train d'élaborer avec les provinces afin d'établir des zones régionales à la grandeur du pays. Si, par malheur, nous devons affronter une flambée de maladie animale ou de tuberculose provenant de l'étranger, nous serions en mesure de la confiner et de conserver notre statut actuel.

* * *

L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN

M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, le marché de l'assurance dans l'industrie du transport aérien suscite de l'inquiétude dans le monde entier. Je voudrais demander au ministre des Transports quelles mesures le gouvernement du Canada entend prendre pour éviter toute interruption des services aériens quand expirera l'assurance contre le risque de guerre pour l'aviation civile.

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, nous avons réagi avec rapidité après les événements du 11 septembre. Le Canada a été un des premiers pays à offrir une assurance contre le risque de guerre et j'annonce aujourd'hui que nous allons prolonger cette assurance parce que le marché mondial de l'assurance ne s'est pas remis suffisamment pour offrir une assurance commerciale acceptable.

Nous avons engagé des discussions avec d'autres pays, des compagnies aériennes et l'industrie en vue de trouver une solution permanente, car l'intervention du gouvernement sera évidemment temporaire.

*Questions orales***LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les autochtones indigents ne paient pas d'impôt parce qu'ils profitent de la même exemption fiscale que les autres personnes vivant dans la pauvreté. Les autochtones qui ont des revenus plus élevés devraient payer autant d'impôts que leurs voisins ayant des revenus équivalents. Cela n'a rien à voir avec les droits accordés par voie de traités aux autochtones habitant dans les réserves. On parle ici de deux entreprises voisines ou de deux familles vivant côte à côte dans une de nos villes. L'une paie des impôts, l'autre pas.

Quand le gouvernement commencera-t-il à adopter des politiques traitant les Canadiens sur un pied d'égalité et cessera-t-il d'accorder des traitements différents selon la race?

Mme Sophia Leung (secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, le député a soulevé une question à la fois complexe et très importante. Nous pensons qu'elle mérite plus ample réflexion. S'il parlait du traité n° 8, je lui dirais que le gouvernement a déposé un appel sur cette question.

* * *

[Français]

LA SÉCURITÉ DANS LES AÉROPORTS

M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, dans les régions comme l'Abitibi-Témiscamingue, la nouvelle taxe sur la sécurité dans le transport aérien va avoir un impact négatif majeur. Le ministre des Finances prétend que les mesures de sécurité seront établies selon le principe de l'utilisateur-payeur. À l'aéroport de Rouyn-Noranda, c'est 50 000 \$ par année qui seront investis en matière de sécurité. Pourtant, on évalue à plus de 550 000 \$ les coûts pour les passagers.

Est-ce que c'est ça le principe de l'utilisateur-payeur du gouvernement libéral?

L'hon. John McCallum (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Monsieur le Président, c'est le principe de l'utilisateur-payeur qui veut qu'au cours des cinq prochaines années, les utilisateurs paieront le coût global de 2,2 milliards de dollars.

Ce ne sera pas la même chose chaque année, mais sur une période de cinq ans. C'est la politique. S'il apparaît qu'à l'automne les revenus seront supérieurs aux coûts, on réduira le taux.

* * *

● (1200)

[Traduction]

L'AGRICULTURE

M. Rick Borotsik (Brandon—Souris, PC/RD): Monsieur le Président, la loi agricole américaine pourrait avoir des effets dévastateurs sur l'agriculture canadienne.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire devait faire part de nos préoccupations aux législateurs américains. Le mois dernier, il devait rencontrer la secrétaire à l'Agriculture, Ann Veneman. La rencontre n'a pas eu lieu. Le 4 mars, il devait rencontrer des députés au Congrès. Encore une fois, la rencontre n'a pas eu lieu. En fait, il semble que personne ne veuille rencontrer le ministre.

Malheureusement, le président des États-Unis désire que le projet de loi soit adopté d'ici Pâques. Comment le ministre entend-il

expliquer aux agriculteurs canadiens qu'il a loupé les occasions d'agir.

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, Lib.): Encore mieux, monsieur le Président, le premier ministre lui-même a soulevé cette question en termes très clairs, lors de son entretien avec M. Bush, hier.

* * *

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

M. Stan Dromisky (Thunder Bay—Atikokan, Lib.): Monsieur le Président, la ministre de la Coopération internationale a représenté le Canada à la 43^e réunion annuelle de la Banque interaméricaine de développement, qui a eu lieu plus tôt cette semaine à Fortaleza, au Brésil. La ministre pourrait-elle informer la Chambre de la teneur des discussions et des résultats qui ont été obtenus à cette occasion?

L'hon. Susan Whelan (ministre de la Coopération internationale, Lib.): Monsieur le Président, la Banque interaméricaine de développement joue un rôle très important au titre du développement social et économique de l'Amérique latine et des Antilles.

J'ai été ravie de rencontrer, plus tôt cette semaine, le président de la banque, M. Iglesias, et de signer une entente officielle entre le Canada et la Banque interaméricaine de développement. Espérons que cette entente renforcera le partenariat établi depuis longtemps et permettra à l'ACDI d'avoir de meilleurs fonds pour participer à certains projets et travaux dans les Amériques.

* * *

LES SUBVENTIONS ET LES CONTRIBUTIONS

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne): Monsieur le Président, vous vous réjouirez de m'avoir donné la parole.

Pendant deux ans, les Canadiens ont demandé au gouvernement de produire le rapport de Groupaction et se sont fait répondre qu'il était introuvable. Puis, soudainement, en quelques jours, le ministre est parvenu à reconstituer une copie incomplète pour la Chambre. Toutefois, la présentation du rapport n'est que la pointe de l'iceberg.

Le ministre va-t-il déposer immédiatement le rapport sans attendre la traduction? Demandra-t-il à un informaticien expert d'analyser le disque dur de l'entreprise pour s'assurer que le rapport a bien été terminé à la date avancée par Groupaction?

M. Paul Szabo (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le député a laissé entendre que le gouvernement avait reconstitué ce document à partir de fragments épars. C'est faux. Le document fourni aujourd'hui aux porte-parole de tous les partis de l'opposition vient de Groupaction. Il était stocké sur le disque dur de cette entreprise.

Le député a tout à fait raison. Il importe que le document soit authentifié. Ce sera fait. Il sera également traduit. Nous allons continuer de collaborer avec toutes les parties intéressées pour veiller à ce que toute l'information soit divulguée.

*Affaires courantes***AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à cinq pétitions.

* * *

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le 48^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre au sujet du choix des affaires qui feront l'objet d'un vote, conformément à l'article 92 du Règlement.

M. Mauril Bélanger: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Concernant le dépôt du rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, est-ce qu'il est possible de connaître les affaires qui ont été choisies pour faire l'objet d'un vote?

Le Président: Certainement. L'honorable député peut se rendre au Bureau de la Chambre pour prendre connaissance de la liste. Elle est là; il n'y a aucun doute.

* * *

●(1205)

[Traduction]

PÉTITIONS

LA FISCALITÉ

M. Stan Dromisky (Thunder Bay—Atikokan, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions aujourd'hui.

La première provient de mes électeurs qui demandent au Parlement de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu afin d'ajouter un supplément remboursable pour frais médicaux pour les personnes handicapées dont les dépenses médicales sont extrêmement élevées.

VIA RAIL

M. Stan Dromisky (Thunder Bay—Atikokan, Lib.): Monsieur le Président, la deuxième pétition porte d'autres signatures qui s'ajoutent aux dizaines de milliers de signatures d'électeurs de Winnipeg à Toronto qui demandent au gouvernement de travailler de concert avec Canadien Pacifique Ltée et VIA Rail pour analyser très sérieusement la possibilité de rétablir le service de passagers entre Toronto et Winnipeg sur les voies du Canadien Pacifique. Ce service a été interrompu en 1990.

Mme Aileen Carroll (Barrie—Simcoe—Bradford, Lib.): Monsieur le Président, j'interviens pour présenter une pétition portant 3 000 signatures de gens de ma circonscription, Barrie—Simcoe—Bradford. Les pétitionnaires, qui ont reçu l'aide de mon bureau, demandent qu'un service de train de banlieue soit établi entre Barrie et Toronto.

Je me joins aux pétitionnaires pour attirer l'attention de la Chambre sur le fait que les autoroutes reliant Toronto à Barrie, et à toutes les localités entre les deux, sont congestionnées par la circulation. Une telle concentration de véhicules produit des niveaux

élevés de dioxyde de carbone, pollue notre air et intensifie l'impact des gaz à effet de serre. Par conséquent, les pétitionnaires prient le Parlement de rétablir le service de VIA Rail entre Barrie et Toronto, en Ontario.

* * *

[Français]

RECOURS AU RÈGLEMENT

LE COMITÉ PERMANENT DE LA PROCÉDURE ET DES AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai peine à croire ce que j'ai lu dans le rapport, à savoir que le projet de loi C-407 ne fera pas l'objet d'un vote.

Premièrement, je désire que mon opposition à l'adoption de ce rapport soit notée et, deuxièmement, je ne peux faire autrement que de vous signifier mon intention de soulever une question de privilège, à la prochaine séance de la Chambre, parce que ce qui se produit est tout à fait inacceptable.

Le Président: Je regrette d'informer l'honorable député que le rapport du comité est réputé avoir été adopté immédiatement après son dépôt à la Chambre. C'est quelque chose que l'on retrouve dans le Règlement de la Chambre.

Il n'y a donc rien à faire concernant le rapport du comité. Comme je l'ai dit, il est déjà réputé adopté.

Si l'honorable député a des plaintes à formuler concernant le rapport du comité, je lui suggère de soulever la question devant le comité lui-même. Le comité est là, et il prend des décisions sur cette question.

M. Mauril Bélanger: Monsieur le Président, si je ne m'abuse, on vous a confié, lorsqu'on vous a élu Président de cette Chambre, que les règles de la Chambre soient appliquées de façon convenable.

Je crois que vous avez devant vous une situation où les règles de ce comité ou du sous-comité ne sont pas appliquées de façon convenable.

J'ai l'intention de soulever une question de privilège à ce sujet lorsque j'aurai la chance de faire le tour de la question, pour vous la présenter à la prochaine séance de la Chambre.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n^o 107.

[Texte]

Question n^o 107—**M. Pat Martin:**

À la suite de la décision de la Cour suprême rendue en 1999 et autorisant les entreprises à inclure dans leurs dépenses déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu les amendes, prélèvements ou pénalités si ces pénalités sont imposées pour des activités menées afin de gagner un revenu: a) quelles entreprises canadiennes ont ainsi déduit de ces amendes, prélèvements ou pénalités pour chacune des années 1997, 1998, 1999 et 2000; b) quels montants chacune de ces entreprises ont-elles inclus dans leurs dépenses déductibles au titre de ces pénalités; c) quelles entreprises canadiennes ont inclus dans leurs dépenses déductibles une amende, une pénalité ou un prélèvement imposé pour des activités menées dans un autre pays?

Initiatives ministérielles

L'hon. Elinor Caplan (ministre du Revenu national, Lib.): Les renseignements demandés dans la question du député ne peuvent être communiqués, puisque les dispositions de l'article 241 de la Loi de l'impôt sur le revenu relatives à la confidentialité interdisent à l'Agence des douanes et du revenu du Canada de divulguer des renseignements concernant les affaires fiscales des contribuables.

[Traduction]

M. Bryon Wilfert: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDE DE DÉBAT D'URGENCE

PÊCHES ET OCÉANS

Le Président: La présidence a reçu un avis de demande de débat d'urgence de la part du député de Pictou—Antigonish—Guysborough.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC/RD): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir me faire entendre à propos de ce que j'encourage la présidence à adopter comme demande de débat d'urgence. Comme le sait la présidence, cette demande est formulée en vertu de l'article 52 du Règlement. J'attire spécialement l'attention sur l'alinéa (6)a), concernant les conditions, qui invite la Chambre à prendre en compte que «la question dont la mise en discussion est proposée doit se rapporter à une véritable urgence, qui requiert une mise à l'étude immédiate et urgente».

Pour les habitants de la petite localité de Canso, en Nouvelle-Écosse, dans la circonscription de Pictou—Antigonish—Guysborough, il s'agit peut-être de la situation d'urgence la plus grave qu'ils aient eu à affronter depuis longtemps. Pourtant, on ne peut pas dire que cette localité n'a pas l'habitude de ce genre de situations d'urgence.

La décision qu'a prise hier le ministre des Pêches et des Océans de rejeter une demande soit, une proposition de pêche au sébaste dans la zone 3-O, laisse très peu d'espoir à cette localité. Ses habitants s'accrochaient à l'espoir que les autorités fédérales, provinciales et municipales viendraient à leur secours. Quand l'usine de traitement ne fonctionne pas, la majorité de la population n'a pas de revenu, absolument aucun, à cause du manque d'industries, du manque de débouchés qu'on déplore aujourd'hui dans cette localité. Ses habitants luttent depuis des générations pour réussir à vivre de la pêche. Il fut une époque où la localité bénéficiait d'une industrie de la pêche très prospère et très lucrative.

Le maire de la ville, Frank Fraser, de même que son conseil, le député provincial Ron Chisholm, la Canso Trawlermen's Co-op, dirigée par Pat Fougere, le syndicat, les travailleurs de l'usine et tous les gens du voisinage s'attendent à ce que le gouvernement leur propose des solutions, qu'il leur donne des moyens de maintenir la viabilité de la ville.

La ville dépend entièrement de cette industrie. Les travailleurs s'enfoncent actuellement dans un trou noir. Ils n'ont pas accumulé suffisamment d'heures de travail, leur banque d'assurance-emploi s'épuise et ils n'ont accès à aucun autre programme gouvernemental. Ils n'ont littéralement pas d'autre moyen de faire vivre leur famille.

Les petites entreprises qui existaient autrefois dans cette ville ont maintenant fermé leurs portes. Bon nombre de citoyens sont déjà partis pour trouver un emploi ailleurs. Plus de 30 maisons du petit

village ont été vendues pour défaut de paiement des impôts fonciers. Bon nombre de faillites risquent d'être déclarées. La majorité des enfants de cette ville comptent sur le programme des petits déjeuners offerts par la municipalité pour manger. La situation est vraiment critique.

Les réponses que le ministre suppléant des Pêches a données à la Chambre sont une insulte. Il est vraiment lamentable de voir qu'on puisse considérer cette situation comme une question politique. La collectivité de Canso a souvent servi de balle politique.

Il y a actuellement une crise à Canso, et les gens ne semblent pas en mesure de s'en sortir. Ils se tournent vers le gouvernement fédéral et vers le Parlement du Canada pour tenter d'obtenir des solutions à leur problème.

Je dirais qu'en participant à un débat sur cette situation, nous tenons également compte de d'autres collectivités des régions du Québec et de l'Atlantique dont le ministre a parlé dans sa lettre. Il a souligné qu'il y avait d'autres crises. À mon avis toutefois, il n'y en a pas d'autre aussi grave que celle à laquelle sont confrontés les habitants de Canso.

Monsieur le Président, je vous exhorte à accepter cette demande. Si vous avez besoin de plus d'éléments ou de preuves pour décider de la faire, j'espère que vous accepterez à tout le moins d'attendre à lundi pour rendre votre décision. Une réunion à laquelle tous les habitants et représentants de la ville doivent assister aura lieu dimanche. J'espère que la présidence se penchera sérieusement sur cette question.

● (1210)

Le Président: Puisque le député invite la présidence à laisser cette demande en veilleuse jusqu'à lundi, je lui propose de présenter une autre lettre lundi matin, et nous examinerons la question lundi après-midi.

Rien n'empêche le député de présenter une autre demande, dans les circonstances, si c'est ce qu'il souhaite. À dire vrai, c'est probablement la meilleure solution. Puis-je proposer au député de présenter de nouveau sa lettre lundi? Nous examinerons la question lundi après-midi. Est-ce d'accord?

M. Peter MacKay: D'accord.

Le Président: La demande d'aujourd'hui n'aura aucune influence sur ce qui se passera lundi. Je ne voudrais pas qu'on pense que le député, en retirant sa demande aujourd'hui pour la reporter à lundi, nie de quelque façon le caractère urgent de la question. Je lui suis reconnaissant d'avoir soulevé la question aujourd'hui.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2001

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que le projet de loi C-49, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget, déposé au Parlement le 10 décembre 2001, soit lu pour la troisième fois et adopté.

Initiatives ministérielles

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis heureux, je suppose, de parler du projet de loi. Je déplore que ce projet de loi représente la soixante-quinzième fois que le gouvernement applique la clôture ou l'attribution de temps depuis son arrivée au pouvoir en 1993, en abusant ainsi de son pouvoir considérable de limiter et d'étouffer le débat dans cette enceinte plus que tout autre gouvernement dans notre histoire.

Nous sommes au Parlement. Or, dans le mot Parlement, il y a le mot parler. C'est un endroit où les représentants du peuple parlent des questions d'intérêt public.

La décision du gouvernement d'interdire pour la 75^e fois aux députés d'intervenir au nom de leurs électeurs sur des questions d'intérêt national extrêmement importantes, comme le projet de loi d'exécution du budget, est une autre preuve regrettable de l'arrogance croissante du gouvernement et de son mépris toujours plus grand pour nos conventions en matière de démocratie parlementaire.

Le projet de loi C-49 tend à mettre en oeuvre les dispositions annoncées dans le budget de l'automne dernier. Tout d'abord, je vais m'arrêter sur ce budget, puis parler du projet de loi et enfin du droit pour la sécurité du transport aérien dont j'ai parlé tout à l'heure durant la période des questions.

Le gouvernement semble n'avoir aucune limite quant à sa capacité de s'enorgueillir de ses prétendus succès en matière de politique financière. Cependant, comme nous le voyons même dans les observations controversées du vice-premier ministre hier, notre économie et notre niveau de vie n'ont, en fin de compte, pas progressé sous le gouvernement au cours des 18 derniers mois et, en fait, au cours des neuf dernières années. La productivité du Canada, notre niveau de vie, nos taux d'imposition et notre dette publique ne font qu'empirer. Les impôts sont à la hausse et la productivité à la baisse; notre dette est plus élevée et notre compétitivité est moindre; le taux de chômage est deux fois plus important qu'au Royaume-Uni; la productivité de la main-d'oeuvre augmente à un rythme deux fois moindre qu'aux États-Unis.

Au cours des 15 dernières années, nous avons perdu 20 p. 100 de notre niveau de vie et la famille canadienne moyenne a maintenant un niveau de vie inférieur d'un tiers à celui de la famille américaine moyenne. Ainsi, nous nous appauvrissons en tant que nation.

Cela se voit à notre monnaie, qui a perdu 25 p. 100 de sa valeur depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement en 1993, passant de près de 79 cents en 1992 à environ 63 cents aujourd'hui.

Que fait le gouvernement? Assume-t-il ses responsabilités? Applique-t-il un plan d'action en vue de réduire les impôts et de réduire la dette de façon à encourager les investissements et la productivité? Fait-il ces choses? Non. Tout ce qu'il fait, c'est rejeter la faute sur le secteur privé qui est le moteur même de la croissance économique dans cette économie mixte. Il reproche au secteur privé de ne pas investir assez.

Le vice-premier ministre dit que c'est au secteur privé, aux compagnies privées d'accroître la productivité canadienne, que c'est à elles de faire les investissements nécessaires.

Si les compagnies canadiennes n'investissent pas assez pour accroître la productivité dans le domaine de la recherche et du développement, c'est parce que nous avons créé une structure économique qui n'encourage pas ce genre d'investissements. Nous sommes l'un des pays du monde industrialisé à avoir l'impôt sur les sociétés le plus élevé. Nous sommes l'une des sept grandes économies du monde, je veux parler du G-7, où le taux marginal

de l'impôt sur le revenu est le plus élevé, où le pourcentage de l'impôt sur le revenu par rapport au PIB est le plus élevé. Nous sommes le deuxième pays du G-7 et le troisième pays de l'OCDE à avoir la dette publique la plus élevée, une dette publique, fédérale et provinciale, qui représente environ 80 p. 100 du produit intérieur brut.

•(1215)

Tout cela signifie que la levée de capitaux, c'est-à-dire le combustible qui fait tourner une économie de marché libre, est plus difficile au Canada que chez notre principal concurrent économique, les États-Unis, et qu'au sein de plusieurs économies émergentes, comme celles du Royaume-Uni, de l'Irlande et de la Nouvelle-Zélande, pays qui avaient l'habitude de figurer tout au bas de la liste en matière de productivité et de niveau de vie, mais qui ont fait un bond pour devancer le Canada au cours de la dernière décennie.

Je doute que la question soit tendancieuse, puisque des ministériels chevronnés ont admis qu'il y avait un problème. Le vice-premier ministre l'a dénoncé franchement et même le ministre de l'Industrie, dans son récent document sur l'innovation, l'a admis, mais ils semblent n'avoir aucune solution à proposer. La meilleure preuve est ce budget, que le projet de loi dont nous sommes saisis mettrait en oeuvre.

Fait remarquable, le gouvernement a présenté ce budget au cours d'une crise touchant l'économie et la sécurité, dans la foulée du 11 septembre, d'une récession et d'un ralentissement économique. Le gouvernement devait prendre la décision difficile qui consiste à revoir l'ordre de ses priorités et à réaffecter les ressources des domaines moins prioritaires à ceux qui le sont hautement, comme la sécurité nationale, la défense et la croissance économique, mais il a baissé les bras. Il n'a pu se résoudre à revoir l'ordre de ses priorités. D'ailleurs, dans ce budget, il a haussé l'ensemble des dépenses des programmes de 10 p. 100, soit la plus forte hausse jamais vue dans un budget fédéral depuis l'époque désastreuse du milieu des années 70, où le premier ministre actuel était un ministre de premier plan du gouvernement.

Nous sommes d'avis que le gouvernement a raté une occasion en or avec ce budget. Il n'a présenté aucun plan pour réduire la dette au cours des cinq prochaines années et il a éliminé le montant de 3 à 5 milliards de dollars des modestes réserves pour éventualités qu'il avait initialement prévues aux fins de réduction de la dette. Il a fait des investissements minimes dans la sécurité nationale, au point que le SCRS et la GRC ne retrouveront même pas leurs niveaux de financement de 1993 en termes réels rajustés en fonction de l'inflation, compte tenu des coupes qu'ils ont subies en 1995. Bien sûr, le ministère de la Défense est laissé en plan et le Canada continuera à être le deuxième pays membre de l'OTAN ayant le plus faible pourcentage des dépenses par rapport au revenu national, juste derrière le minuscule duché du Luxembourg.

Toutes les entités, de la Conférence des associations de la défense jusqu'au NPD, en passant par la vérificatrice générale du Canada, ont réclamé une injection immédiate d'au moins 2 milliards de dollars pour accroître le budget de base du ministère de la Défense nationale afin d'amener nos forces armées à un degré minimal d'efficacité opérationnelle. Dans son budget, le gouvernement a échoué le test pour ce qui était de procurer ce montant, compte tenu du nouvel environnement de sécurité et, malheureusement, il a complètement raté la cible en ce qui concerne la réduction des impôts.

Initiatives ministérielles

Le gouvernement a appliqué quelques modestes réductions d'impôt il y a 18 mois, mais, cette année, les Canadiens paieront plus d'impôts qu'ils n'en ont payés l'année dernière, particulièrement au titre des charges sociales, en raison de la forte augmentation de 12 p. 100 dans les cotisations au RPC, augmentation qui l'emporte de loin sur la maigre réduction de 5 p. 100 apportée aux cotisations au programme d'assurance-emploi.

La décennie de la dérive de l'économie se poursuivra, car le gouvernement n'a pas su ordonner ses priorités.

Je passe maintenant à quelques dispositions précises du projet de loi C-49, mais je reviendrai plus tard à la taxe sur le transport aérien et à l'Administration de la sûreté du transport aérien.

Comme je l'ai déjà dit, l'opposition officielle appuie les dispositions du projet de loi qui visent à prolonger les prestations d'assurance-emploi des parents qui ont des enfants malades. Nous félicitons le gouvernement et le Comité des finances d'avoir adopté notre recommandation de longue date visant à modifier la disposition concernant le don de titres à des organismes de bienfaisance, et nous appuyons cette mesure.

Cependant, le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, qui risque de devenir une assiette au beurre, une caisse noire de 2 milliards de dollars, nous préoccupe vivement. Nous avons vu par le passé que le gouvernement a mal géré des programmes de ce genre, qu'il a subventionné des terrains de jeux de boules, des musées du canot et des loges luxueuses dans des stades de hockey. Ces programmes n'ont rien à voir avec une véritable infrastructure concrète et importante pour l'amélioration de notre économie, mais constituent plutôt des projets qui profitent aux amis du gouvernement.

• (1220)

Le fonds pour l'infrastructure stratégique a tout d'un cafouillis en puissance. Nous sommes très inquiets. Au départ, le ministre des Finances avait proposé un fonds qui serait indépendant des politiciens, mais cela n'a pas plu au cabinet du premier ministre. C'est ainsi que le fonds pour l'infrastructure sera placé sous l'influence directe du gouvernement en la personne du vice-premier ministre. L'expérience nous a appris que nous devrions éviter les fonds politiques de cette nature.

En ce qui concerne le fonds pour l'Afrique, on ne prévoit guère de surveillance et d'obligation de rendre compte. Bien que nous appuyions en principe une aide étrangère efficace, nous n'appuyons pas les programmes qui échappent à la vigilance du Parlement, qui échappent à la loupe du vérificateur général et qui ne sont pas assujettis à la Loi sur l'accès à l'information. Nous sommes très préoccupés par l'énorme gaspillage qui a alimenté la corruption dans des pays en développement, en Afrique, dans le passé.

Permettez-moi d'aborder maintenant l'aspect le plus litigieux du projet de loi, le droit de 24 \$ assorti au coût d'un billet aller-retour pour la sécurité du transport aérien. Au lendemain du 11 septembre, nous, les députés de l'opposition officielle, avons réclamé des mesures de sécurité additionnelles dans les aéroports, en plus de tout un train de mesures visant la sécurité nationale. Nous avons salué le gouvernement, qui a adopté notre recommandation prévoyant des policiers des airs. Il a d'abord rechigné à le faire, prétextant que cela ne collait pas à l'esprit canadien, puis il a écouté l'opinion publique. Nous lui en savons gré. Nous reconnaissons qu'il y aura des mesures de sécurité aérienne accrues, qui seront assorties de coûts.

La question est toutefois de savoir comment absorber ces coûts le plus efficacement possible. C'est une question très sérieuse. Il nous semble évident à nous et à quiconque s'est penché sur le sujet,

notamment l'Association du transport aérien du Canada, l'Association canadienne des pilotes de ligne, les agences de voyage du Canada, les compagnies aériennes et les administrations aéroportuaires régionales, que cette politique a été préparée en coup de vent sans égard à l'impact qu'elle aura sur l'industrie du transport aérien.

À notre grande stupéfaction, des fonctionnaires fédéraux ont admis devant le Comité des finances qu'ils n'avaient pas évalué les répercussions économiques de la taxe de 24 \$. Ainsi donc, une industrie déjà en perte de vitesse, une industrie sans concurrence qui a vu six compagnies aériennes fermer leurs portes au cours des sept dernières années, se voit imposer une nouvelle taxe de 24 \$ qui, selon la Chambre de commerce du Canada et l'Association du transport aérien du Canada, pourrait entraîner une réduction du nombre de passagers pouvant atteindre 6 p. 100, sans que le gouvernement prenne la peine de commander une analyse de ses retombées économiques.

C'est de l'irresponsabilité flagrante. Le gouvernement ne sait pas à quel point cette mesure peut avoir des effets néfastes. Il ignore si des lignes aériennes court-courrier offrant des services à bon marché, comme WestJet, la seule compagnie aérienne profitable au Canada, et son principal espoir de concurrence à long terme dans l'industrie du transport aérien, pourra survivre à cette taxe préjudiciable et discriminatoire.

Le Comité des transports a longuement examiné la question et le gouvernement, avec son arrogance coutumière, a fait fi de l'avis des parlementaires qui le composent, dont des députés libéraux, lorsqu'ils ont recommandé que les coûts supplémentaires dans les aéroports soient payés par tous les intéressés.

La recommandation 14 dans le rapport du 7 décembre du Comité permanent des transports précise ce qui suit:

Que toutes les parties concernées—aéroport, transporteurs aériens, passagers des lignes aériennes et résidents du Canada—assument ensemble le coût de l'amélioration de la sécurité aérienne. En particulier, les aéroports et les compagnies aériennes doivent conserver le même niveau de dépenses à ce chapitre, avec correction pour tenir compte de l'inflation. On pourrait aussi imposer une surtaxe sur les billets d'avion et puiser dans le Trésor le reste des fonds nécessaires.

Le Comité des transports a examiné la question et expliqué que la seule façon de financer les coûts pour améliorer la sécurité serait de partager ceux-ci entre les autorités aéroportuaires, les compagnies aériennes, les passagers et le Trésor public, étant donné que la sécurité aérienne n'est pas seulement l'affaire des passagers. Comme mon collègue de Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam l'a souligné, la majorité des personnes décédées tragiquement le 11 septembre n'étaient pas à bord d'un avion.

• (1225)

Nous mettons en oeuvre ces mesures supplémentaires justement parce que les avions peuvent servir d'armes de destruction massive contre la société civile. Nous avons une responsabilité collective d'accroître la sécurité. Nous devrions financer collectivement les mesures à cette fin.

Initiatives ministérielles

Tous les témoins qui ont comparu devant le Comité des finances, relativement au projet de loi C-49, ont dénoncé vigoureusement la disposition qui prévoit l'imposition d'un droit de 24 \$ à ceux qui empruntent les transports aériens. Neil Raynor, directeur du Conseil des aéroports du Canada, a dit que le conseil est d'avis que la structure actuelle des droits créera des hausses de prix disproportionnées pour les vols sur courte distance et les vols régionaux, pénalisant ainsi de manière injuste les petits transporteurs qui offrent ces services. M. Raynor a maintenu que les attentats terroristes étaient des actes dirigés contre l'État et que le gouvernement a une lourde part de responsabilité pour ce qui est de financer les coûts fondamentaux du maintien de l'ordre et de la sécurité.

La Chambre de Commerce du Canada a déclaré ceci:

Le droit de 12 \$ perçu pour un aller simple, aux fins de la sécurité du transport aérien, représente près de 6 p. 100 du prix moyen d'un aller simple pour un vol intérieur vendu au Canada en 1999. [...] Si une augmentation de 1 p. 100 du prix du billet s'accompagne d'une baisse de 1 p. 100 du transport des voyageurs, alors l'imposition aux voyageurs d'un droit représentant en moyenne 6 p. 100 du prix d'un billet d'avion aura des répercussions importantes sur le nombre de passagers qui empruntent les transports aériens.

Selon l'Association canadienne des pilotes de ligne:

Le projet de loi ne fait que créer une bureaucratie coûteuse qui sera insensible aux idées et aux intérêts du personnel de première ligne chargé d'assurer la sûreté de l'aviation [...]. Cette mesure nuira tout particulièrement aux transporteurs intérieurs court-courrier, comme Air Canada Regional et WestJet. Nous trouvons paradoxal, c'est le moins que l'on puisse dire, que le projet de loi destiné à améliorer le transport aérien au Canada pourrait en fait contribuer à sa disparition [...].

L'Association de l'industrie touristique du Canada a déclaré ceci:

Cette taxe [...] va pénaliser encore plus une industrie qui commence seulement à se remettre des attentats terroristes du 11 septembre et à sortir du marasme économique [...]. Les voyageurs n'appuient pas cette taxe. Ajoutons à cela les tracasseries administratives et les problèmes logistiques importants que cette taxe créera pour l'industrie du transport aérien, les agents de voyage [...]. Il est clair qu'un système de financement par l'usager visant à compenser les coûts de la sécurité et du maintien de l'ordre public est inefficace et constitue un précédent terrible.

L'Association du transport aérien du Canada a quant à elle déclaré ceci:

La mise en application de cette taxe ou de ce droit [...] est extrêmement complexe. Nous avons mis des centaines d'heures pour comprendre comment procéder [...]. Ce ne sera pas facile.

Mark Hill, le vice-président de la WestJet, a déclaré que son entreprise en souffrirait. Voici ce qu'il a dit à ce sujet:

Lorsque la taxe sera appliquée, les transporteurs s'attendent à voir la fréquentation chuter sur les courts trajets. Si c'est le cas, ils devront abandonner certaines de leurs liaisons courtes. Une fois que ce cycle sera enclenché, il sera très difficile de reprendre la situation en main. Si on laisse sortir le génie de la lampe, il est ensuite bien difficile de l'y faire rentrer.

Selon l'Association canadienne des automobilistes, le droit de 12 \$ exigé pour un aller simple semble élevé par rapport aux 5 \$ exigés aux États-Unis.

Même le député libéral de l'Île-du-Prince-Édouard a dit qu'il n'était pas d'accord sur ce droit de 24 \$. Il affirme avoir à deux reprises demandé au ministre des Finances de présenter une analyse détaillée justifiant ce droit et que, les deux fois, celui-ci n'a pas donné suite.

La taxe de 24 \$ sera préjudiciable. Elle ne sera pas fonction du prix du billet. Pour un vol entre Vancouver et Halifax en classe affaires, au prix de 4 800 \$ le billet, le droit de 24 \$ équivaudrait à 0,5 p. 100 du prix du billet. Pour un vol entre Edmonton et Calgary, billet qui coûte 100 \$ avec la WestJet, par exemple, le fardeau fiscal sera de 86 p. 100, une fois prises en compte toutes les taxes exigées des transporteurs aériens.

Je demande instamment à nos collègues d'en face de tenir compte des faits, des témoignages et des préoccupations dont leurs propres

députés leur ont fait part au sujet du projet de loi C-49. Ce droit pourrait signer l'arrêt de mort de la concurrence dans le secteur du transport aérien au Canada.

Je prie le gouvernement de reconsidérer son projet de loi et d'envisager les amendements constructifs que nous avons proposés pour amortir le coût de la nouvelle infrastructure. Il devrait utiliser une formule proportionnelle pour atténuer les coûts envisagés par le Comité des transports. Ces recommandations n'ont rien de sectaire.

Avant que le gouvernement n'impose cette taxe, j'espère qu'il réfléchira sérieusement au fait que même le ministre en second des Finances n'a pas été convenablement informé au sujet des différents éléments préjudiciables du projet de loi.

• (1230)

M. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.): Madame la Présidente, mon collègue de Calgary-Sud-Est me rappelle le temps des microsillons 78 tours. L'aiguille sautait et ils répétaient la même chose encore et encore de façon obsessionnelle.

Le député fait valoir que le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien n'aurait pas la même valeur pour un vol Vancouver-Halifax de 4 800 \$ que pour un vol Vancouver-Kelowna ou Calgary-Edmonton.

Ce que le député ne dit pas, c'est que le coût des contrôles de sécurité pour un vol Vancouver-Halifax ou Vancouver-Kelowna serait uniforme. Les contrôles coûteraient le même prix. Si l'on adaptait le droit de 24 \$ au prix du billet, ce serait de l'interfinancement. Ce serait dire aux gens qui vont de Vancouver à Halifax: «Désolé, mes amis, mais il vous faut payer un montant disproportionné. Les gens qui vont de Calgary à Edmonton vont payer un montant disproportionné moins élevé». Cela reviendrait à de l'interfinancement. Ce serait peut-être une bonne chose. Toutefois, le député d'en face s'est tellement emporté dans son argumentation qu'il a omis de dire que ce serait un coût uniforme. Le coût des contrôles de sécurité serait le même, où qu'on aille.

Le député sait pertinemment que la société WestJet a un solide modèle d'entreprise. Il en a lui-même parlé. Est-il en train de dire à la Chambre que plus personne ne prendrait un vol aller-retour avec WestJet entre Calgary et Edmonton à cause d'un droit pour la sécurité des passagers du transport aérien de 24 \$? J'en doute. Je voudrais savoir ce qu'il en pense.

• (1235)

M. Jason Kenney: Madame la Présidente, je remercie le député de ses questions. Ce n'est pas moi qui ai suggéré que WestJet pourrait perdre ses liaisons courtes comme Calgary-Edmonton. C'est la compagnie elle-même qui le dit. Je renvoie le député au témoignage de Mark Hill, vice-président de WestJet, devant le Comité des finances. Il a dit très clairement:

Sur nos liaisons super-courtes, c'est-à-dire Calgary-Edmonton, Vancouver-Kelowna, Hamilton-Ottawa [...] la taxe uniforme représente un pourcentage énorme de nos prix les plus bas. [...] une fois que la taxe sera mise en place, les vols courte-distance seront désertés. Une fois que les passagers se seront envolés, nous devrons supprimer certains de nos vols courte-distance et une fois le processus engagé, le génie sortira de sa bouteille et il sera très difficile de l'y faire rentrer.

C'est ce qu'il a dit. Je ne pense pas que c'était une menace en l'air. Les gens qui travaillent pour WestJet craignent que la taxe leur fasse un tort énorme.

Initiatives ministérielles

Nous n'évaluons pas uniquement l'impact de cette nouvelle taxe de 24 \$ sur l'industrie. Sur un vol entre Edmonton et Calgary, le tarif de base est de 100 \$, auquel s'ajoutent déjà le droit de 26 \$ versé à NavCan, un droit de 22 \$ pour les améliorations aéroportuaires et de 10,36 \$ pour la TPS. À cela s'ajouteraient 24\$ de taxe pour la sécurité aérienne. Le prix total du billet serait donc de 182,36 \$, dont 86 p. 100 seraient des taxes.

Le député ne le comprend peut-être pas, mais si un ménage se rendant d'Edmonton à Calgary pour aller voir de la famille avait le choix de faire le trajet de trois heures en voiture ou de payer 48 \$ de plus en taxe, ce qui lui permettrait facilement de faire le plein d'essence deux fois, il opterait, comme beaucoup, pour sa voiture.

Le député a fait remarquer que la taxe pour la sécurité ne serait appliquée qu'une fois, indépendamment de la longueur du vol. C'est peut-être vrai, mais aux termes du projet de loi, la taxe s'appliquerait aussi aux gens qui ne bénéficient que d'une sécurité minime, voire inexistante.

Les gens qui prennent un tout petit hydravion de six places pour aller du terminal portuaire sud de l'Administration de l'aéroport international de Vancouver à, disons, l'île Salt Spring, paient maintenant 60 \$ pour un vol de 12 minutes. Comme le terminal relève de l'Administration, avec la nouvelle taxe, ils paieraient 24 \$ pour la sécurité bien qu'il n'y ait aucune mesure de sécurité à l'aéroport et que ce ne soit pas nécessaire.

Nous ne craignons pas que des terroristes détournent un hydravion de six places à destination de l'île Salt Spring ou qu'ils causent des dégâts à l'infrastructure civile. On fouillerait quand même les bagages des passagers pour que le gouvernement soit satisfait que le droit est appliqué à tout le monde, tant sur les vols entre Toronto et Tel Aviv que sur les vols entre le port de Vancouver et l'île Salt Spring. Tout le monde serait touché. C'est une politique stupide. Je suis surpris d'entendre que le député l'appuie.

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Madame la Présidente, il y a quelques jours, un ministre siégeant en face a dit que l'Alliance canadienne avait poussé le gouvernement à mettre en place des frais d'utilisation pour différentes choses au sein de notre société. Mon collègue vient tout juste d'évoquer les nombreuses taxes frappant les voyages par avion. Il y a les frais d'améliorations aéroportuaires. Il y a les droits de NavCan.

Selon les propos du ministre, ces droits seraient en place parce que l'Alliance canadienne a dit que toute personne utilisant ces services devrait payer. On ajoute maintenant aussi un droit ou une taxe à la sécurité.

Selon moi, il ne devrait pas y avoir de taxe à la sécurité au Canada, du moins pas dans le cas des particuliers. Cela ne devrait tout simplement pas se produire. À mon avis, on ne parle pas uniquement ici de la sécurité de la société aérienne proprement dite ou de l'aéroport ou des passagers. On parle d'assurer la sécurité de notre pays, et pas uniquement des personnes prenant l'avion.

J'aimerais obtenir les commentaires du député relativement à la position adoptée l'autre jour par le ministre, qui soutient que le gouvernement adopte ces mesures en réaction à ce que demande depuis des années l'Alliance canadienne, soit que des frais précis soient imposés aux personnes utilisant des installations et des services précis.

• (1240)

M. Jason Kenney: Madame la Présidente, je serais vraiment étonné que le gouvernement fasse quelque chose parce que nous le

lui avons demandé. Je ne pourrais que souhaiter que ce soit le cas. Nous paierions tous beaucoup moins d'impôt au pays.

En principe, nous sommes d'accord avec l'idée voulant que, dans les cas où un particulier bénéficie directement d'un service public, il doit y avoir dans bien des cas certains frais d'utilisation. J'appuie en principe l'idée d'autoriser la perception de droit lorsqu'il s'agit d'importants nouveaux projets d'infrastructure.

La présente instance n'a rien de comparable avec cette situation. Comme je l'ai souligné dans mon intervention, la sécurité est un avantage dont bénéficient non seulement les passagers, mais également toute la société. Le fait que nous ayons des aéronefs sûrs constitue un avantage pour nous qui nous trouvons, au moment où je vous parle, dans cette enceinte. Nous savons que nous ne serons pas attaqués par un gros aéronef civil ayant fait l'objet d'un détournement. Ce n'est pas uniquement un avantage pour les passagers se déplaçant actuellement en avion.

La sécurité aérienne est un bien social général auquel devrait contribuer proportionnellement la société dans son ensemble. C'est ce qu'a recommandé le Comité des transports.

Il ne devrait y avoir des frais d'utilisation que lorsque les utilisateurs sont les seuls à bénéficier d'un avantage direct, mais cela ne devrait pas être le cas lorsque la société en bénéficie dans l'ensemble. À mon avis, tous les témoins ont témoigné de façon décisive en ce sens au sujet de cette question.

M. Scott Brison (Kings—Hants, PC/RD): Madame la Présidente, dans sa question au député de Calgary-Sud-Est, en l'occurrence le porte-parole allianciste en matière de finances, le député d'en face, pour justifier son point de vue et affirmer que la taxe pour la sécurité aérienne est légitime, a fait valoir que le prix d'un billet aller-retour Vancouver-Halifax était d'environ 4 800 \$.

Or, le fait qu'un billet aller-retour pour la liaison Vancouver-Halifax coûte 4 800 \$ est une condamnation alarmante de la politique du gouvernement en matière de transport aérien. Elle illustre de façon patente l'incapacité du gouvernement de soutenir la concurrence dans l'espace aérien canadien et de superviser la plus grande fusion de l'histoire de l'industrie aérienne au Canada, entraînant ainsi une diminution des services et une hausse des prix pour les consommateurs et les voyageurs canadiens moyens. Le porte-parole allianciste en matière de finances est-il d'accord avec moi?

M. Jason Kenney: Madame la Présidente, je remercie le député de sa question suggestive et je suis d'accord avec ses observations. Très brièvement, j'affirme que le gouvernement a présidé à la mort de six transporteurs aériens. Qui plus est, avec ce projet de loi, il s'apprête peut-être à présider à la mort d'un septième transporteur, en l'occurrence la seule compagnie aérienne concurrentielle au Canada.

Les gens qui prennent des vols à 4 800 \$ ont des allocations de dépenses, souvent des comptes de frais gouvernementaux. Elles ne se préoccupent pas du prix ou de l'augmentation engendrée par cette taxe. Toutefois, les familles ordinaires, de classe moyenne, qui font affaires avec des transporteurs offrant de bons marchés pour leurs déplacements sur des courtes distances, réduiront leur demande pour ces services. Cela constituera un net avantage pour Air Canada et une attaque à la concurrence dans l'industrie aérienne au Canada.

M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.): Madame la Présidente, je suis très heureux de parler de ce projet de loi qui s'inscrit dans le programme budgétaire et général du gouvernement.

Initiatives ministérielles

Lorsque le ministre des Finances a présenté son budget à la Chambre, il l'a axé sur deux grands thèmes: la sécurité économique des Canadiens et leur sécurité personnelle. Ce sont les thèmes du budget parce que se sont les priorités des Canadiens. Lorsqu'on a demandé aux Canadiens de définir leurs deux plus graves préoccupations, ils ont parlé de la sécurité économique et de la sécurité personnelle.

Je ne veux pas m'étendre outre mesure sur l'économie puisque, aujourd'hui, nous parlons surtout de la partie du projet de loi C-49 qui se rapporte aux dispositions du budget sur la sécurité.

Le gouvernement a prédit que, en 2001-2002, la croissance économique avoisinerait 1,1 p. 100 ou 1,3 p. 100. Si nous considérons le climat des affaires au niveau international et aux États-Unis, nous pouvons dire que nos prévisions sont très objectives et équilibrées. D'après tous les indicateurs économiques que nous avons vus jusqu'à maintenant, nous nous tirons assez bien d'affaire. Beaucoup mieux que nous ne l'avions prévu, en fait.

Il importe de rappeler que, après 28 années successives de déficits, aucun gouvernement n'arrivant à réaliser ses prévisions, le gouvernement actuel a pu éliminer le déficit. En 2001-2002, nous avons dégagé un excédent de près de 17 milliards de dollars.

Nous avons également été en mesure de rembourser près de 36 milliards de dollars sur la dette nationale. Nous avons équilibré nos comptes. Nous avons pu dégager une marge de plus de 2,5 ou 2,6 milliards de dollars chaque année grâce aux économies réalisées dans les paiements d'intérêts sur la dette.

De plus, le gouvernement a fait des choses extraordinaires pour ce qui est des taux d'intérêt et l'inflation. Le Canada a maintenant les taux d'intérêt et d'inflation les plus faibles en près de 40 ans.

Toutes ces réalisations ont été possibles sans compromettre l'engagement du gouvernement à l'égard de nos programmes sociaux. En plus de tout ce que j'ai dit, le gouvernement a accordé des réductions d'impôt de plus de 100 milliards de dollars. Les Canadiens peuvent constater les retombées des saines politiques du gouvernement.

Les Canadiens nous ont dit que leur sécurité personnelle les préoccupait au plus haut point. C'est pourquoi un élément du budget visait très directement la sécurité. Le gouvernement s'est engagé à consacrer à la sécurité près de 7,7 milliards de dollars sur les cinq prochaines années. Il a réservé une autre somme de 6,5 milliards de dollars aux services de sécurité et aux militaires canadiens. Plus de 1,2 milliard de dollars ont été alloués à des initiatives visant à améliorer la sécurité et l'efficacité aux frontières canadiennes.

• (1245)

Examinons un peu les détails de ce que le gouvernement a annoncé. Le budget de l'année dernière visait à confirmer que la sécurité est essentielle pour les Canadiens et à assurer que le gouvernement accorde plus d'importance à l'augmentation des activités de renseignement pour le maintien de l'ordre, et à l'amélioration du filtrage dans les aéroports canadiens et les points frontaliers, et à assurer aussi que tant les civils que les militaires soient mieux préparés en cas d'urgence.

Sur le plan du renseignement et du maintien de l'ordre, le gouvernement a engagé plus de 1,6 milliard de dollars pour les cinq prochaines années. Une partie de cet argent servira à l'achat de matériel et au déploiement de plus d'agents du renseignement et de personnel d'enquête de première ligne. Ces sommes seront versées aux ministères et organismes fédéraux, notamment la GRC et le SCRS. Le gouvernement a aussi prévu des ressources pour améliorer

la coordination entre les différents organismes d'application de la loi dans les diverses régions du pays, y compris les territoires, et pour garantir un partage accru des renseignements entre les organismes de sécurité nationaux et locaux.

Le gouvernement veille à ce que nous ayons plus de ressources pour la sécurité maritime en finançant davantage la surveillance côtière et il consolide le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada pour pouvoir s'attaquer à certains problèmes de financement du terrorisme à l'étranger.

D'autre part, en ce qui concerne le contrôle exercé à l'égard des arrivants au Canada, le gouvernement a investi près d'un milliard de dollars pour garantir un meilleur contrôle des gens qui arrivent au Canada. Nous disposerons de plus de ressources pour la détention et l'expulsion des illégaux, une détermination plus rapide du statut de réfugié et un système impossible à frauder par quiconque tentera d'entrer au Canada avec un visa contrefait ou d'obtenir un visa sans en avoir le droit.

Sur le premier front, on trouve la capacité d'intervention en cas d'urgence et l'aide aux forces armées. Je le répète, le gouvernement a investi près de 1,6 milliard de dollars. Une partie de cet argent servira à doubler la capacité de la Force opérationnelle interarmées 2, qui accomplit maintenant du travail admirable en Afghanistan. Une autre partie de cet argent servira au financement des forces armées, y compris le soutien à la lutte antiterroriste internationale.

Nous avons mis davantage l'accent sur la mise à niveau des différents réseaux afin d'améliorer le matériel et les systèmes d'infrastructure qu'utilisent nos organismes de sécurité. Nous avons mis davantage l'accent sur la protection de l'infrastructure nationale essentielle comme le réseau routier et les aéroports, le traitement de l'eau et les réseaux d'électricité du pays, notamment.

Dans le budget 2001, le gouvernement a présenté une nouvelle démarche en matière de sécurité aérienne. Cette démarche est énoncée dans le projet de loi C-41. Le gouvernement s'est engagé à dépenser près de 2,2 milliards de dollars au cours des cinq années à venir pour renforcer la sécurité aérienne pour les voyageurs canadiens.

Les fonds serviront notamment à la mise sur pied d'un nouveau service de sécurité aérienne, à savoir des policiers en civil armés à bord des avions canadiens. L'autre jour, des députés de l'opposition ont posé des questions pour savoir combien de ces policiers il y aurait à bord des avions. Le ministre a répondu, avec raison, qu'il ne pouvait pas le dire puisqu'il s'agissait d'opérations où les policiers sont censés voyager incognito et que cette pratique se poursuivrait dans nombre de situations.

Une partie des fonds serviront à former du personnel aux aéroports, au contrôle des voyageurs et des bagages à main, à l'achat d'équipement de détection d'explosifs à la fine pointe de la technique pour les aéroports canadiens, au renforcement des activités policières dans les aéroports, au remplacement des portes donnant accès au cockpit des avions par des portes plus sûres et à l'amélioration de la sécurité des zones de sécurité dans les aires de trafic.

Initiatives ministérielles

•(1250)

Ces mesures seront financées grâce à une nouvelle taxe à la sécurité aérienne qui sera imposée aux voyageurs à compter du 1^{er} avril 2002 pour les voyages au Canada. Cette taxe s'élèvera à 12 \$. Cela semble d'ailleurs être l'objet du débat d'aujourd'hui. On parle beaucoup des 12 \$, mais on ne semble pas reconnaître l'importance d'un système répondant aux besoins des Canadiens.

Si on demandait aux Canadiens s'ils consentiraient, à titre de voyageurs, à verser 12 \$ de plus pour pouvoir se sentir en plus grande sécurité, je suis persuadé que la grande majorité d'entre eux répondraient clairement oui.

Le projet de loi permettra de fournir des services essentiels de sécurité du transport aérien uniformes et intégrés d'un bout à l'autre du pays. De même, il améliorera les services et les normes de rendement en matière de sécurité. Le projet de loi C-49 établira une stratégie d'ensemble répondant aux besoins des Canadiens.

Le projet de loi C-49 permettra de créer une administration dans ce domaine qui sera responsable du contrôle efficace des gens qui montent à bord d'un avion ou qui ont accès à des zones restreintes, et de leurs bagages, grâce à la mise sur pied de points de contrôle dans les aéroports et à l'adoption de règlements dans ce sens.

L'administration devra entre autres adopter un rôle de grande visibilité dans le but de rassurer tous les Canadiens face à l'engagement du gouvernement du Canada dans le dossier de la sécurité du système de transport aérien. L'administration sera également responsable des contrôles qui seront effectués par un groupe de gens stable ayant les connaissances et les outils nécessaires pour mener leur tâche à bien. Elle devra également assurer l'uniformité du service et des contrôles d'un bout à l'autre du pays et assumer d'autres fonctions reliées à la sécurité que le ministre des Transports pourrait lui confier au nom de tous les Canadiens.

Je ne comprends pas à quoi rime le tas d'histoires que font mes collègues. Est-ce que c'est la question de la taxe de 12 \$ qui les embête ou d'autres questions? Une fois qu'ils auront entendu ce que j'avais à dire sur cette question, j'espère que nous réussirons à faire l'unanimité à la Chambre pour adopter ce projet de loi aussi rapidement que possible afin que l'autre chambre puisse en être saisie et qu'il finisse par prendre force de loi. Les Canadiens jouiront alors de la tranquillité d'esprit qu'ils ont souhaitée et nous répondrons aux priorités qu'ils ont identifiées non seulement au cours des derniers mois mais aussi au cours de l'année écoulée.

Ne nous y trompons pas. Les attentats du 11 septembre ont été un événement tragique d'une ampleur sans précédent. Au moyen de ce projet de loi, le gouvernement répond simplement à ce que les Canadiens lui ont demandé de faire. Je suis heureux d'avoir ajouté ma voix aux voix de la sagesse qu'ont fait entendre mes collègues des deux côtés de la Chambre, et d'appuyer la merveilleuse initiative du ministre des Transports et de l'en féliciter. J'espère que cette mesure sera adoptée à la Chambre aussi rapidement que possible pour prendre force de loi.

•(1255)

M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de ses observations sérieuses et lui demande de commenter ce qui suit. Il a mentionné entre autres un investissement dans l'infrastructure.

Comme les députés le savent, en 1983, la Fédération canadienne des municipalités a proposé la création d'un programme national d'infrastructure. Ce programme est resté en plan jusqu'à l'arrivée du gouvernement au pouvoir, en 1993. Sous la direction du premier

ministre, nous avons eu un excellent programme national d'infrastructure, auquel ont participé les trois ordres de gouvernement: le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités.

Le député pourra peut-être expliquer comment ce programme a fonctionné dans sa collectivité et s'il a bien répondu à des besoins très réels.

Le député a également mentionné le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, de 2 milliards de dollars et plus, qui portera sur de plus vastes programmes d'infrastructure. Comme le député est originaire d'Ottawa, je sais qu'il connaît bien les questions liées au transport en commun, un des secteurs extrêmement importants qui peuvent bénéficier du fonds. Je lui saurais gré de faire des observations sur la façon dont cette initiative a profité à sa collectivité et à tous les Canadiens.

M. Mac Harb: Madame la Présidente, c'est une question très intéressante que pose le député qui a lui aussi œuvré au niveau municipal. Je me demande parfois si cette expérience est un avantage ou un inconvénient. Je suis certain que, autant dans son cas que dans le mien, c'est un avantage parce que nous avons appris ce qui est important pour nos électeurs de façon directe et concrète, soit les exigences fondamentales: avoir un bon réseau de transports efficace; avoir des services policiers qui assurent la sécurité publique; avoir des programmes efficaces, que ce soit en matière de logement ou de services sociaux; avoir des hôpitaux et des salles d'urgence qui fonctionnent. Tout cela s'apparente presque à un microcosme de ce que nous avons à l'échelle nationale.

Le député a posé une question sur l'infrastructure et l'importance de certains programmes. Les députés se souviennent qu'en 1990, une de nos collègues de Nepean, Beryl Gaffney, et moi avons coprésidé le groupe de travail sur l'infrastructure mis en place par notre caucus à l'époque. Nous étions alors dans l'opposition. Nous avons parcouru le pays dans tous les sens pour rencontrer un grand nombre de maires et de conseillers municipaux. Nous avons présenté un rapport qui, dans une large mesure, a servi de base au tout premier programme des infrastructures que le gouvernement libéral a mis en place pour les Canadiens. Ce programme a permis de créer des milliers d'emplois partout au Canada, de répondre aux besoins des municipalités et de réellement agir comme stimulant économique à un moment où il y avait peu de ces stimulants, à part ceux qui étaient en voie d'élaboration.

En plus d'affecter à l'infrastructure stratégique un montant additionnel de deux milliards de dollars cette année, comme le député l'a déclaré, le gouvernement alloue aussi, dans le cadre de sa nouvelle stratégie sur la sécurité nationale, un montant additionnel de 600 millions de dollars précisément pour l'infrastructure à proximité des postes frontaliers, notamment pour la réfection des routes et des ponts, ainsi que pour divers types d'activités que nécessitent les infrastructures.

Initiatives ministérielles

Le projet de 2 milliards de dollars dont a parlé mon collègue va être absolument une merveille pour les collectivités comme celle que je représente. Pour se rendre d'un bout de cette collectivité à la collectivité voisine, il faut compter environ 45 minutes aux heures de pointe. C'est long. Nous avons une route de seulement quatre voies pour mettre les choses au mieux. Elle comporte six voies en ville, mais seulement deux dans les collectivités à l'extérieur de la ville. Nous sommes une collectivité d'environ un million de personnes en comptant la banlieue. De l'autre côté de la rivière, il y a au moins 700 000 habitants de plus. Au total, cela représente environ 1,8 millions de personnes. La mise en place d'un système de métro léger reliant l'est et l'ouest d'une part, et le nord et le sud d'autre part, serait avantageuse pour nos collectivités.

Ce serait absolument magnifique que les deux collectivités de part et d'autre de la rivière s'entendent sur un programme d'infrastructure de 2 milliards de dollars et présentent un projet de système de métro léger pour relier les collectivités dans les sens est-ouest et nord-sud des deux côtés de la rivière, du côté de l'Outaouais et du côté de l'Ontario. Je suis sûr qu'avec cet engagement de 2 milliards de dollars de la part du gouvernement, ce rêve pourrait devenir réalité. Cela permettrait à la fois de créer des emplois, de répondre aux besoins de la collectivité, de protéger l'environnement et de préparer la ville à entrer dans le prochain siècle équipée de sorte à répondre aux besoins de ses habitants.

Ce sont là des projets du genre de ceux que nous voyons repris dans tout le pays. C'est là le type d'initiatives que le gouvernement nous a proposées ainsi qu'aux Canadiens. C'est pourquoi je suis honoré et je me sens fier de faire partie de ce gouvernement et de ce régime, et de voir qu'il est donné suite aux initiatives que nous proposons aux Canadiens.

● (1300)

M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je voudrais poser une question à notre collègue qui défend ce budget du statu quo. Ce budget maintient en gros le statu quo par rapport à ce que le gouvernement a fait au fil des ans, ce qui n'équivaut pas à grand-chose.

Je suis curieux de savoir ce que le député pense des 200 millions de dollars prévus dans le budget qui sont censés aider nos militaires, alors que la vérificatrice générale nous dit qu'on a besoin de milliards de dollars et qu'un comité sénatorial insiste pour qu'on affecte immédiatement de 3 à 4 milliards de dollars à nos forces armées. Cette somme de 200 millions de dollars semble bien peu. Par contre, le gouvernement est prêt à dépenser 500 millions de dollars pour offrir des bungalows à nos criminels dans tout le pays afin qu'ils vivent davantage dans le confort pendant leur incarcération. Les gens ne réagissent pas favorablement à des choses de ce genre. Le député est resté longtemps sur ses grands chevaux pour parler de ce merveilleux budget, mais les Canadiens ne voient pas les choses de ce genre d'un bon oeil. Je me demande ce qu'il en pense.

En outre, j'espère que les gens qui vivent dans sa circonscription prendront le temps d'envoyer par télécopieur au député des copies de leurs talons de chèque de paye d'il y a un an et de leurs talons actuels. Il va remarquer qu'il y a toute une différence dans le salaire net des intéressés, qui n'a jamais été aussi bas. Le niveau de vie des gens baisse. Le gouvernement escroque les citoyens et perçoit davantage d'impôts. Les ministériels sont comme des rats; ils peuvent trouver les sources d'imposition les plus incroyables pour accroître leurs revenus. Les Canadiens ne sont vraiment pas impressionnés. Le député peut prétendre le contraire, mais ce n'est certes pas le cas. J'aimerais bien connaître la réponse du député à cet égard.

● (1305)

M. Mac Harb: Madame la Présidente, permettez-moi de donner l'heure juste. Le gouvernement a pris envers nos forces armées un engagement que, pour une raison ou l'autre, aucun autre gouvernement n'avait pu prendre avant lui. Nous avons reconnu la nécessité de moderniser les Forces armées canadiennes et de combler leurs besoins.

Permettez-moi de passer en revue certaines mesures annoncées dans le budget. Je ne suis pas convaincu que mes collègues l'aient lu attentivement. J'ai ici un résumé de certaines mesures qu'il contient. Le député a parlé d'environ 200 millions de dollars au chapitre du financement de la sécurité. Il s'agit plutôt de 7,7 milliards de dollars. Je précise que nous avons prévu un montant de 510 millions de dollars pour soutenir nos forces armées. Le député l'ignorait peut-être. Nous avons également accru la capacité de lutte antiterroriste de nos forces. Nous avons investi un montant additionnel de 119 millions de dollars à cette fin. Un autre montant de 513 millions de dollars est prévu pour aider nos forces armées à contrer les menaces chimique, biologique, radiologique et nucléaire. Nous avons également prévu 396 millions de dollars pour la protection civile et un fonds d'urgence de 100 millions. Selon nos calculs, ces chiffres totalisent un montant de 1,7 milliard de dollars.

[Français]

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Madame la Présidente, il me reste à peine quelques minutes pour participer à ce débat, mais c'est suffisant pour vous donner plusieurs raisons à transmettre au gouvernement afin de le faire reculer sur ses intentions d'instaurer une nouvelle taxe sur le transport aérien.

J'ai écouté avec intérêt les discours précédents des députés gouvernementaux, et je trouve que dans toute cette histoire, on utilise trop facilement les événements du 11 septembre pour tenter de justifier une décision. On dit qu'on était pris, après le 11 septembre, et qu'il fallait se dépêcher à mettre en place des mesures de sécurité. C'est trop facile de se reporter à un événement tragique comme celui-là pour justifier une politique gouvernementale quasi démentielle d'imposer une nouvelle taxe dans un secteur où, déjà avant les événements du 11 septembre, on pouvait noter un certain ralentissement économique.

Plusieurs années auparavant, on avait constaté que dans le secteur aérien, il y avait un manque flagrant de compétitivité. À titre d'exemple, à partir du milieu des années 1980 jusqu'à l'année dernière, le coût des billets d'avion au Canada a augmenté d'à peu près 10 p. 100. On me dira qu'en 15 ans, ce n'est pas si mal. Mais alors que pour nous, le prix des billets d'avion augmentait de 10 p. 100, aux États-Unis, il diminuait de 43 p. 100.

On voit déjà que l'industrie aérienne au Canada, à cause de la nature de ce pays, de la densité de population et de la population à desservir dans les régions éloignées, n'a pas le niveau de rentabilité et les coûts de production qui pourraient lui permettre d'être fort profitable.

Une taxe comme celle que l'on vient d'imposer vient en remettre. On vient dire à l'industrie du transport aérien: «Vous avez des problèmes de compétitivité, vous éprouvez déjà des difficultés à maintenir les services dans des régions éloignées en particulier, eh bien, maintenant, on vient vous flanquer une taxe sur le dos.»

Initiatives ministérielles

Tantôt, on disait que ce n'est pas beaucoup, que ce n'est pas une grosse taxe. Oui, mais c'est suffisant pour mettre en péril la marge bénéficiaire de plusieurs entreprises de transport aérien, en particulier les petites et moyennes entreprises de transport. C'est suffisant également pour faire en sorte qu'on cesse d'offrir un service de transport aérien dans des régions éloignées. La rentabilité n'y sera plus. C'est suffisant aussi pour mettre au rencart plusieurs projets de développement économique régional.

Ces gens imposent des taxes à tort et à travers, sans même avoir fait d'étude d'impacts. Le directeur de l'impôt et des taxes à Ottawa nous a avoué candidement qu'il n'y avait pas eu d'étude d'impacts sur l'instauration d'une telle taxe. Ces gens gagneraient à aller dans les régions éloignées.

On a beau demander aux petites collectivités de se prendre en main, de développer des attraits touristiques à partir des atouts dont elles disposent—ce qu'elles ont—si on ne leur offre pas un lien aérien qui est souvent le plus efficace, et parfois le seul dans certaines régions, on vient de compromettre leur développement.

On aura beau leur dire de se prendre en main, d'user de concertations, d'investir, s'il n'y a pas de lien aérien qui soit maintenu, ou même dont la qualité gagnerait à être améliorée dans plusieurs cas à cause du manque de fréquence de périodicité des voyages, on ne donne pas de chance à ces collectivités.

Cela ne se peut pas que tous les gens qui étaient avec nous hier, avec les partis d'opposition, que ces gens qui représentent l'industrie en amont et en annexe du transport aérien, se trompent.

Hier, sur une même tribune, ici, à l'initiative du Bloc québécois, étaient réunis la Fédération canadienne du tourisme, l'Association canadienne des pilotes de ligne, l'Association canadienne des installations aéroportuaires et l'Association canadienne des agents de voyage. Tous ces gens ont appuyé les partis d'opposition, ils ont appuyé le Bloc québécois dans son initiative pour demander au gouvernement de retirer cette nouvelle taxe du projet de loi C-49. Tous étaient unanimes pour dire que cette taxe n'avait aucun bon sens et que ce n'était pas une façon de favoriser le développement économique, ni de favoriser une reprise économique pour une croissance qui est au ralenti.

• (1310)

Il est quand même assez odieux de se retrouver devant un gouvernement qui croule déjà sous ses surplus, même en période de ralentissement économique. Dans quelques jours, on nous annoncera un surplus net dépassant neuf milliards de dollars. Il ose malgré tout, alors qu'il va chercher trop d'argent dans la poche des contribuables par rapport aux besoins qu'il a, en rajouter avec une nouvelle taxe qui rapportera non pas 2,2 milliards de dollars échelonnés sur une période de cinq ans comme on le prétend ici, mais un milliard de dollars de plus que cela. C'est plus de trois milliards de dollars que cette taxe rapportera à ce gouvernement qui croule déjà sous les surplus.

Alors qu'on lance le débat sur le déséquilibre fiscal, il crée encore un élément supplémentaire de pression relatif aux surplus en accumulant d'autres centaines de millions de dollars par année, sous prétexte de renforcer la sécurité. C'est un peu odieux, admettons-le.

Ce que nous demandons aussi au gouvernement fédéral—hier, le Front commun a été clair à cet égard—, c'est d'utiliser ces surplus dont il dispose pour investir dans le domaine de la sécurité. Il y a assez d'argent. Le ministre des Finances croule sous les surplus. On ne le voit plus tellement il en a. Mais non, on ajoute une taxe.

En conclusion, je crois que le gouvernement doit revenir à de meilleures dispositions et abandonner son projet d'imposer une nouvelle taxe. Ce n'est pas vrai qu'on révisera dans six mois. On peut bien réviser dans six mois, mais la taxation et l'histoire fiscale au Canada nous disent que lorsqu'il y a une nouvelle taxe, il est bien compliqué de l'éliminer après coup. Une fois qu'elle est instaurée, oublions cela. L'impôt sur le revenu des particuliers perçu par Ottawa devait être temporaire. C'était seulement pour financer les efforts de guerre. Il y a 60 ans qu'on attend son abolition. On voit bien que lorsqu'on instaure des impôts et des taxes, on ne peut pas les enlever.

Je demande donc le consentement unanime pour qu'on retire immédiatement ce projet de loi.

• (1315)

Le président suppléant (Mme Bakopanos): L'honorable député a demandé le consentement unanime de la Chambre pour que soit retiré immédiatement ce projet de loi. Y a-t-il consentement unanime de la Chambre?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Comme il est 13 h 15, conformément à l'ordre adopté le lundi 11 mars, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer de l'étape de la troisième lecture du projet de loi dont la Chambre est maintenant saisie.

[Traduction]

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veulent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal sur la motion proposée est reporté au lundi 18 mars, à l'heure ordinaire de l'ajournement.

L'hon. Paul DeVillers: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 13 h 30.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Comme il est 13 h 30, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

*Initiatives parlementaires***INITIATIVES PARLEMENTAIRES***[Traduction]***LES QUESTIONS À LA CHAMBRE DES COMMUNES**

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 5 février, de la motion.

Mme Val Meredith (South Surrey—White Rock—Langley, PC/RD): Madame la Présidente, je suis ravie d'intervenir au sujet de la motion n° 20. Mon collègue de Nouveau-Brunswick—Sud-Ouest a présenté la motion en réaction à une situation dans laquelle il s'est trouvé, c'est-à-dire qu'une question qu'il avait faite inscrire au *Feuilleton* est restée sans réponse de la part du gouvernement durant une année. La frustration qu'il a ressentie fait en sorte que sa motion fait maintenant l'objet d'un débat à la Chambre.

La préoccupation de mon collègue et de tous les députés tient au fait que nous sommes ici à titre de représentants des Canadiens et qu'à ce titre nous avons le devoir de demander des comptes au gouvernement. C'est le travail de l'opposition. Nous devons veiller à ce que les décisions que le gouvernement prend sont les meilleures qu'il puisse prendre au nom des Canadiens.

Le seul moyen dont dispose un citoyen pour évaluer si le gouvernement fait bien son travail et s'il fait tout en son pouvoir dans l'intérêt des Canadiens, est l'accès à l'information. Lorsque l'opposition demande de l'information au gouvernement et que celui-ci lui refuse cette information, nous ne pouvons pas faire le travail que nous sommes censés faire, c'est-à-dire veiller à ce que tous les faits soient sur la table, que toute l'information soit accessible, de sorte que nous puissions demander au gouvernement comment il a interprété telle ou telle information et sur quoi il a fondé telle ou telle décision.

Nous, les députés de l'opposition, exprimons une grande inquiétude par le truchement de cette motion. Nous tentons de faire comprendre aux députés ministériels que, si le Parlement veut conserver le respect des Canadiens, nous devons agir de façon à mériter ce respect.

Cette semaine, au sein du Comité des transports, il a été question du rapport que le ministre responsable des services gouvernementaux a perdu. Je ne dirai pas que le ministre a perdu le rapport. C'est le ministère qui l'a égaré. Certains se sont inquiétés du fait que le gouvernement a dépensé une somme considérable, un demi-million de dollars, au nom des contribuables canadiens pour commander la rédaction de ce rapport. Une fois les fonds dépensés, on a pour ainsi dire perdu la trace du rapport. Il y a lieu de s'interroger sur la façon dont le gouvernement a décidé de retenir les services de cette entreprise pour rédiger le rapport.

Groupaction est l'entreprise dont le gouvernement a retenu les services pour rédiger le rapport. Aux termes du marché, l'entreprise devait proposer au gouvernement fédéral des façons d'accroître sa visibilité et examiner un certain nombre de programmes auxquels il participait.

Au sein du comité, nous avons demandé au représentant du gouvernement qui était l'entreprise retenue, comment le marché a été adjugé et ce qu'il est advenu du rapport qu'elle était censée avoir produit. On nous a dit qu'il y avait neuf entreprises autorisées par le gouvernement du Canada à faire ce travail.

Le Canada est un assez grand pays, et je suis certaine que bon nombre de sociétés pourraient faire le genre de travail confié à l'entreprise en question. Nous avons demandé des renseignements sur la façon dont le gouvernement a choisi, à l'échelle du Canada, les

neuf entreprises susceptibles de faire le travail. On nous a répondu qu'il arrive fréquemment au gouvernement, non seulement au sein du ministère en question, mais dans d'autres ministères également, de faire une présélection et de dresser une liste restreinte d'entreprises qui feront du travail à contrat pour le gouvernement.

Dans cette optique, compte tenu du fait qu'il est usuel pour le gouvernement de faire une présélection ou d'établir une liste restreinte d'entreprises susceptibles de soumissionner pour des marchés publics, nous avons posé d'autres questions.

● (1320)

On a appris, grâce aux médias, aux questions qu'ils ont posées et au travail qu'ils ont effectué, que trois des neuf sociétés présélectionnées étaient reliées entre elles. Il ne s'agit plus de neuf sociétés sans aucun lien entre elles, mais de six ou sept, car trois des neuf sociétés présélectionnées ont le même président.

Quand certaines préoccupations ont été exprimées au sujet d'une des neuf sociétés présélectionnées, ou une des six en réalité, qui a obtenu le marché et se trouve à remettre de l'argent au gouvernement, il n'est pas irréaliste que l'opposition dise que quelque chose ne semble pas tout à fait correct. Nous avons besoin de voir les copies du rapport et de la documentation connexe, de même que des preuves établissant sur quels critères le gouvernement s'est fondé pour sélectionner et préapprouver ces neuf sociétés. À quel genre d'habilitation, de vérification sécuritaire ou d'enquête a-t-on procédé pour déterminer si ces sociétés étaient reliées entre elles?

C'est à cause d'incidents du genre celui-ci, où les contribuables canadiens paient un demi-million de dollars pour un rapport que l'on égare, qui a été préparé dans des circonstances discutables par des sociétés présélectionnées par le gouvernement, lesquelles ont remis de l'argent au gouvernement, que l'opposition doit avoir accès à la documentation et à tous les éléments sur lesquels le gouvernement s'appuie pour prendre des décisions.

Si nous n'avons pas accès à l'information, comment l'opposition, ceux d'entre nous qui sont de ce côté-ci de la Chambre, peut-elle faire son travail au nom des Canadiens? C'est notre rôle. Afin de pouvoir faire notre travail, nous devons avoir accès à l'information.

Comme si ça ne suffisait pas, j'ai lu aujourd'hui quelque chose dans les médias au sujet du ministère de la Défense qui refusait de communiquer le nom des visiteurs ou combien leur séjour nous avait coûté afin de protéger leur droit à la vie privée. Nous avons appris que le Conseil du Trésor refusait de rendre publics les notes de frais des ministres en raison de leur droit à la vie privée. Il est très difficile d'exiger des ministres et du ministère de la Défense nationale qu'ils rendent compte de la manière dont l'argent des contribuables est dépensé si cette information n'est pas communiquée aux gens qui sont là pour obliger le gouvernement à rendre des comptes.

Je trouve intéressant que le gouvernement ne considère pas cette fonction du Parlement comme nécessaire. Le Parlement est là, l'opposition est là pour vérifier comment le gouvernement dépense l'argent des contribuables et le questionner à ce sujet. C'est la raison d'être des prévisions de dépenses et du budget. C'est la raison d'être de tout ce processus. Toutefois, si on empêche le Parlement d'obtenir l'information qui nous permet de poser des questions sur le budget des dépenses, nous sommes privés des moyens nécessaires pour faire notre travail.

Initiatives parlementaires

La Coalition PC/RD a présenté un tout nouveau concept en relation avec la question de la sécurité nationale et le projet de loi antiterroriste qui a fait l'objet de débats au cours des deux derniers mois. En cherchant comment, selon nous, le gouvernement devrait faire les choses différemment et coordonner diverses fonctions, nous en sommes venus à penser qu'il devrait créer un nouveau ministère et nous avons établi la nécessité de créer un comité parlementaire qui aurait accès à l'information hautement sensible.

Et ce, parce que nous estimons que le Parlement doit exiger des comptes du gouvernement. La seule manière d'y parvenir est d'avoir accès à l'information. Nous pensons qu'il faut créer un comité parlementaire ayant accès à l'information sensible même dans des domaines hautement protégés que sont l'antiterrorisme et la sécurité nationale.

Ce n'est pas comme si ça ne se faisait pas ailleurs. Aux États-Unis, l'information est partagée et partagée à grande échelle de manière à ce que l'opposition puisse faire le travail pour lequel elle a été élue, c'est-à-dire, obliger le gouvernement à rendre des comptes.

● (1325)

J'aimerais que le gouvernement tienne compte de cela et qu'il appuie la motion.

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Madame la Présidente, la motion à l'étude est cruciale. Elle est symptomatique de ce que l'opposition, tous partis confondus, essaie de faire. Il arrive parfois que le seul moyen dont nous disposons pour amener le gouvernement à nous rendre des comptes soit d'exiger de lui certaines informations. Les députés qui sont ici depuis un certain temps déjà savent que le gouvernement a recours à de nombreux mécanismes pour nous empêcher d'obtenir de l'information. Depuis que je suis député, j'ai été témoin de différents exemples de ce que j'avance, dont certains me viennent immédiatement à l'esprit.

Pendant que j'occupais le poste de porte-parole de mon parti pour les affaires autochtones entre 1993 et 1997, la Loi sur la protection des renseignements personnels a très certainement été invoquée à différentes occasions. Des abus ont manifestement été observés au titre des obligations faites aux bandes indiennes dans les accords contractuels conclus avec certaines personnes. Les financements ayant permis aux bandes de conclure de tels accords provenaient à l'origine des fonds publics.

Dans un cas relevé dans la région de l'Atlantique, la cour suprême de la province s'était prononcée contre la bande. Cette dernière et le ministère des Affaires indiennes cherchaient à étouffer l'affaire. Pour nous sortir de cette impasse, j'ai fini par soumettre tous les documents pertinents au vérificateur général, qui a exercé des pressions par le truchement de l'administration et, je présume, du ministre. C'est seulement de cette façon que nous avons réussi à régler le problème posé par le non-respect de cette obligation financière.

Il y a eu aussi la fois où les membres du Comité des pêches avaient collectivement demandé à obtenir les rapports des observateurs envoyés dans la région de l'Atlantique pour observer l'activité des bateaux de pêche au large des Grands bancs, ainsi de suite. Après des efforts herculéens, nous avons enfin réussi à obtenir l'information demandée. En fait, n'eût été de l'intérêt que la question a suscité dans les médias, le gouvernement aurait tout de même disposé des mécanismes nécessaires pour court-circuiter ces rapports d'observateurs.

Au fil des années, j'ai également eu à recourir aux dispositions relatives à l'accès à l'information, que les Canadiens et les députés peuvent invoquer pour obtenir de l'information du gouvernement. Les résultats n'ont pas toujours été heureux.

Lorsque j'ai voulu savoir ce que diable Transports Canada faisait pour le transfert des docks et des quais de la côte ouest, il m'a fallu près de deux ans pour obtenir une réponse complète. Je me suis heurté à un obstacle après l'autre, et il m'a fallu faire preuve de persévérance. Il ne devrait pas en être ainsi.

● (1330)

En ce qui concerne cette motion pour la production de documents, il me semble que le député de Nouveau-Brunswick—Sud-Ouest a la bonne motivation et a fait preuve de beaucoup de persévérance. Il s'est efforcé de tout faire dans les règles.

Il serait très inopportun que cette motion à mettre aux voix ne soit pas étudiée attentivement par tous les députés, non seulement de l'opposition, mais encore du gouvernement. À bien des égards, c'est le test ultime pour la responsabilité et la transparence du gouvernement. Il n'y a absolument aucune raison pour que la demande soit rejetée.

Jose croire que, lorsque la motion sera mise aux voix, les députés comprendront que c'est ce qu'il faut faire. Je les y exhorte instamment.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Nous reprenons le débat. Conformément au paragraphe 97(2) du Règlement, nous allons accorder cinq minutes à un ministre.

Il n'y a pas de ministre, et le motionnaire n'est pas là non plus pour fournir une autre réponse de cinq minutes.

Mme Val Meredith: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Si j'intervenais au nom du motionnaire, obtiendrais-je une autre période de cinq minutes?

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Certainement pas.

Le temps prévu pour le débat est écoulé. Par conséquent, le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés

● (1335)

[Français]

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au lundi 18 mars 2002, à l'heure ordinaire de l'ajournement quotidien.

Comme il est 13 h 35, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain, à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 13 h 35.)

ANNEXE

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;
COMITÉS DE LA CHAMBRE,
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

OCCUPANTS DU FAUTEUIL

Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Le vice-président et président des Comités pléniers

M. BOB KILGER

vice-président des Comités pléniers de la Chambre

M. RÉGINALD BÉLAIR

vice-président adjoint des Comités pléniers de la Chambre

MME ELENI BAKOPANOS

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. ANDY MITCHELL

M. BILL BLAIKIE

MME MARLENE CATTERALL

M. BOB KILGER

M. PETER MACKAY

M. JACQUES SAADA

M. PIERRE BRIEN

L'HON. RALPH GOODALE

M. GARRY BREITKREUZ

M. RANDY WHITE

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Première session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	AC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	AC
Adams, Peter	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Québec	Lib.
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	AC
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
Assad, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Gatineau	Québec	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Ontario	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	Québec	BQ
Augustine, Jean	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	Québec	PC/RD
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	AC
Baker, L'hon. George	Gander—Grand Falls	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, Sue	London-Ouest	Ontario	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Ontario	Lib.
Bélaïr, Réginald, Le président suppléant	Timmins—Baie James	Ontario	Lib.
Bélanger, Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bellehumeur, Michel	Berthier—Montcalm	Québec	BQ
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Lakeland	Alberta	AC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	Québec	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Québec	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)	Vaughan—King—Aurora	Ontario	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	Québec	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Québec	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	Manitoba	NPD
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Ontario	Lib.
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	Manitoba	PC/RD
Boudria, L'hon. Don, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail et secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	AC
Brien, Pierre	Témiscamingue	Québec	BQ
Brison, Scott	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	PC/RD
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Bryden, John	Ancaster—Dundas— Flamborough—Aldershot	Ontario	Lib.
Bulte, Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Burton, Andy	Skeena	Colombie-Britannique	AC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Ontario	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	AC
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington— Grey	Ontario	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Québec	Ind.
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	Nouvelle-Écosse	PC/RD
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	AC
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Québec	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Ontario	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Québec	Lib.
Chatters, David	Athabasca	Alberta	AC
Chrétien, Le très hon. Jean, Premier ministre	Saint-Maurice	Québec	Lib.
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	Alberta	PC/RD
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Québec	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	Ontario	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Ontario	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du- Loup—Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—South Richmond	Colombie-Britannique	AC
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Nouvelle-Écosse	Lib.
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	Québec	BQ
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	AC
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	Québec	BQ
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Colombie-Britannique	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Québec	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PC/RD
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Québec	Lib.
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	Québec	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	AC
Duplain, Claude	Portneuf	Québec	Lib.
Easter, Wayne	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Eggleton, L'hon. Art, ministre de la Défense nationale	York-Centre	Ontario	Lib.
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	AC
Epp, Ken	Elk Island	Alberta	AC
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Québec	Lib.
Finlay, John, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Oxford	Ontario	Lib.
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	AC
Folco, Raymonde, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Laval-Ouest	Québec	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	Colombie-Britannique	AC
Fournier, Ghislain	Manicouagan	Québec	BQ
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gauthier, Michel	Roberval	Québec	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	Québec	BQ
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	Alberta	AC
Goodale, L'hon. Ralph, leader du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	Colombie-Britannique	AC
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	Colombie-Britannique	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	Alberta	PC/RD
Grose, Ivan	Oshawa	Ontario	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Laurentides	Québec	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	AC
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Ontario	Lib.
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	AC
Harvard, John	Charleswood St. James—Assiniboia	Manitoba	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Harvey, André, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	Terre-Neuve-et-Labrador	PC/RD
Herron, John	Fundy—Royal	Nouveau-Brunswick	PC/RD
Hill, Grant	Macleod	Alberta	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	PC/RD
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	Manitoba	AC
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	Colombie-Britannique	AC
Hubbard, Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	AC
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	AC
Jordan, Joe, secrétaire parlementaire du Premier ministre	Leeds—Grenville	Ontario	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	Nouvelle-Écosse	PC/RD
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	AC
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Ontario	Lib.
Kilger, Bob, Le vice-président	Stormont—Dundas— Charlottenburgh	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Alberta	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Ontario	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Ontario	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Saskatchewan	Lib.
Lalonde, Francine	Mercier	Québec	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	Québec	BQ
Lastewka, Walt	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lavigne, Raymond	Verdun—Saint-Henri—Saint- Paul—Pointe Saint-Charles	Québec	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Québec	BQ
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Leung, Sophia, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Lill, Wendy	Dartmouth	Nouvelle-Écosse	NPD
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	AC
MacAulay, L'hon. Lawrence, solliciteur général du Canada	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish— Guysborough	Nouvelle-Écosse	PC/RD
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Ontario	Lib.
Mahoney, Steve	Mississauga-Ouest	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail ..	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Ontario	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Ontario	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	Québec	BQ
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie ...	Beauharnois—Salaberry	Québec	Lib.
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	Manitoba	PC/RD
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique ...	AC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, L'hon. Paul, ministre des Finances	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Matthews, Bill, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	Colombie-Britannique ...	AC
McCallum, L'hon. John, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Markham	Ontario	Lib.
McCormick, Larry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuire, Joe	Egmont	Île-du-Prince-Édouard ...	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Ontario	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Alberta	Lib.
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	Colombie-Britannique ...	PC/RD
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge ...	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonnette	Québec	BQ
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	Colombie-Britannique ...	PC/RD
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	AC
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	AC
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Ontario	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	Colombie-Britannique ...	AC
Murphy, Shawn	Hillsborough	Île-du-Prince-Édouard ...	Lib.
Myers, Lynn, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Waterloo—Wellington	Ontario	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Ontario	Lib.
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny—L'Islet	Québec	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	NPD
O'Brien, Lawrence	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
O'Brien, Pat, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	London—Fanshawe	Ontario	Lib.
O'Reilly, John, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Haliburton—Victoria—Brock ..	Ontario	Lib.
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique ...	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants	Winnipeg-Nord—St. Paul	Manitoba	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	AC
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	PC/RD
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Ontario	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	AC
Peric, Janko	Cambridge	Ontario	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peschisolido, Joe	Richmond	Colombie-Britannique ...	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Ontario	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet— Bécancour	Québec	BQ
Pratt, David	Nepean—Carleton	Ontario	Lib.
Price, David	Compton—Stanstead	Québec	Lib.
Proctor, Dick	Palliser	Saskatchewan	NPD
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Provenzano, Carmen, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Sault Ste. Marie	Ontario	Lib.
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	Alberta	AC
Redman, Karen, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Reed, Julian	Halton	Ontario	Lib.
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	Ontario	AC
Reynolds, John, chef de l'opposition	West Vancouver—Sunshine Coast	Colombie-Britannique ...	AC
Richardson, John	Perth—Middlesex	Ontario	Lib.
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	AC
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique ...	NPD
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	Québec	BQ
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	Québec	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Québec	Lib.
Schmidt, Werner	Kelowna	Colombie-Britannique ...	AC
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.
Serré, Benoît, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Timiskaming—Cochrane	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Sgro, Judy	York-Ouest	Ontario	Lib.
Shepherd, Alex, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Durham	Ontario	Lib.
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	AC
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Ontario	Lib.
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	AC
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	Québec	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Québec	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Québec	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Ontario	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	AC
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck	Fraser Valley	Colombie-Britannique	PC/RD
Szabo, Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Québec	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PC/RD
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	AC
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Ontario	Lib.
Toews, Vic	Provencher	Manitoba	AC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Ontario	Lib.
Tremblay, Stéphan	Lac-Saint-Jean—Saguenay	Québec	BQ
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	Québec	BQ
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Ontario	Lib.
Vanelief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Ontario	Lib.
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	AC
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	Manitoba	NPD
Wayne, Elsie	Saint John	Nouveau-Brunswick	PC/RD
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Ontario	Lib.
White, Randy	Langley—Abbotsford	Colombie-Britannique	AC
White, Ted	North Vancouver	Colombie-Britannique	AC
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Ontario	Lib.
Williams, John	St. Albert	Alberta	AC
Wood, Bob	Nipissing	Ontario	Lib.
Yelich, Lynne	Blackstrap	Saskatchewan	AC

N.B.: Sous le titre Affiliation politique: Lib. - Libéral; AC - Alliance canadienne; BQ - Bloc Québécois; NDP - nouveau parti démocratique; PC/RD - Coalition Parti progressiste-conservateur/Caucus de la représentation démocratique; Ind. - indépendant

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Première session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
ALBERTA (25)		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	AC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	AC
Benoit, Leon	Lakeland	AC
Casson, Rick	Lethbridge	AC
Chatters, David	Athabasca	AC
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	PC/RD
Epp, Ken	Elk Island	AC
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	PC/RD
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	AC
Hill, Grant	Macleod	AC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	AC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	AC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	AC
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Lib.
Merrifield, Rob	Yellowhead	AC
Mills, Bob	Red Deer	AC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	AC
Penson, Charlie	Peace River	AC
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	AC
Thompson, Myron	Wild Rose	AC
Williams, John	St. Albert	AC
COLOMBIE-BRITANNIQUE (34)		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Lib.
Burton, Andy	Skeena	AC
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	AC
Cummins, John	Delta—South Richmond	AC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	AC
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	AC
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	AC
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	AC
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	AC
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	PC/RD
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	AC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Leung, Sophia, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Vancouver Kingsway	Lib.
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	AC
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	AC
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	AC
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	PC/RD
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley ...	PC/RD
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Lib.
Peschisolido, Joe	Richmond	Lib.
Reynolds, John, chef de l'opposition	West Vancouver—Sunshine Coast	AC
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	NPD
Schmidt, Werner	Kelowna	AC
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	AC
Strahl, Chuck	Fraser Valley	PC/RD
White, Randy	Langley—Abbotsford	AC
White, Ted	North Vancouver	AC
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)		
Easter, Wayne	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence, solliciteur général du Canada	Cardigan	Lib.
McGuire, Joe	Egmont	Lib.
Murphy, Shawn	Hillsborough	Lib.
MANITOBA (13)		
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	NPD
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	PC/RD
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Harvard, John	Charleswood St. James—Assiniboia	Lib.
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	AC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	PC/RD
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants	Winnipeg-Nord—St. Paul	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	AC
Toews, Vic	Provencher	AC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	NPD
NOUVEAU-BRUNSWICK (10)		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail et secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Herron, John	Fundy—Royal	PC/RD
Hubbard, Charles	Miramichi	Lib.
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Lib.
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PC/RD
Wayne, Elsie	Saint John	PC/RD
NOUVELLE-ÉCOSSE (11)		
Brison, Scott	Kings—Hants	PC/RD
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	PC/RD
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Lib.
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	PC/RD
Lill, Wendy	Dartmouth	NPD
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	PC/RD
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	NPD
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Lib.
NUNAVUT (1)		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
ONTARIO (102)		
Adams, Peter	Peterborough	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Lib.
Augustine, Jean	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Barnes, Sue	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Lib.
Bélaire, Réginald, Le président suppléant	Timmins—Baie James	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)	Vaughan—King—Aurora	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Lib.
Boudria, L'hon. Don, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Glengarry—Prescott—Russell	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	Lib.
Bulte, Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Lib.
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Lib.
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Lib.
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Lib.
Eggleton, L'hon. Art, ministre de la Défense nationale	York-Centre	Lib.
Finlay, John, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Oxford	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Lib.
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Lib.
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Lib.
Grose, Ivan	Oshawa	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Lib.
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Lib.
Jordan, Joe, secrétaire parlementaire du Premier ministre	Leeds—Grenville	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Lib.
Kilger, Bob, Le vice-président	Stormont—Dundas—Charlottenburgh	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Lib.
Lastewka, Walt	St. Catharines	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Lib.
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Lib.
Mahoney, Steve	Mississauga-Ouest	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État	Ottawa-Sud	Lib.
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Lib.
McCallum, L'hon. John, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Markham	Lib.
McCormick, Larry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Lib.
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Lib.
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Lib.
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Lib.
Myers, Lynn, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Waterloo—Wellington	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Lib.
O'Brien, Pat, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	London—Fanshawe	Lib.
O'Reilly, John, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Haliburton—Victoria—Brock	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Lib.
Peric, Janko	Cambridge	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Lib.
Pratt, David	Nepean—Carleton	Lib.
Provenzano, Carmen, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Sault Ste. Marie	Lib.
Redman, Karen, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Kitchener-Centre	Lib.
Reed, Julian	Halton	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	AC
Richardson, John	Perth—Middlesex	Lib.
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Lib.
Serré, Benoît, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Timiskaming—Cochrane	Lib.
Sgro, Judy	York-Ouest	Lib.
Shepherd, Alex, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Durham	Lib.
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Lib.
Szabo, Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Lib.
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Lib.
Vanelief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Lib.
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Lib.
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Lib.
Wood, Bob	Nipissing	Lib.
QUÉBEC (74)		
Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Lib.
Assad, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Gatineau	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	BQ
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	PC/RD
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Lib.
Bellehumeur, Michel	Berthier—Montcalm	BQ
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Brien, Pierre	Témiscamingue	BQ
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Ind.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Lib.
Chrétien, Le très hon. Jean, Premier ministre	Saint-Maurice	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup— Témiscouata—Les Basques	BQ
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	BQ
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Lib.
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Duplain, Claude	Portneuf	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Lib.
Folco, Raymonde, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Laval-Ouest	Lib.
Fournier, Ghislain	Manicouagan	BQ
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	BQ
Guay, Monique	Laurentides	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	BQ
Harvey, André, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Chicoutimi—Le Fjord	Lib.
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	Mercier	BQ
Lancôt, Robert	Châteauguay	BQ
Lavigne, Raymond	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul— Pointe Saint-Charles	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	BQ
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	BQ
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Beauharnois—Salaberry	Lib.
Martin, L'hon. Paul, ministre des Finances	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonneuve	BQ
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny— L'Islet	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Price, David	Compton—Stanstead	Lib.
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	BQ
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Lib.
Tremblay, Stéphan	Lac-Saint-Jean—Saguenay	BQ
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	BQ
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ
SASKATCHEWAN (14)		
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	AC
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	AC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	AC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	AC
Goodale, L'hon. Ralph, leader du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Lib.
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	NPD
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	PC/RD
Proctor, Dick	Palliser	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	AC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	AC
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	AC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	AC
Yelich, Lynne	Blackstrap	AC
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (6)		
Baker, L'hon. George	Gander—Grand Falls	Lib.
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PC/RD
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	PC/RD
Matthews, Bill, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Burin—St. George's	Lib.
O'Brien, Lawrence	Labrador	Lib.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)		
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Lib.
YUKON		
Bagnell, Larry	Yukon	Lib.

LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 15 mars 2002 — 1^{re} Session, 37^e Législature)

AFFAIRES AUTOCHTONES, DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD ET RESSOURCES NATURELLES

Président: Raymond Bonin

Vice-présidents: Nancy Karetak-Lindell
Maurice Vellacott

Reg Alcock
Larry Bagnell
Gérard Binet
Serge Cardin

Jean-Guy Carignan
David Chatters
Reed Elley
John Finlay

John Godfrey
Gerald Keddy
Richard Marceau

Pat Martin
Benoît Serré
Guy St-Julien

(17)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
André Bachand
Claude Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
Joe Clark
Joe Comartin
John Cummins
Stockwell Day
Bev Desjarlais

Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Ghislain Fournier
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston

Jason Kenney
Robert Lanctôt
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Joe McGuire
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Anita Neville
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Pierre Paquette
Charlie Penson

Gilles-A. Perron
Joe Pescholido
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Jean-Yves Roy
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Président: Jean Augustine

Vice-présidents: Brian Pallister
Bernard Patry

Sarkis Assadourian	Rick Casson	Stan Keyes	Pat O'Brien	(18)
George Baker	John Duncan	Francine Lalonde	Pierre Paquette	
Aileen Carroll	John Harvard	Diane Marleau	Svend Robinson	
Bill Casey	Marlene Jennings	Keith Martin		

Membres associés

Jim Abbott	Stan Dromisky	Jason Kenney	Scott Reid
Diane Ablonczy	Antoine Dubé	Gary Lunn	John Reynolds
Rob Anders	Reed Elley	James Lunney	Gerry Ritz
David Anderson	Ken Epp	Peter MacKay	Yves Rocheleau
André Bachand	Mark Eyking	John Maloney	Benoît Sauvageau
Claude Bachand	Brian Fitzpatrick	Preston Manning	Werner Schmidt
Roy Bailey	Paul Forseth	Richard Marceau	Carol Skelton
Colleen Beaumier	Cheryl Gallant	Inky Mark	Monte Solberg
Leon Benoit	Peter Goldring	Pat Martin	Kevin Sorenson
Stéphane Bergeron	Jim Gouk	Philip Mayfield	Bob Speller
Bernard Bigras	Gurmant Grewal	Grant McNally	Larry Spencer
Bill Blaikie	Deborah Grey	Val Meredith	Darrel Stinson
Rick Borotsik	Art Hanger	Rob Merrifield	Chuck Strahl
Garry Breitzkreuz	Mac Harb	Bob Mills	Greg Thompson
Scott Brison	Richard Harris	James Moore	Myron Thompson
Andy Burton	Loyola Hearn	Anita Neville	Vic Toews
Chuck Cadman	John Herron	Lorne Nystrom	Stéphan Tremblay
Serge Cardin	Grant Hill	Deepak Obhrai	Tony Valeri
David Chatters	Jay Hill	Jim Pankiw	Maurice Vellacott
Joe Clark	Howard Hilstrom	Charlie Penson	Elsie Wayne
Irwin Cotler	Betty Hinton	Joe Peschisolido	Randy White
Paul Crête	Rahim Jaffer	Beth Phinney	Ted White
John Cummins	Dale Johnston	David Price	John Williams
Stockwell Day	Gerald Keddy	James Rajotte	Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL, DES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

Président: Mac Harb

Vice-président:

Rick Casson	Pat O'Brien	Svend Robinson	Tony Valeri	(8)
Mark Eyking	Pierre Paquette	Bob Speller		

SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Président: Beth Phinney

Vice-président:

Sarkis Assadourian	Bill Casey	Antoine Dubé	Deepak Obhrai	(9)
Colleen Beaumier	Irwin Cotler	Marlene Jennings	Svend Robinson	

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Président: Charles Hubbard

Vice-présidents: Murray Calder
Howard Hilstrom

David Anderson
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Claude Duplain

Mark Eyking
Marcel Gagnon
Rick Laliberte

Larry McCormick
Dick Proctor
Bob Speller

Paul Steckle
Suzanne Tremblay
Rose-Marie Ur

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Peter Adams
Rob Anders
André Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Joe Comartin
Paul Crête
John Cummins
Stockwell Day
Odina Desrochers
Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley

Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Mario Laframboise
Robert Lanctôt

Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Pierre Paquette
Charlie Penson
Gilles-A. Perron
Joe Peschisolido

James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Jean-Yves Roy
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Président: Joe Fontana

Vice-présidents: Paul Forseth
Steve Mahoney

Mark Assad
Yvon Charbonneau
Madeleine Dalphond-Guiral
John Godfrey

Art Hanger
Inky Mark
Anita Neville

Jerry Pickard
David Price
Stéphan Tremblay

Tony Valeri
Judy Wasylcia-Leis
Lynne Yelich

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day

Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy

Jason Kenney
Francine Lalonde
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Richard Marceau
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe Peschisolido

James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams

COMPTES PUBLICS**Président:** John Williams**Vice-présidents:** Mac Harb
Beth PhinneyRobert Bertrand
John Bryden
Gerry Byrne
Odina DesrochersJohn Finlay
Rahim Jaffer
Sophia Leung
Pat MartinPhilip Mayfield
Shawn Murphy
Gilles-A. PerronAlex Shepherd
Greg Thompson
Myron Thompson

(17)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day
Bev DesjarlaisNorman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Dale JohnstonGerald Keddy
Jason Kenney
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Inky Mark
Keith Martin
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Denis Paradis
Charlie Penson
Joe PeschisolidoJames Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Benoît Sauvageau
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Chuck Strahl
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
Lynne Yelich**SOUS-COMITÉ POUR COMBATTRE LA CORRUPTION****Président:** John Williams**Vice-président:**Robert Bertrand
John Bryden
Odina DesrochersPat Martin
Philip MayfieldShawn Murphy
Beth PhinneyAlex Shepherd
Greg Thompson

(10)

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président: Judi Longfield

Vice-présidents: Carol Skelton
Diane St-Jacques

Eugène Bellemare	Monique Guay	Serge Marcil	Larry Spencer	(18)
Paul Crête	Tony Ianno	Joe McGuire	Greg Thompson	
Libby Davies	Dale Johnston	Anita Neville	Alan Tonks	
Raymonde Folco	Gurbax Malhi	Werner Schmidt		

Membres associés

Jim Abbott	John Duncan	Rahim Jaffer	Brian Pallister
Diane Ablonczy	Reed Elley	Nancy Karetak-Lindell	Jim Pankiw
Peter Adams	Ken Epp	Gerald Keddy	Charlie Penson
Rob Anders	Brian Fitzpatrick	Jason Kenney	James Rajotte
David Anderson	Paul Forseth	Robert Lanctôt	Scott Reid
André Bachand	Christiane Gagnon	Wendy Lill	John Reynolds
Roy Bailey	Marcel Gagnon	Gary Lunn	Gerry Ritz
Carolyn Bennett	Cheryl Gallant	James Lunney	Jean-Yves Roy
Leon Benoit	Jocelyne Girard-Bujold	Peter MacKay	Monte Solberg
Rick Borotsik	John Godfrey	Preston Manning	Kevin Sorenson
Diane Bourgeois	Yvon Godin	Richard Marceau	Darrel Stinson
Garry Breitreuz	Peter Goldring	Inky Mark	Chuck Strahl
Scott Brison	Jim Gouk	Keith Martin	Myron Thompson
Andy Burton	Gurmant Grewal	Pat Martin	Tony Tirabassi
Chuck Cadman	Deborah Grey	Philip Mayfield	Vic Toews
Bill Casey	Art Hanger	Larry McCormick	Stéphan Tremblay
Rick Casson	Richard Harris	Grant McNally	Maurice Vellacott
David Chatters	Loyola Hearn	Réal Ménard	Judy Wasylcyia-Leis
Joe Clark	John Herron	Val Meredith	Elsie Wayne
John Cummins	Grant Hill	Rob Merrifield	Randy White
Madeleine Dalphond-Guiral	Jay Hill	Bob Mills	Ted White
Stockwell Day	Howard Hilstrom	James Moore	John Williams
Norman Doyle	Betty Hinton	Deepak Obhrai	Lynne Yelich
Antoine Dubé			

SOUS-COMITÉ DES ENFANTS ET JEUNES À RISQUE

Président: John Godfrey

Vice-président:

Libby Davies	Anita Neville	Diane St-Jacques	Tony Tirabassi	(9)
Monique Guay	Larry Spencer	Greg Thompson	Alan Tonks	

SOUS-COMITÉ DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président: Carolyn Bennett

Vice-président:

Madeleine Dalphond-Guiral	Nancy Karetak-Lindell	Anita Neville	Greg Thompson	(9)
Raymonde Folco	Wendy Lill	Larry Spencer	Tony Tirabassi	

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président: Charles Caccia

Vice-présidents: Karen Kraft Sloan
Bob Mills

Roy Bailey
Bernard Bigras
Joe Comartin
Paul Forseth

Marcel Gagnon
John Herron
Gar Knutson

Rick Laliberte
Karen Redman
Julian Reed

Andy Savoy
Hélène Scherrer
Alan Tonks

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Peter Adams
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day
Bev Desjarlais

Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney

Robert Lanctôt
Clifford Lincoln
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe Peschisolido
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Svend Robinson
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

FINANCES**Président:**

Sue Barnes

Vice-présidents:

Nick Discepola

Ken Epp

Carolyn Bennett
 Scott Brison
 Roy Cullen
 Albina Guarnieri

Rahim Jaffer
 Jason Kenney
 Sophia Leung
 Yvan Loubier

Maria Minna
 Shawn Murphy
 Lorne Nystrom
 Pauline Picard

Gary Pillitteri
 Monte Solberg
 Bryon Wilfert

(18)

Membres associés

Jim Abbott
 Diane Ablonczy
 Rob Anders
 David Anderson
 André Bachand
 Roy Bailey
 Leon Benoit
 Bernard Bigras
 Rick Borotsik
 Garry Breitzkreuz
 Andy Burton
 Chuck Cadman
 Bill Casey
 Rick Casson
 David Chatters
 Joe Clark
 John Cummins
 Stockwell Day
 Odina Desrochers
 Norman Doyle
 Antoine Dubé
 John Duncan

Reed Elley
 Brian Fitzpatrick
 Paul Forseth
 Christiane Gagnon
 Cheryl Gallant
 Jocelyne Girard-Bujold
 Yvon Godin
 Peter Goldring
 Jim Gouk
 Gurmant Grewal
 Deborah Grey
 Monique Guay
 Art Hanger
 Richard Harris
 Loyola Hearn
 John Herron
 Grant Hill
 Jay Hill
 Howard Hilstrom
 Betty Hinton
 Dale Johnston

Gerald Keddy
 Gary Lunn
 James Lunney
 Peter MacKay
 Preston Manning
 Richard Marceau
 Inky Mark
 Keith Martin
 Philip Mayfield
 Alexa McDonough
 Grant McNally
 Val Meredith
 Rob Merrifield
 Bob Mills
 James Moore
 Deepak Obhrai
 Brian Pallister
 Jim Pankiw
 Pierre Paquette
 Charlie Penson
 Gilles-A. Perron

Joe Peschisolido
 James Rajotte
 Scott Reid
 John Reynolds
 Gerry Ritz
 Werner Schmidt
 Carol Skelton
 Kevin Sorenson
 Larry Spencer
 Darrel Stinson
 Chuck Strahl
 Greg Thompson
 Myron Thompson
 Vic Toews
 Stéphan Tremblay
 Maurice Vellacott
 Elsie Wayne
 Randy White
 Ted White
 John Williams
 Lynne Yelich

INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Président: Walt Lastewka

Vice-présidents: Dan McTeague
Charlie Penson

Larry Bagnell
Stéphane Bergeron
Bev Desjarlais
Jocelyne Girard-Bujold

Preston Manning
Serge Marcil
James Rajotte

Andy Savoy
Brent St. Denis
Chuck Strahl

Paddy Torsney
Joseph Volpe
Susan Whelan

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Peter Adams
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Mauril Bélanger
Leon Benoit
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Pierre Brien
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day

Odina Desrochers
Norman Doyle
Antoine Dubé
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Christiane Gagnon
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton

Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Mario Laframboise
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Réal Ménard
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw

Pierre Paquette
Joe Peschisolido
Dick Proctor
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

Président: Andy Scott

Vice-présidents: Chuck Cadman
Denis Paradis

Carole-Marie Allard	Paul DeVillers	Paul Harold Macklin	Kevin Sorenson	(18)
Michel Bellehumeur	Brian Fitzpatrick	John Maloney	Vic Toews	
Bill Blaikie	Ivan Grose	John McKay	Pierrette Venne	
Irwin Cotler	Peter MacKay	Lynn Myers		

Membres associés

Jim Abbott	John Duncan	Derek Lee	Geoff Regan
Diane Ablonczy	Reed Elley	Gary Lunn	Scott Reid
Rob Anders	Ken Epp	James Lunney	John Reynolds
David Anderson	Paul Forseth	Preston Manning	Gerry Ritz
André Bachand	Cheryl Gallant	Richard Marceau	Svend Robinson
Roy Bailey	Peter Goldring	Inky Mark	Werner Schmidt
Leon Benoit	Jim Gouk	Keith Martin	Carol Skelton
Bernard Bigras	Gurmant Grewal	Philip Mayfield	Monte Solberg
Rick Borotsik	Deborah Grey	Grant McNally	Larry Spencer
Diane Bourgeois	Art Hanger	Réal Ménard	Darrel Stinson
Garry Breitkreuz	Richard Harris	Val Meredith	Chuck Strahl
Scott Brison	Loyola Hearn	Rob Merrifield	Greg Thompson
Andy Burton	John Herron	Bob Mills	Myron Thompson
Bill Casey	Grant Hill	James Moore	Suzanne Tremblay
Rick Casson	Jay Hill	Anita Neville	Maurice Vellacott
David Chatters	Howard Hilstrom	Deepak Obhrai	Tom Wappel
Joe Clark	Betty Hinton	Brian Pallister	Judy Wasylcyia-Leis
Joe Comartin	Rahim Jaffer	Jim Pankiw	Elsie Wayne
John Cummins	Marlene Jennings	Pierre Paquette	Randy White
Madeleine Dalphond-Guiral	Dale Johnston	Charlie Penson	Ted White
Stockwell Day	Gerald Keddy	Joe Peschisolido	Bryon Wilfert
Bev Desjarlais	Jason Kenney	David Pratt	John Williams
Norman Doyle	Dominic LeBlanc	James Rajotte	Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE

Président: Derek Lee

Vice-président:

Bill Blaikie	Lynn Myers	Kevin Sorenson	Pierrette Venne	(11)
Marlene Jennings	David Pratt	Vic Toews	Bryon Wilfert	
Peter MacKay	Geoff Regan			

LIAISON

Président:	Wayne Easter	Vice-président:	Walt Lastewka	
Peter Adams	Raymond Bonin	Gurmant Grewal	Judi Longfield	(19)
Jean Augustine	Bonnie Brown	Charles Hubbard	David Pratt	
Sue Barnes	Charles Caccia	Ovid Jackson	Andy Scott	
Mauril Bélanger	Joe Fontana	Clifford Lincoln	John Williams	
Carolyn Bennett				

Membres associés

Jim Abbott	Reed Elley	Walt Lastewka	James Rajotte
Diane Ablonczy	Ken Epp	James Lunney	Scott Reid
Reg Alcock	Brian Fitzpatrick	Peter MacKay	John Reynolds
Rob Anders	Paul Forseth	Steve Mahoney	Gerry Ritz
David Anderson	Cheryl Gallant	Preston Manning	Jacques Saada
Jean Augustine	Yvon Godin	Keith Martin	Werner Schmidt
Roy Bailey	Peter Goldring	Philip Mayfield	Carol Skelton
Leon Benoit	Jim Gouk	Rob Merrifield	Monte Solberg
Bill Blaikie	Michel Guimond	Bob Mills	Kevin Sorenson
Garry Breitreuz	Art Hanger	Dennis Mills	Larry Spencer
Pierre Brien	Mac Harb	James Moore	Diane St-Jacques
Andy Burton	Richard Harris	Lorne Nystrom	Paul Steckle
Chuck Cadman	Grant Hill	Deepak Obhrai	Darrel Stinson
Murray Calder	Jay Hill	Brian Pallister	Yolande Thibeault
Rick Casson	Howard Hilstrom	Jim Pankiw	Myron Thompson
David Chatters	Betty Hinton	Denis Paradis	Vic Toews
John Cummins	Rahim Jaffer	Charlie Penson	Maurice Vellacott
Libby Davies	Dale Johnston	Joe Peschisolido	Tom Wappel
Stockwell Day	Nancy Karetak-Lindell	Beth Phinney	Randy White
Nick Discepola	Jason Kenney	David Price	Ted White
John Duncan	Karen Kraft Sloan	Marcel Proulx	Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ SUR LES SALLES DE COMITÉ

Président:	Wayne Easter	Vice-président:	Walt Lastewka	
Mauril Bélanger	Charles Hubbard			(4)

SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ

Président:	Wayne Easter	Vice-président:	Walt Lastewka	
Mauril Bélanger	Clifford Lincoln	Judi Longfield	John Williams	(7)
Bonnie Brown				

PATRIMOINE CANADIEN**Président:** Clifford Lincoln**Vice-présidents:** Jim Abbott
Dennis Mills

Paul Bonwick	Christiane Gagnon	John Harvard	Grant McNally	(16)
Sarmite Bulte	Cheryl Gallant	Betty Hinton	Caroline St-Hilaire	
Rodger Cuzner	Roger Gallaway	Wendy Lill	Tony Tirabassi	
Claude Duplain				

Membres associés

Diane Ablonczy	Norman Doyle	Robert Lanctôt	Scott Reid
Rob Anders	Antoine Dubé	Gary Lunn	John Reynolds
David Anderson	John Duncan	James Lunney	Gerry Ritz
André Bachand	Reed Elley	Peter MacKay	Benoît Sauvageau
Roy Bailey	Ken Epp	Preston Manning	Hélène Scherrer
Leon Benoit	Brian Fitzpatrick	Richard Marceau	Werner Schmidt
Bernard Bigras	Paul Forseth	Serge Marcil	Carol Skelton
Bill Blaikie	Peter Goldring	Inky Mark	Monte Solberg
Rick Borotsik	Jim Gouk	Keith Martin	Kevin Sorenson
Diane Bourgeois	Gurmant Grewal	Philip Mayfield	Larry Spencer
Garry Breitzkreuz	Deborah Grey	Val Meredith	Darrel Stinson
Scott Brison	Art Hanger	Rob Merrifield	Chuck Strahl
Andy Burton	Richard Harris	Bob Mills	Greg Thompson
Chuck Cadman	Loyola Hearn	James Moore	Myron Thompson
Serge Cardin	John Herron	Deepak Obhrai	Vic Toews
Bill Casey	Grant Hill	Brian Pallister	Suzanne Tremblay
Rick Casson	Jay Hill	Jim Pankiw	Maurice Vellacott
David Chatters	Howard Hilstrom	Pierre Paquette	Elsie Wayne
Joe Clark	Rahim Jaffer	Charlie Penson	Randy White
Joe Comartin	Dale Johnston	Joe Peschisolido	Ted White
John Cummins	Gerald Keddy	Dick Proctor	John Williams
Libby Davies	Jason Kenney	James Rajotte	Lynne Yelich
Stockwell Day	Stan Keyes		

SOUS-COMITÉ DU SPORT**Président:** Dennis Mills**Vice-président:**

Rodger Cuzner	John Harvard	Robert Lanctôt	Dick Proctor	(9)
Cheryl Gallant	Loyola Hearn	Serge Marcil	Hélène Scherrer	

PÊCHES ET OCÉANS**Président:** Wayne Easter**Vice-présidents:** John Cummins
Paul SteckleSarkis Assadourian
Andy Burton
Rodger Cuzner
Georges FarrahLoyola Hearn
Dominic LeBlanc
James LunneyBill Matthews
Lawrence O'Brien
Jean-Yves RoyPeter Stoffer
Suzanne Tremblay
Tom Wappel

(16)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
André Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Stockwell Day
Norman Doyle
John Duncan
Reed ElleyKen Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Ghislain Fournier
Marcel Gagnon
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale JohnstonGerald Keddy
Jason Kenney
Gary Lunn
Peter MacKay
Preston Manning
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe Peschisolido
James Rajotte
Scott ReidJohn Reynolds
Gerry Ritz
Svend Robinson
Yves Rocheleau
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Président: Peter Adams

Vice-présidents: Garry Breitkreuz
Jacques Saada

Pierre Brien	Michel Guimond	Paul Harold Macklin	John Richardson	(16)
Marlene Catterall	Jay Hill	Carolyn Parrish	Tony Tirabassi	
Cheryl Gallant	Joe Jordan	Geoff Regan	Randy White	
Yvon Godin				

Membres associés

Jim Abbott	Norman Doyle	Gary Lunn	James Rajotte
Diane Ablonczy	John Duncan	James Lunney	Scott Reid
Rob Anders	Reed Elley	Peter MacKay	John Reynolds
David Anderson	Ken Epp	John Maloney	Gerry Ritz
André Bachand	Brian Fitzpatrick	Preston Manning	Werner Schmidt
Roy Bailey	Paul Forseth	Inky Mark	Carol Skelton
Sue Barnes	Peter Goldring	Keith Martin	Monte Solberg
Michel Bellehumeur	Jim Gouk	Philip Mayfield	Kevin Sorenson
Leon Benoit	Gurmant Grewal	Grant McNally	Larry Spencer
Stéphane Bergeron	Deborah Grey	Réal Ménard	Caroline St-Hilaire
Bill Blaikie	Art Hanger	Val Meredith	Darrel Stinson
Rick Borotsik	Richard Harris	Rob Merrifield	Chuck Strahl
Scott Brison	John Harvard	Bob Mills	Paul Szabo
Andy Burton	Loyola Hearn	Dennis Mills	Greg Thompson
Chuck Cadman	John Herron	James Moore	Myron Thompson
Bill Casey	Grant Hill	Lorne Nystrom	Vic Toews
Rick Casson	Howard Hilstrom	Deepak Obhrai	Maurice Vellacott
David Chatters	Betty Hinton	Brian Pallister	Elsie Wayne
Joe Clark	Rahim Jaffer	Jim Pankiw	Ted White
John Cummins	Dale Johnston	Charlie Penson	Bryon Wilfert
Madeleine Dalphond-Guiral	Gerald Keddy	Joe Peschisolido	John Williams
Stockwell Day	Jason Kenney	Marcel Proulx	Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ DU CALENDRIER PARLEMENTAIRE

Président: Marlene Catterall

Vice-président:

Garry Breitkreuz	Pierre Brien	Yvon Godin	Jay Hill	(5)
------------------	--------------	------------	----------	-----

SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Président: Marcel Proulx

Vice-président:

Bill Blaikie	Jay Hill	Gerry Ritz	Tony Tirabassi	(6)
Michel Guimond				

SANTÉ**Président:** Bonnie Brown**Vice-présidents:** Reg Alcock
Rob MerrifieldDiane Ablonczy
André Bachand
Diane Bourgeois
Jeannot CastonguayBrenda Chamberlain
Stan Dromisky
James LunneyRéal Ménard
Hélène Scherrer
Judy SgroBob Speller
Yolande Thibeault
Judy Wasylycia-Leis

(16)

Membres associésJim Abbott
Rob Anders
David Anderson
Roy Bailey
Leon Benoit
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Madeleine Dalphond-Guiral
Libby Davies
Stockwell Day
Norman Doyle
John DuncanReed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Jocelyne Girard-Bujold
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale JohnstonGerald Keddy
Jason Kenney
Gary Lunn
Peter MacKay
Preston Manning
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe Peschisolido
Pauline PicardJames Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

TRANSPORTS ET OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES

Président:	Ovid Jackson	Vice-présidents:	James Moore Marcel Proulx	
Reg Alcock	Bev Desjarlais	Mario Laframboise	Alex Shepherd	(16)
Gerry Byrne	Peter Goldring	Ghislain Lebel	Darrel Stinson	
John Cannis	André Harvey	Val Meredith	Paul Szabo	
Joe Comuzzi				

Membres associés

Jim Abbott	Norman Doyle	Rahim Jaffer	Joe Peschisolido
Diane Ablonczy	John Duncan	Dale Johnston	Dick Proctor
Rob Anders	Reed Elley	Gerald Keddy	James Rajotte
David Anderson	Ken Epp	Jason Kenney	Scott Reid
Gérard Asselin	Brian Fitzpatrick	Dominic LeBlanc	John Reynolds
André Bachand	Paul Forseth	Gary Lunn	Gerry Ritz
Roy Bailey	Ghislain Fournier	James Lunney	Werner Schmidt
Leon Benoit	Christiane Gagnon	Peter MacKay	Carol Skelton
Bernard Bigras	Cheryl Gallant	Preston Manning	Monte Solberg
Rick Borotsik	Jocelyne Girard-Bujold	Richard Marceau	Kevin Sorenson
Garry Breitzkreuz	Jim Gouk	Serge Marcil	Larry Spencer
Scott Brison	Gurmant Grewal	Inky Mark	Peter Stoffer
Andy Burton	Deborah Grey	Keith Martin	Chuck Strahl
Chuck Cadman	Monique Guay	Philip Mayfield	Greg Thompson
Serge Cardin	Art Hanger	Grant McNally	Myron Thompson
Bill Casey	Richard Harris	Réal Ménard	Vic Toews
Rick Casson	Loyola Hearn	Rob Merrifield	Maurice Vellacott
David Chatters	John Herron	Bob Mills	Elsie Wayne
Joe Clark	Grant Hill	Deepak Obhrai	Randy White
Paul Crête	Jay Hill	Brian Pallister	Ted White
John Cummins	Howard Hilstrom	Jim Pankiw	John Williams
Stockwell Day	Betty Hinton	Bernard Patry	Lynne Yelich
Odina Desrochers	Charles Hubbard	Charlie Penson	

COMITÉS SPÉCIAUX

COMITÉ SPÉCIAL SUR LA CONSOMMATION NON MÉDICALE DE DROGUES OU MÉDICAMENTS

Président:	Paddy Torsney	Vice-présidents:	Carole-Marie Allard Randy White	
André Bachand	Hedy Fry	Derek Lee	Jacques Saada	(13)
Bernard Bigras	Mac Harb	Réal Ménard	Kevin Sorenson	
Libby Davies	Dominic LeBlanc			

COMITÉS MIXTES PERMANENTS

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésidents: Carolyn Bennett
John Bryden

Vice-coprésident: Betty Hinton

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Gérald Beaudoin
Jane Marie Cordy

Donald Oliver
Vivienne Poy

Mauril Bélanger
Robert Bertrand
Marlene Catterall
Marcel Gagnon
Grant Hill
Jay Hill
Jim Karygiannis

Raymond Lavigne
Wendy Lill
Jerry Pickard
Louis Plamondon
Jacques Saada
Darrel Stinson
Andrew Telegdi

(21)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Libby Davies
Stockwell Day

Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Howard Hilstrom
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy

Jason Kenney
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe Peschisolido
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Benoît Sauvageau
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

Coprésidents: Gurmant Grewal
Céline Hervieux-Payette

Vice-coprésident: Tom Wappel

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

John Bryden
Christopher Henderson
Mobina Jaffer

Noël Kinsella
Wilfred Moore
Pierre Claude Nolin

Sue Barnes
Paul Bonwick
Pierre Brien
Jean-Guy Carignan
Joe Comuzzi
John Cummins
Jim Gouk
Michel Guimond

Gar Knutson
Derek Lee
Paul Harold Macklin
Lynn Myers
Lorne Nystrom
Jim Pankiw
Ted White

(24)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Michel Bellehumeur
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Stockwell Day
Norman Doyle
John Duncan

Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Deborah Grey
Art Hanger
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney

Robert Lanctôt
Ghislain Lebel
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
Joe Peschisolido
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Pierrette Venne
Elsie Wayne
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

LANGUES OFFICIELLES

Coprésidents: Mauril Bélanger
Shirley Maheu

Vice-coprésidents: Scott Reid
Yolande Thibeault

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Gérald Beaudoin
Jean-Robert Gauthier
Laurier LaPierre

Viola Léger
Jean-Claude Rivest
Raymond Setlakwe

Eugène Bellemare
Gérard Binet
Sarmite Bulte
Claude Drouin
Christiane Gagnon
John Godfrey
Yvon Godin

Peter Goldring
Richard Harris
John Herron
Raymond Lavigne
Dan McTeague
Benoît Sauvageau

(23)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Joe Comartin
John Cummins
Stockwell Day

Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Loyola Hearn
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney

Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Preston Manning
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Jim Pankiw
Charlie Penson
Joe Peschisolido
Louis Plamondon

James Rajotte
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Suzanne Tremblay
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

Le Président de la Chambre

L'HON. PETER MILLIKEN

Comités des Présidents des Comités législatifs

Le vice-président et président des comités pléniers

M. BOB KILGER

Le vice-président des comités pléniers de la Chambre

M. RÉGINALD BÉLAIR

Le vice-président adjoint des comités pléniers de la Chambre

MME ELENI BAKOPANOS

MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Jean Chrétien	Premier ministre
L'hon. David Collenette	ministre des Transports
L'hon. David Anderson	ministre de l'Environnement
L'hon. Ralph Goodale	leader du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Sheila Copps	ministre du Patrimoine canadien
L'hon. John Manley	vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État
L'hon. Paul Martin	ministre des Finances
L'hon. Art Eggleton	ministre de la Défense nationale
L'hon. Anne McLellan	ministre de la Santé
L'hon. Allan Rock	ministre de l'Industrie
L'hon. Lawrence MacAulay	solliciteur général du Canada
L'hon. Lucienne Robillard	présidente du Conseil du Trésor
L'hon. Martin Cauchon	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Jane Stewart	ministre du Développement des ressources humaines
L'hon. Stéphane Dion	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Pierre Pettigrew	ministre du Commerce international
L'hon. Don Boudria	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Lyle Vanclief	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Herb Dhaliwal	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Claudette Bradshaw	ministre du Travail et secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)
L'hon. Robert Nault	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
L'hon. Elinor Caplan	ministre du Revenu national
L'hon. Denis Coderre	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Sharon Carstairs	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Robert Thibault	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Rey Pagtakhan	ministre des Anciens combattants
L'hon. Bill Graham	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Susan Whelan	ministre de la Coopération internationale
L'hon. Gerry Byrne	ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)
L'hon. David Kilgour	secrétaire d'État (Asie-Pacifique)
L'hon. Andy Mitchell	secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Maurizio Bevilacqua	secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)
L'hon. Paul DeVillers	secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Gar Knutson	secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)
L'hon. Denis Paradis	secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)
L'hon. Claude Drouin	secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)
L'hon. John McCallum	secrétaire d'État (Institutions financières internationales)
L'hon. Stephen Owen	secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)

SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

M. Joe Jordan	du Premier ministre
M. André Harvey	du ministre des Transports
Mme Karen Redman	du ministre de l'Environnement
M. Geoff Regan	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
Mme Sarmite Bulte	de la ministre du Patrimoine canadien
M. Bryon Wilfert	du ministre des Finances
M. John O'Reilly	du ministre de la Défense nationale
M. Jeannot Castonguay	du ministre de la Santé
M. Serge Marzil	du ministre de l'Industrie
M. Lynn Myers	du solliciteur général du Canada
M. Alex Shepherd	de la présidente du Conseil du Trésor
M. Paul Harold Macklin	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
Mme Raymonde Folco	de la ministre du Développement des ressources humaines
M. Bill Matthews	du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
M. Pat O'Brien	du ministre du Commerce international
M. Paul Szabo	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
M. Larry McCormick	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
M. Benoît Serré	du ministre des Ressources naturelles
M. Gurbax Malhi	de la ministre du Travail
M. John Finlay	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Mme Sophia Leung	de la ministre du Revenu national
M. Mark Assad	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
M. Georges Farrah	du ministre des Pêches et des Océans
M. Carmen Provenzano	du ministre des Anciens combattants
Mme Aileen Carroll	du ministre des Affaires étrangères
Mme Marlene Jennings	de la ministre de la Coopération internationale

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 15 mars 2002

Les travaux de la Chambre

Le Président 9693

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi d'exécution du budget de 2001

Projet de loi C-49. Troisième lecture 9693

M. Brison 9693

M. Epp 9695

M. Wilfert 9696

M. Wilfert 9697

M. Epp 9699

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Taiwan

M. Finlay 9700

Les affaires autochtones

Mme Hinton 9700

Les Jeux paralympiques d'hiver de 2002

M. Cullen 9700

Les programmes sociaux

Mme Leung 9701

La défense nationale

M. Myers 9701

La Maison Le Baluchon

M. Loubier 9701

Les subventions et les contributions

M. Martin (Winnipeg-Centre) 9701

Le Moyen-Orient

M. Bryden 9702

Les ressources naturelles

M. Hill (Prince George—Peace River) 9702

La sécurité dans les aéroports

M. Gouk 9702

Leo Young

Mme Folco 9702

La fête des Irlandais

Mme Dalphond-Guiral 9702

Wallace Shute

M. Harb 9702

La fiscalité

M. Grewal 9703

L'industrie du transport aérien

Mme Meredith 9703

Les arts et la culture

Mme Redman 9703

QUESTIONS ORALES

L'économie

M. Reynolds 9703

M. Manley 9703

M. Reynolds 9703

M. Manley 9704

M. Reynolds 9704

M. Manley 9704

M. Penson 9704

M. Manley 9704

M. Penson 9704

M. Manley 9704

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Mme St-Hilaire 9704

M. Szabo 9705

Mme St-Hilaire 9705

M. Szabo 9705

M. Bigras 9705

M. Szabo 9705

M. Bigras 9705

M. Szabo 9705

L'environnement

M. Blaikie 9705

M. Anderson (Victoria) 9705

M. Blaikie 9705

M. Anderson (Victoria) 9706

L'économie

M. Brison 9706

M. Manley 9706

M. Brison 9706

M. Manley 9706

L'assurance-emploi

M. White (Langley—Abbotsford) 9706

Mme Folco 9706

M. White (Langley—Abbotsford) 9706

Mme Folco 9706

Les Jeux de la Francophonie

Mme Dalphond-Guiral 9707

M. DeVillers (Simcoe-Nord) 9707

Mme Dalphond-Guiral 9707

M. DeVillers (Simcoe-Nord) 9707

Le bois d'oeuvre

M. Duncan 9707

M. O'Brien (London—Fanshawe) 9707

M. Duncan 9707

M. O'Brien (London—Fanshawe) 9707

La fiscalité

M. Loubier 9707

M. McCallum (Markham) 9707

M. Loubier 9707

M. McCallum (Markham) 9708

Les anciens combattants

M. Bailey 9708

M. Provenzano 9708

M. Bailey 9708

M. Provenzano 9708

L'accès à l'information	
M. Harb	9708
Mme Robillard	9708
La fiscalité	
Mme Desjarlais	9708
M. McCallum (Markham)	9708
Les affaires autochtones	
M. Martin (Winnipeg-Centre)	9708
M. Finlay	9708
Les subventions et les contributions	
M. MacKay	9709
M. Szabo	9709
Les pêches	
M. MacKay	9709
M. Anderson (Victoria)	9709
La sécurité dans les aéroports	
M. Kenney	9709
M. McCallum (Markham)	9709
M. Kenney	9709
M. McCallum (Markham)	9709
La Commission de la fonction publique	
Mme Guay	9709
Mme Robillard	9710
Mme Guay	9710
Mme Robillard	9710
L'agriculture	
M. Hilstrom	9710
M. Vanclief	9710
M. Hilstrom	9710
M. Vanclief	9710
L'industrie du transport aérien	
M. Proulx	9710
M. Collette	9710
Les affaires autochtones	
M. Epp	9711
Mme Leung	9711
La sécurité dans les aéroports	
M. Brien	9711
M. McCallum (Markham)	9711
L'agriculture	
M. Borotsik	9711
M. Manley	9711
La coopération internationale	
M. Dromisky	9711
Mme Whelan (Essex)	9711
Les subventions et les contributions	
M. Jaffer	9711

M. Szabo	9711
----------------	------

AFFAIRES COURANTES

Réponse du gouvernement à des pétitions	
M. Wilfert	9712
Les comités de la Chambre	
Procédure et affaires de la Chambre	
M. Proulx	9712
Pétitions	
La fiscalité	
M. Dromisky	9712
VIA Rail	
M. Dromisky	9712
Mme Carroll	9712
Recours au Règlement	
Le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre	
M. Bélanger	9712
Questions au <i>Feuilleton</i>	
M. Wilfert	9712
Demande de débat d'urgence	
Pêches et Océans	
Le Président	9713
M. MacKay	9713

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi d'exécution du budget de 2001	
Projet de loi C-49. Troisième lecture	9713
.....	9714
Mr. Kenney	9715
M. Cullen	9716
Mme Desjarlais	9717
M. Brison	9717
M. Harb	9717
M. Wilfert	9719
M. Thompson (Wild Rose)	9720
M. Loubier	9720
Report du vote sur la motion	9721

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

Les questions à la Chambre des communes	
Motion	9722
Mme Meredith	9722
M. Duncan	9723
Report du vote sur la motion	9723

ANNEXE

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**